

2014

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PARC AMAZONIEN DE GUYANE



SOMMAIRE

1 LA CHARTE DES TERRITOIRES



2014	
LE TEMPS DES ADHÉSIONS A LA CHARTE.....	4
MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE.....	4
INTERVIEW DU MAIRE DE MARIPA-SOULA	6

2 LE DEVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES



2

LEADER SUD.....	8
LE PROGRAMME MICRO-PROJETS.....	9
AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE.....	11
ACCOMPAGNER ET STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES.....	16
AMÉLIORER L'OFFRE TOURISTIQUE DES TERRITOIRES.....	19
EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	22

3

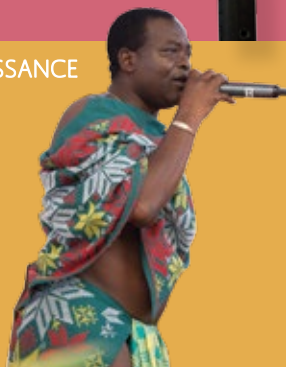
3 CONNAISSANCE ET SUIVI DES MILIEUX NATURELS



ETUDE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.....	25
MISSIONS D'INVENTAIRES NATURALISTES.....	28

4

4 LA RECONNAISSANCE DES IDENTITÉS CULTURELLES



LE PATRIMOINE BÂTI.....	35
ACTIONS DE TRANSMISSION ET DE VALORISATION DES CULTURES.....	37
SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS ET A LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE.....	39

5 LA SURVEILLANCE DES TERRITOIRES



5

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL.....	41
INTERVIEW DU GENERAL LAMBERT LUCAS.....	43
POLICE DE LA NATURE.....	44

6 LA GOUVERNANCE

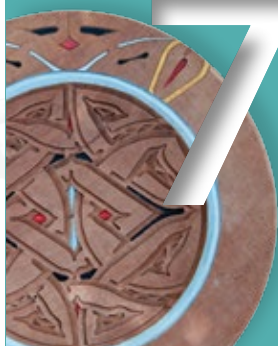
6



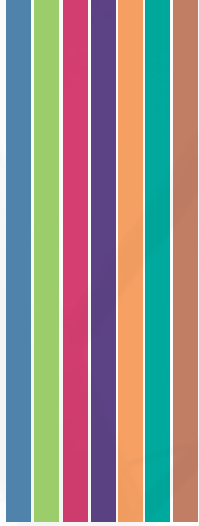
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	46
5 QUESTIONS À GUYLAINE BOURGUIGNON 1 ^{ERE} VICE PRESIDENTE DU PAG.....	48
BILAN DU CONSEIL SCIENTIFIQUE.....	49
LE COMITÉ DE VIE LOCAL.....	50
MISSION DE SERVICE PUBLIC À CAMOPI / TROIS-SAUTS.....	50

7 LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

7



FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC.....	52	EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES.....	56
LES RESSOURCES HUMAINES.....	53	ACHATS & LOGISTIQUE.....	58
DU CÔTÉ DU PERSONNEL.....	54	LES GRANDES LIGNES DU BUDGET.....	59
		COMMUNICATION ET FILMOGRAPHIE.....	61



2014

RAPPORT D'ACTIVITÉ PARC AMAZONIEN DE GUYANE

EDITO

2014 : engagements, dialogues et réalisations

Pour le Parc amazonien de Guyane (PAG) et ses partenaires, l'année 2014 a été une année de réalisations et d'engagement, dans un contexte de dialogue intense. Engagement d'abord par l'adhésion de trois communes sur les quatre concernées à notre contrat de développement : la charte des territoires. Ce gage de confiance réciproque permet dorénavant d'établir les conventions d'application avec chaque municipalité et de prioriser les actions de développement pour les années à venir. En 2014, le dialogue a aussi été consolidé avec les grandes collectivités (Région, Département, Communautés de communes...) et les autres acteurs guyanais du développement, notamment le monde associatif et entrepreneurial. L'outil Parc national se met ainsi au service de tous les Guyanais.

Un des enjeux du PAG est de promouvoir le développement d'activités économiques endogènes et durables en s'adaptant aux réalités des communes isolées et en limitant les freins que peuvent rencontrer les porteurs de projets. Le PAG, grâce au programme européen LEADER, a apporté son soutien aux microprojets et au petit entrepreneuriat qui ont pu prendre un essor important au cours de l'année passée. Des réalisations intéressantes ont vu le jour et nous les espérons pérennes.

Parmi nos actions sur les patrimoines, les missions sur la Grande Waki, ainsi que sur le Mont Itoupé, la mise en place du protocole de suivi des oiseaux, le déploiement d'actions culturelles en sites isolés et la participation d'acteurs locaux à des événements culturels au-delà de leurs communes ont été des moments forts de l'année. Le conseil scientifique du Parc amazonien, arrivé en fin de mandat, présente un bilan très riche. Il laisse à l'établissement une stratégie scientifique bien structurée et des partenariats solides (avec le Centre d'Etude de la Biodiversité Amazonienne notamment). Enfin, ces activités ont également permis la transmission de plus de 5 000 données au Système d'Information sur la Nature et les Paysages de la Guyane, ainsi qu'au niveau national.

En matière de lutte contre l'orpaillage illégal, la baisse constatée de 20% des sites actifs à l'intérieur du Parc amazonien de Guyane a été le fruit d'un effort énorme des Forces armées et de la Gendarmerie auprès de qui nos équipes de terrain jouent un rôle important en termes de surveillance, d'alerte et de guidage. Cette coopération unique s'effectue sous la coordination du préfet et du procureur. Les résultats obtenus en 2014 restent cependant fragiles, avec des impacts environnementaux encore forts et des zones d'expansion à surveiller. L'objectif d'éradication du problème dans les zones prioritaires du parc amazonien doit pouvoir être atteint et la coopération transfrontalière à ce sujet a connu en 2014 une certaine relance, qui mérite d'être activement renforcée. Sur ce point, notons par ailleurs qu'un dialogue avec nos homologues du parc national brésilien des Tumuc Humac a enfin été instauré.

En conclusion, Le PAG, « outil facilitateur » parmi d'autres, est au service des collectivités, des acteurs privés et publics, éducatifs, scientifiques et des forces de l'ordre, qui œuvrent tous pour un projet de développement durable et de préservation de ces territoires exceptionnels. Nous avons constaté que tous les acteurs appellent une action cohérente, efficace et équilibrée pour le Sud de la Guyane. Toute l'équipe du Parc national, ainsi que le conseil d'administration, ont apporté une forte contribution pour la réalisation des actions menées sur les territoires. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ! Le Parc amazonien de Guyane, ouvert sur son environnement régional, participe à une vision partagée, présente et future, pour répondre aux attentes des jeunes et contribuer à un mieux être pour tous les habitants. Ce sont là les bases d'un meilleur vivre ensemble.

Bonne lecture,

Claude SUZANON,
Président du conseil d'administration
du Parc amazonien de Guyane

Gilles KLEITZ,
Directeur de l'établissement public
du Parc amazonien de Guyane

GRAND TÉMOIN HÉLÈNE SIRDER



© A. Bloud / PNRG

Hélène Sirder est depuis mars 2010, la 2^e vice-présidente du Conseil régional, déléguée à l'environnement, présidente du PNRG (Parc naturel régional de Guyane) et représentante de la collectivité régionale au Parc amazonien de Guyane. Elle pilote pour la Région les dossiers liés à la biodiversité en Guyane et de ce fait, est amenée à entretenir une relation étroite avec le Parc amazonien de Guyane. Compte-rendu d'un entretien avec Hélène Sirder.

Vous êtes membre du Conseil d'administration (CA) du Parc amazonien de Guyane depuis 5 ans, quelle est votre vision de l'établissement public ?

Lors de la création du PAG, un message de confiance avait été transmis par les autorités de l'Etat, et l'outil parc national était attendu pour répondre à des demandes et promesses. Aujourd'hui, les résultats ne sont guère probants, tant dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes, que sur le plan d'un développement local adapté. Parmi les promesses non tenues, on peut citer l'éradication de l'orpaillage illégal dans une zone protégée et qui devait être parfaitement protégée. En tout cas, c'est la vision et l'attente qu'on en avait. L'orpaillage illégal créé l'insécurité et les demandes restent fortes de la part des populations de l'intérieur pour retrouver leur tranquillité.

Comment s'inscrivent les actions de la Région Guyane dans le partenariat avec le PAG sur les territoires du Sud ?

Les services de la Région et ceux du PAG ont mené une collaboration active sur plusieurs dossiers relatifs à la recherche scientifique et à la connaissance de la biodiversité.

Sur la base de la loi de 2006 qui régleme l'APA (accès à la ressource génétique et partage des avantages) sur le territoire du PAG, les travaux menés conjointement par la Région et le PAG ont permis à la Guyane d'être force de proposition législative et réglementaire lors des discussions du projet de la Loi biodiversité. Il faut le reconnaître, à ce niveau les relations se sont bien articulées.

Concernant le développement durable des territoires, la Région doit intervenir de façon plus active, d'abord au travers du GAL (groupe d'action locale) du Sud, par la mise en place d'ADL (agents de développement local) et d'ADE (agent de développement économique) en renfort et en complément des agents du PAG qui sont sur le terrain. Avec les fonds européens, la Région doit pouvoir davantage contribuer à l'aménagement et au développement de ces territoires du Sud. Il est nécessaire qu'il y ait une véritable complémentarité entre la Région et l'outil Parc amazonien de Guyane car nous ne serons jamais trop nombreux à intervenir sur cet immense territoire.

Quelle est votre vision du développement et de la protection de l'environnement sur l'intérieur de la Guyane ?

La biodiversité est une ressource majeure pour la Guyane, et il nous faut saisir l'enjeu écologique et environnemental, pour en faire un outil d'attractivité, d'aménagement, de cohésion pour les territoires, et de bien être pour les populations.

D'abord les bassins de vie des fleuves frontaliers Maroni et Oyapock doivent à mon avis se développer et s'aménager dans le cadre d'une coopération régionale soutenue et durable.

Il s'agit de territoires partagés avec nos voisins, détenteurs de savoirs traditionnels qui doivent aujourd'hui être valorisés notamment par le développement d'activités endogènes et la création de nouveaux métiers en lien avec la protection de la nature et de l'environnement.

C'est sur ces territoires que doit émerger l'économie sociale et les solidarités intergénérationnelles.

Ensuite, l'intérieur de la Guyane abrite des populations autochtones et locales, encore isolées.

Il nous faut parvenir à articuler ces territoires au reste de l'espace régional et assurer des développements particuliers prenant en compte les savoirs traditionnels. De nouveaux métiers sont à créer.

En tant que présidente du PNRG, structure de développement durable sur le littoral guyanais, pensez-vous qu'il peut y avoir une véritable collaboration entre les deux structures, PAG et PNRG, des axes de travail en commun ?

Je rappelle que toutes les lois convergent pour donner à la Région, et demain à la nouvelle Collectivité territoriale de Guyane, les compétences en matière de protection de la biodiversité.

Pour moi, la mise en place d'un deuxième parc régional, dans le respect des populations et des agents du PAG, avec innovation et mutualisation, doit permettre de mieux valoriser le patrimoine naturel, humain, culturel, paysager de nos territoires.



2014 LE TEMPS DES ADHÉSIONS A LA CHARTE.....	4
MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE.....	6



LA CHARTE DES TERRITOIRES

A CHARTER FOR LOCAL DEVELOPMENT AND CONSERVATION

The charter is a territorial project that was developed in consultation with the institutional players and inhabitants of Southern French Guiana. The charter, which was approved by the Prime Minister in October 2013, identifies the expectations of the municipalities involved and seeks to provide appropriate responses on two main themes : sustainable development of the territories and promotion and protection of the natural and cultural heritage. The year 2014 was marked by the adhesion of the municipalities of Saül and Maripa-Soula to the charter, followed by the signature of the first application agreement with the municipality of Saül.

La charte est un projet de territoire qui a été élaboré en concertation avec les acteurs institutionnels et les habitants du Sud de la Guyane. Approuvée par Le Premier Ministre en octobre 2013, la charte identifie les attentes des communes concernées et tente d'apporter des réponses adaptées sur deux thématiques centrales : le développement durable des territoires et la valorisation et la protection des patrimoines naturels et culturels. 2014 a été marquée par l'adhésion à la charte des communes de Saül et Maripa-Soula puis par la signature de la première convention d'application avec la municipalité de Saül.

[1.1]

2014

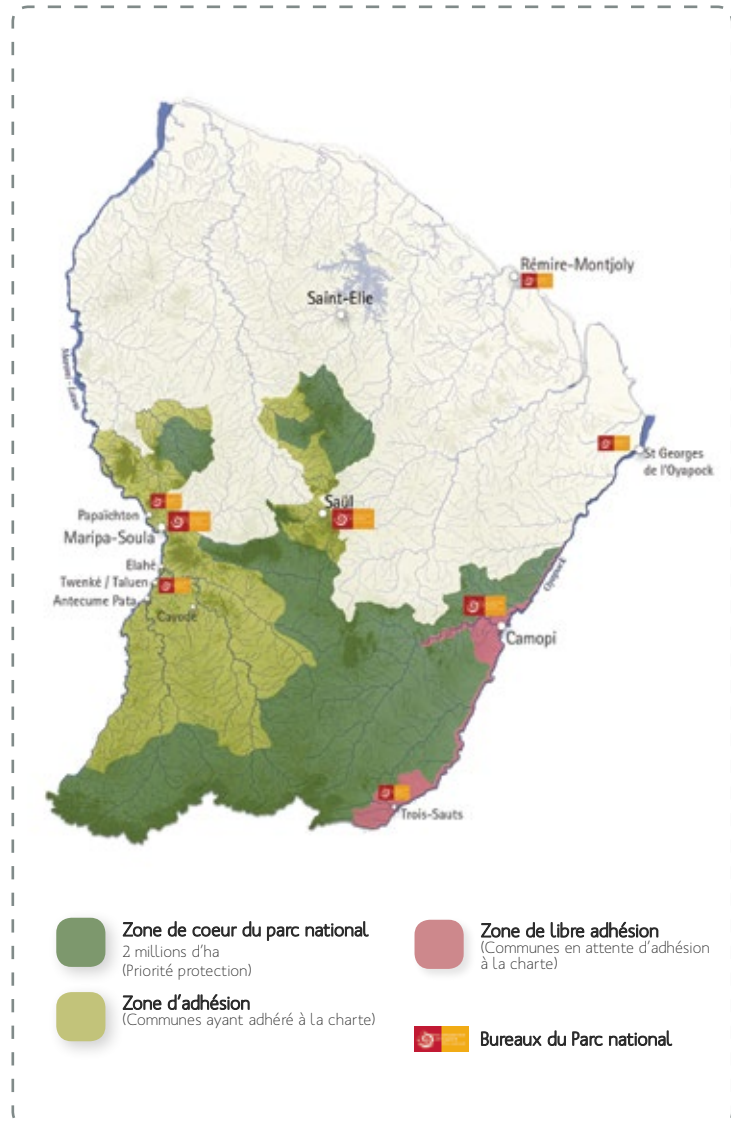
LE TEMPS DES ADHÉSIONS À LA CHARTE

Après la commune de Papaïchton en décembre 2013, ce sont les communes de Saül et de Maripa-Soula qui ont respectivement choisi d'adhérer à la charte en janvier et juin 2014.

Les conseils municipaux des communes concernées par la charte, saisis par le préfet, devaient se prononcer sur leur adhésion entre novembre 2013 et mars 2014. A l'échéance, Papaïchton et Saül s'étaient prononcées favorablement tandis que Camopi et Maripa-Soula avaient préféré demander un report en raison de la tenue des élections municipales en mars 2014. C'est donc la nouvelle équipe municipale de Maripa-Soula qui a émis un avis favorable à la charte en juin 2014.

Camopi : un calendrier quelque peu bouleversé

La commune de Camopi, qui a vu ses élections municipales annulées en juin 2014 par le tribunal administratif, a bénéficié d'un nouveau report de la part du préfet. "La nouvelle équipe municipale devrait rendre sa décision durant le premier semestre 2015", précise Gwladys Bernard, chargée de mission charte au PAG.



[1.2] MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE

La première convention d'application avec Saül

Le partenariat engagé de longue date avec la commune de Saül a permis de signer une convention d'application de charte communale dès mars 2014 (voir sa mise en œuvre page ci-contre).

Le travail sur la définition des conventions d'application avec les nouvelles équipes municipales de Maripa-Soula et de Papaïchton a été engagé à partir du 2^e semestre 2014. "Des conventions devraient voir le jour début 2015. Elles devraient confirmer et consolider le partenariat des communes et du PAG sur des actions déjà engagées comme l'accompagnement des projets de transformation et de commercialisation des produits issus de l'agriculture. Les conventions devraient aussi porter sur le lancement de nouveaux projets communs comme la réalisation d'aménagements dans les villages du Haut-Maroni dans le cadre de chantiers-écoles", indique Gwladys Bernard.



▲ Hermann Charlotte, maire de Saül jusqu'en mars 2014 et Claude Suzanon, président du PAG, signent la première convention d'application de la charte. © C. Berthier / PAG

DÉCLINAISON DES ORIENTATIONS DE LA CHARTE POUR LE TERRITOIRE DE SAÛL

Lutter contre l'orpaillage illégal, en priorité à proximité des zones de vie et en zone de cœur du PAG



Mener des programmes de connaissance et faire de Saül un lieu de référence pour la recherche scientifique et d'étude de la biodiversité amazonienne



Valoriser l'histoire et les sites culturels du territoire et du bourg de Saül, notamment en vue d'une valorisation écotouristique



Développer une offre écotouristique, basée sur la randonnée pédestre et la découverte des patrimoines naturels et culturels de Saül



Faciliter l'émergence d'activités économiques durables et de pratiques écoresponsables



Transmettre et valoriser les connaissances, savoirs et savoir-faire des habitants de Saül, en particulier celles liées à l'utilisation des ressources naturelles (usages du bois, plantes médicinales, etc.)



Aménager des espaces de vie et de détente dans le bourg de Saül, à destination des habitants, des visiteurs et de tout type de public (notamment des personnes handicapées)



EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES À SAÛL EN 2014 EN LIEN AVEC LA CHARTE

Le PAG poursuit de manière très régulière les missions de **surveillance du territoire** (cf.p.41), en lien avec les gendarmes, afin d'éviter que des chantiers d'**orpaillage illégal** soient réouverts sur le secteur. En parallèle, les agents réalisent hebdomadairement des mesures de la turbidité des eaux de rivières stratégiques, ce qui permet d'avoir des indications sur le niveau des activités d'orpaillage en amont et de **suivre leur impact sur la qualité des milieux aquatiques** (cf.p.27).

Formation des agents de la délégation territoriale du Centre au **protocole ornithologique STOC** (cf.p.27) en vue de rejoindre le réseau national STOC et alimenter la base de données nationale. Il existera donc un indicateur supplémentaire pour suivre le bon état des écosystèmes du secteur de Saül.

Organisation d'une manifestation à Saül dans le cadre de la semaine national des "**Rendez-vous aux jardins**" au mois de mai.

Projet "**Amazonie pour tous**". (cf.p.20).
Carte technique des sentiers. (cf.p.21).

Le PAG a répondu favorablement à la demande de la commune de Saül pour intervenir dans le cadre des **activités périscolaires** (cf.p.23) mises en place à partir de la rentrée 2014. Ainsi, une fois par mois, encadrés par des agents du PAG, les élèves de Saül participent à des **animations ayant pour thématiques l'environnement, le développement durable et l'écoresponsabilité**.

Projets en cours d'élaboration.

[1.3]

INTERVIEW D'UN MAIRE ADHÉRENT

M. SERGE ANELLI,
MAIRE DE MARIPA-SOULA



La commune de Maripa-Soula, plus grande commune de France, s'est choisie un nouveau maire depuis mars 2014. Le 30 juin, le conseil municipal délibérait en faveur de la charte des territoires du Parc amazonien de Guyane, devenant ainsi la 3^e commune à adhérer.

Quelles ont été les principales motivations du conseil municipal de Maripa-Soula pour cette adhésion à la charte des territoires ?

Je pilote une équipe municipale naissante qui veut accompagner toutes les bonnes œuvres et les bonnes actions autant que besoin. Il fallait adhérer à un moment donné et nous l'avons fait sans trembler, malgré les menaces de certains opposants à la charte. Je pense que dans la vie il faut oser faire les choses et ne pas se replier derrière des idées reçues.

Qu'est-ce que le maire et son conseil municipal attendent de cette charte ?

Nous arrivons aux responsabilités au moment où les deniers publics se raréfient. Nous savons également que le PAG vit les mêmes restrictions budgétaires que nous. Par conséquent, il sera difficile de croire que la poule aux œufs d'or existe toujours. Nous prônons dès lors un travail en partenariat avec le PAG à travers la charte. Nous comptons multiplier les échanges (informations, etc....)

Quels sont les grands projets que la commune veut mettre en avant avec l'accompagnement du Parc amazonien de Guyane ?

Nous pensons d'abord à l'amélioration de la qualité de vie des habitants par un développement économique local et durable. Il faut par exemple développer les filières agricoles, forestières et les activités touristiques car elles sont pourvoyeuses d'emplois, aider à éradiquer l'orpaillage illégal, à désenclaver la commune par une voie terrestre, à trouver des solutions à court et à moyen terme avec la commune pour inverser la courbe du chômage par l'intermédiaire du programme LEADER par exemple.

Comment voyez-vous l'avenir de cette commune du Maroni ?

Maripa-Soula a été dans le passé le centre administratif du fleuve. Nous voulons qu'elle redevienne la commune pilote du Haut-Maroni. Nous savons que les trente glorieuses sont loin derrière nous mais cela ne doit pas nous empêcher de rêver et d'être visionnaires. Aujourd'hui, l'Etat et les collectivités nous accompagnent et nous les remercions au passage. Pour que Maripa-Soula prenne un essor beaucoup plus considérable, nous avons besoin d'être épaulés et le PAG devrait être l'un de nos partenaires privilégiés.

▼ Vue aérienne du bourg de Maripa-Soula © J. Amiet





LEADER SUD.....	8
LE DISPOSITIF MICRO-PROJETS.....	9
AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE.....	11
ACCOMPAGNER ET STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES.....	16
AMÉLIORER L'OFFRE TOURISTIQUE DES TERRITOIRES.....	19
EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	22

2

DEVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES

LOCAL DEVELOPMENT OF THE TERRITORIES

One of the challenges of the National Park is to work with the communities to promote the development of suitable, local and sustainable economic activities. This includes, for example, helping to structure micro-sectors adapted to the pace of life and conditions in the territory, and providing guidance to project promoters in the fields of crafts, cultivation of food crops and fair and sustainable tourism, but also supporting the towns located in the park in their projects combining local development and environmental protection. Improving quality of life for the inhabitants of the French Guiana Amazonian Park's territories is a prerequisite to achieving those goals.

Un des enjeux du Parc national est de favoriser le développement d'activités économiques adaptées, locales et durables en concertation avec la population. Il s'agit, par exemple, de contribuer à la structuration des micro-filières adaptées au rythme et au fonctionnement du territoire et d'accompagner des porteurs de projets dans les domaines, de l'agriculture vivrière, de l'artisanat et du tourisme équitable et durable, et aussi de soutenir les collectivités dans leurs projets alliant développement local et protection de l'environnement. Mais pour cela, l'amélioration de la qualité de vie des habitants des territoires du Parc amazonien de Guyane est un préalable.

[2.1] LEADER SUD

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE 2014

Le Parc amazonien de Guyane anime le groupe d'action local Sud (GAL Sud) qui porte le programme européen LEADER. Il vise à créer du "Lien Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale" en faveur des zones rurales défavorisées. Il s'appuie pour cela sur les fonds européens FEADER. Le fil rouge du programme LEADER porte sur la création d'un véritable tissu économique en valorisant les ressources locales et ce dans le respect des modes de vie.

En 2014, la cellule LEADER du PAG, en charge de l'animation du GAL Sud, a réuni quatre comités de programmations :

- en plénière à Rémire-Montjoly les 10 mai et 3 décembre 2014 ;
- par consultation écrite les 14 août et 27 octobre 2014.

L'assemblée régionale LEADER s'est tenue le 19 février 2014 à Cayenne. Le fait marquant pour le GAL Sud est l'abondement de 94 000 €⁽³⁾ de fonds LEADER sur la programmation en cours. Ceci est lié à l'effort conséquent de programmation de projets en 2013 (19 projets) et au portefeuille prévisionnel de projets envisagé pour 2014.

Depuis le début du programme en 2009, 60 projets ont été programmés, dont 12 pour la seule année 2014. Cela représente un montant total de 2,33 millions €⁽¹⁾ dont 1,79 million € du fonds LEADER (soit 98% de la 3^e maquette modifiée⁽²⁾ lors de l'assemblée régionale). Des demandes de paiement ont été remontées au service instructeur à hauteur de 1,5 million €, dont 965 832 € de subventions LEADER ont été payés aux porteurs de projets au 31 décembre 2014. A noter que sur toute la période, 7 projets ont dû être déprogrammés, notamment pour des raisons de calendrier ou de difficultés financières ou personnelles rencontrées par des porteurs de projets.

Quatre agents du PAG travaillant sur le programme LEADER ont participé à la *Pirogue de la création*, organisée par la Région et l'Agence Régionale de Développement et d'Innovation, pour aller à la rencontre des porteurs de projets du Maroni du 29 septembre au 2 octobre 2014. A noter également que cinq agents du PAG ont participé aux 4^e rencontres des chargés d'appui aux associations du 9 au 11 décembre 2014.

(1) Ce montant financier inclut les subventions LEADER + les fonds des partenaires (CNES, Conseil général, Région Guyane) et les apports des porteurs de projets.

(2) La maquette initiale de LEADER a été modifiée 2 fois.

(3) La maquette financière du programme LEADER Sud est passée de 1,74 million € à 1,83 million €.



◀ Equipement nautique financé par le programme Leader.
Randonnée sur le Maroni. ©T. Bellardie/ Kayak club de Maripa-Soula.

LEADER SUD : FIN DE L'ACTE 1

La première programmation de LEADER Sud, qui finance et accompagne des projets publics et privés de développement local depuis 2009, vit ses derniers instants avant de faire peau neuve pour la période 2015-2020. Période sur laquelle de nouveaux fonds seront principalement mis à disposition par l'Europe pour contribuer au renforcement de la dynamique du territoire. Charlotte Loussouarn, coordinatrice LEADER au PAG détaille : " au cours de la période 2009-2014, 53 projets ont été soutenus au total par le dispositif pour un total de 1,8 millions d'euros. Nous avons notamment contribué à la réalisation de 21 projets culturels, 9 projets

d'entrepreneuriat, 8 projets d'accompagnement / formation, 9 projets touristiques et 3 projets liés à l'agriculture" .

Suite au dernier comité de programmation qui s'est tenu début décembre, un dernier projet a été programmé. Il s'agit du développement d'une activité de sciage-rabotage à Maripa-Soula. Notons que le Conseil d'administration du PAG, en date du 28 novembre 2014, a validé l'engagement du PAG dans une nouvelle démarche LEADER pour la période 2014-2020. Il s'agira pour l'établissement public de porter une nouvelle candidature, de porter un nouveau GAL Sud et de consulter les communes.



▲ Christian Difou dans son atelier de mécanique avec du matériel mis à disposition par le PAG dans le cadre du dispositif Micro-projets. © I. Lorre/ PAG

[2.2] LE DISPOSITIF MICRO-PROJETS

Le dispositif de professionnalisation entrepreneurial « Micro-projets » déployé par le PAG a pour objectifs principaux de mettre en place des ateliers de type « formation / action » en accompagnement des initiatives économiques. Ceci doit permettre aux porteurs de projets de tester leur activité en ayant accès sous conventionnement, à la mise à disposition du matériel nécessaire à la mise en place de leur activité. L'idée étant de les rendre acteurs d'un développement endogène avec un accompagnement personnalisé. Ce dispositif est mis en œuvre grâce aux fonds européens LEADER (cf. p.8) et au Contrat de plan Etat-Région.

En 2014, il aura mobilisé 2 agents à plein temps (dont 1 personne sur le Maroni) avec une contribution active de l'ensemble des agents du PAG dédiés au développement local.

Christian Difou et Brian Taluen nous expliquent comment le dispositif Micro-projets soutient leur activité respective.

INTERVIEW CHRISTIAN DIFOU, MÉCANICIEN À PAPAÏCHTON

Christian, parlez nous de vous et de vos projets

Je suis mécanicien. Après un Bac Pro Maintenance Véhicule Automatisé en 2009 au lycée Michotte à Cayenne, j'ai trouvé du travail dans un garage pendant 6 mois. Puis j'ai eu une proposition pour travailler aux services techniques de la mairie de Papaïchton, mon village d'origine. Cela fait plus de 2 ans que j'y suis. Aujourd'hui je souhaite ouvrir un atelier de mécanique et de vente de pièces détachées dans le bourg de Papaïchton pour rendre service à la population et me professionnaliser.

Depuis combien de temps avez-vous ce projet ?

Depuis 2009. En fait il n'y avait personne à Papaïchton pour réparer les voitures et une grande demande.

Avec mes petites économies, j'ai petit à petit acheté quelques pièces et rendu des services. Ça marchait bien. Ça complétait mes revenus. Comme je voulais voir un peu grand, je n'ai pas lâché. Mais faute de financements, je n'ai pas pu aboutir le projet. Je me suis relancé récemment avec l'aide du PAG.

Pourquoi avez-vous sollicité le Parc amazonien de Guyane ?

Les agents du parc à Papaïchton m'ont parlé des aides à la création de ma micro-entreprise. J'ai ensuite rencontré le responsable de Micro-projets qui m'a expliqué tout le dispositif. Comme j'étais très motivé, je me suis lancé, j'ai repris confiance. Dans un premier temps, le prêt de matériel m'aide pour le fonctionnement de mon atelier.

Le parc m'appuie dans mes démarches administratives et m'oriente vers d'autres types d'aides comme celles de la Région, le microcrédit... On m'explique comment élaborer un dossier de subvention, etc. Ça aurait été plus long si j'avais été tout seul. Ça me permet d'aller un peu plus vite.

Quelles sont vos envies pour la suite ?

Améliorer l'atelier mécanique pour que ce soit un vrai atelier, avec un employé ou deux. Je souhaite être chef d'entreprise, manager une équipe. C'est ça qui me plaît. Dans 5 ans, j'espère être à l'aise avec mon activité.

INTERVIEW BRIAN TALUEN, RESPONSABLE D'UN MULTISERVICE À TALUEN



Brian, qui êtes-vous et que faites vous ?

Je m'appelle Brian Taluen, je suis le fils du chef coutumier M. Taluen Opoya. Je travaille dans l'unique épicerie du village de Taluen depuis 8 ans. Je fais le barman et je vends des produits congelés. Mon métier, c'est la vente: quand j'étais enfant, je regardais toujours les commerces et je rêvais de faire ça plus tard.

Quel est votre parcours ?

Je suis allé au collège à Maripa-Soula jusqu'en 4^e. J'ai dû arrêter car mes parents n'avaient pas suffisamment d'argent. Alors, j'ai aidé mes parents et d'autres personnes pour des petits boulots comme transporter des planches en forêt ou le travail dans les abattis. A l'âge de 25 ans, comme je n'avais pas d'emploi, j'ai touché le RMI. A l'époque, il n'y avait pas de libre-service à proximité

de Taluen. J'ai donc économisé de l'argent pour construire le bâtiment où se trouve l'épicerie. J'ai acheté un premier congélateur pour vendre des boissons. Puis ensuite j'ai vendu des produits d'épicerie comme des biscottes, du lait, de l'huile de soja...

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

En 2007, ça marchait bien mon épicerie... Mais quand les commerçants chinois se sont installés en 2009 de l'autre côté du fleuve, au Suriname, ils ont commencé par baisser les prix pour attirer les clients. A partir de là, il était difficile de vendre mes produits. Le coût de l'essence pour m'approvisionner à Maripa-Soula et les prix côté français étaient trop élevés. Je ne pouvais pas faire concurrence. J'ai juste gardé la vente de boissons.



Comment avez-vous entendu parler de Micro-projets ?

Des agents du PAG en mission dans le village venaient parfois acheter des boissons chez moi. En discutant, j'ai parlé de mon projet, des difficultés à garder les produits congelés à cause des problèmes d'électricité qui m'empêchent de faire fonctionner les congélateurs 24/24h. Ils m'ont alors parlé de Micro-projets et expliqué comment ça pouvait m'aider à développer mon activité. On a signé une convention et ça m'a bien aidé : le PAG m'a prêté deux congélateurs et des panneaux solaires pour relancer l'activité.

Ça me va bien ce dispositif, je vis plus sereinement qu'avant. Je peux économiser un peu d'argent. Avant j'avais du mal à faire face à tous les frais. Ce qui est bien aussi, c'est qu'on me propose des formations pour savoir gérer mon activité dans le futur et la régulariser progressivement.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Je veux que ça marche bien pour l'épicerie. Je veux aussi fabriquer un bâtiment et mettre des hamacs pour faire un lieu d'accueil. Les gens cherchent où dormir ici. Avec ma femme, on va essayer d'améliorer tout ça et construire petit à petit.

UNE FORMATION POUR LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

A travers le dispositif Micro-projets, le PAG a recensé un besoin de formation des acteurs de la transformation et de la préparation de produits alimentaires. Afin de répondre à ce besoin et pour ancrer les acteurs dans des activités durables et professionnelles, une formation de base en hygiène alimentaire a été mise en œuvre avec le partenariat du CFPFA de Matiti. La formation a bénéficié à 48 stagiaires des communes de Maripa-Soula et de Papaïchton, dont 31 restaurateurs, 11 agro transformateurs et 6 porteurs de projet.

" La méthodologie utilisée reposait essentiellement sur la pratique

professionnelle et l'expérience des participants. La théorie et les exercices en groupe ont été associés à des mises en situation, avec notamment des visites de cuisines artisanales ", détaille Isabelle Lorre, responsable Micro-projets sur le Haut-Maroni. Le suivi de ces entrepreneurs pourra prendre différentes formes comme la mise à disposition de matériels de cuisine pour améliorer les conditions de stockage, de maintien au chaud et de transport des aliments. Des formations sur la gestion économique de l'activité et de l'information sur les différentes possibilités de déclaration de l'activité seront aussi proposées : " Il nous

semble essentiel de poursuivre ces moments d'échanges et de formation qui sont indispensables à la structuration d'activité et la professionnalisation", complète Isabelle.

Cette initiative a permis de décerner aux participants une attestation justifiant d'une connaissance des principes de base de l'hygiène alimentaire rendue obligatoire par les services de l'Etat par l'arrêté ministériel du 25 novembre 2011. Elle ouvre également une possibilité de régulariser et de protéger leur activité.

[2.3] AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

LE POINT SUR LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU PARC AMAZONIEN

Initié en 2007 par les élus, le Plan d'accompagnement du Parc amazonien (PAPA) est un dispositif ayant vocation à rattraper les déficits en équipements et en services de base des communes du Sud.

La planification du PAPA sur la période 2007-2014, avec 64,7 millions € d'opérations inscrites au budget, a permis des avancées significatives pour la mise en place d'infrastructures de base (eau potable et électricité). Selon la volonté des élus, l'effort reste à maintenir pour l'amélioration du cadre de vie des habitants, notamment en matière d'assainissement et de gestion des déchets. Face à ce constat les partenaires du PAPA ont décidé, lors du comité de pilotage de juin 2014, de travailler à une proposition technique et financière en vue de planifier la période 2015-2020. Ceci a donné lieu à une série de rencontres de terrain entre les communes, le sous-préfet aux communes de l'intérieur et le président du Parc amazonien de Guyane au cours du second semestre 2014.

Suite à ces échanges sur le terrain, le comité de pilotage s'est réuni en Préfecture le 1^{er} décembre 2014 en présence des représen-

tants des cinq communes concernées*, du Conseil général, des services de l'Etat et du PAG. Au cours de cette réunion, les élus ont réaffirmé leur souhait de maintenir la dynamique de mise en place d'équipements dans le Sud de la Guyane. Ils ont ainsi exprimé vouloir :

- Maintenir le fléchage des crédits vers le Sud de la Guyane pour les cinq prochaines années (les besoins sont estimés à 60M€).
- Mettre en place un guichet unique dédié aux communes du Sud de la Guyane.
- Mettre en place des ressources techniques en ingénierie dédiées à ces communes.

*Maripa-Soula, Papaïchton, Saül, Camopi et Saint Elie.

66%

DES OPÉRATIONS* SONT RÉALISÉES
OU EN COURS DE TRAVAUX

21%

DES OPÉRATIONS* RESTENT À PROGRAMMER
(GRANDS CHANTIERS DE DÉSENCLAVEMENT)
ET APPELLENT UNE DÉCISION

80% *

DES OPÉRATIONS* BÉNÉFICIENT
D'UN FINANCEMENT

*Opérations identifiées et programmées sur la période 2007-2014

▼ La réhabilitation de la décharge de Maripa-Soula, une opération qui a bénéficié d'un financement dans le cadre du PAPA. © G. Feuillet / PAG



Électrification du Haut-Maroni : ça se prépare !

Les villages d'Elahé, Taluen-Twenké, Cayodé, Antecume-Pata et Pidima, sur le Haut-Maroni, seront prochainement desservis par le service public d'électricité. Une démarche d'accompagnement de l'arrivée de ce nouveau service public est d'ores et déjà déployée. En vue d'informer la population sur les principes de sécurité vis-à-vis de l'électricité, une mission de sensibilisation a été organisée in situ du 8 au 18 décembre 2014, à l'initiative d'EDF et du Parc amazonien de Guyane, dans le cadre du Programme Régional pour la Maîtrise de l'énergie.

Regroupant l'association Kwala Faya, le médiateur énergie⁽¹⁾ de la communauté de communes de l'Ouest guyanais et un électricien, la mission a proposé une série d'animations dans chaque village, autour d'une installation intérieure « témoin ». Pour Matthieu Descombes, ingénieur développement au PAG, il s'agissait avant tout " d'informer sur les normes dans un but de protection des habitations et des personnes. On a notamment parlé des principes de la mise à la terre, du fonctionnement et de l'utilité du disjoncteur". L'occasion également pour les habitants de réaliser concrètement une installation électrique, et ce de manière

participative. " Nous avons aussi mis en situation des personnes qui souhaitent être accompagnées pour ensuite se professionnaliser ", poursuit Matthieu Descombes.

La phase 2 de l'action, qui aura lieu dès le 1er trimestre 2015, consistera à proposer une formation plus spécialisée et un accompagnement administratif et technique des « assistants électriciens ». Par cette démarche, le PAG souhaite également accompagner la création d'emplois locaux.

(1) Le Programme régional de maîtrise de l'énergie a lancé en début d'année 2014 un programme d'actions de maîtrise de l'énergie (MDE) sur le Haut-Maroni. Afin de coordonner les différentes actions d'information et de sensibilisation, et ce au plus près des habitants, la communauté de communes de l'Ouest guyanais a recruté un médiateur énergie basé à Taluen. Le Parc amazonien soutient cette démarche par la mutualisation de ses moyens logistiques (moyens de transport, de communication, locaux, etc) et la mise à disposition d'un de ses agents comme référent de proximité.

ÉLECTRIFICATION DOMESTIQUE SUR L'OYAPOCK

L'association Kwala Faya porte un projet faisant la promotion du photovoltaïque comme solution pour l'électrification domestique sur les fleuves frontaliers de Guyane. Dans ce cadre, des actions de formation et de sensibilisation ont été menées en 2014 sur la commune de Camopi / Trois-Sauts, en partenariat avec les acteurs de l'électrification et soutenues par la Région Guyane et le CNES. Une proposition de programme d'intervention mettant en avant la production d'énergie solaire a été présentée aux partenaires en septembre, dans le cadre des groupes techniques du suivi du plan d'accompagnement du parc amazonien.

Un partenariat pour la collecte des piles usagées

Le Parc national a signé une convention de partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC pour optimiser la collecte des piles usagées dans les communes situées dans le PAG et ce sous l'égide des collectivités compétentes en matière de déchets (communauté de communes de l'Ouest guyanais à Maripa-Soula et Papaïchton, communauté de communes de l'Est guyanais à Camopi). Ce partenariat intègre la prise en compte des spécificités des territoires, le service rendu aux communes et aux populations, et la mutualisation des moyens notamment logistiques, mis en œuvre par le PAG et SCRELEC.

Les grands points de cette convention sont :

- le suivi qualitatif et quantitatif des points de collecte,
- des échanges et partages d'expériences en amont des démarches de sensibilisation et de collecte,
- l'accompagnement du développement local durable des communes,
- la mutualisation des moyens matériels et humains
- l'éducation à l'environnement et au développement durable et la communication.



▲ Installation de panneaux solaires à Antecume-Pata. © G. Feuillet / PAG



◀ Collecte de piles usagées au dispensaire de Trois-Sauts. © G. Jaffrelot / PAG



▲ Carte toponymique de la zone de Camopi.
© SI PAG

Cartes toponymiques et historiques Teko et Wayapi

L'Observatoire hommes-milieus (OHM) Oyapock du CNRS et le Parc amazonien de Guyane avaient publié en 2013 une série de cartes toponymiques et historique de la vallée de l'Oyapock, réalisées avec le précieux concours d'habitants qui ont puisé dans la mémoire collective. Ces travaux ont été restitués aux habitants en 2014.



Conformément aux engagements pris au lancement de ce projet, une mission de restitution, attendue par la population, a été organisée en février 2014. "Toutes ces données proviennent essentiellement d'échanges entre scientifiques et habitants. C'était important pour nous de les restituer officiellement", explique Pauline Perbet, géomaticienne du PAG. Les jeux de cartes ont donc été diffusés auprès des autorités coutumières de Camopi et Trois-Sauts, ainsi qu'aux écoles, et la mairie. Chaque diffusion a permis des temps d'échanges avec des habitants. L'occasion, entre autres, d'expliquer le métier de cartographe et l'importance des données satellitaires dans la cartographie moderne. A noter aussi que dans le cadre de la convention cadre de partenariat qui lie le Rectorat et le PAG, une séance d'animation a été organisée au collège de Camopi autour de ce travail cartographique.

◀ A Trois-sauts et Camopi, les habitants ont pris connaissance des cartes toponymiques du Haut-Oyapock. © G. Jaffrelot / PAG

DES CARTES POUR LES CENTRES DE SANTÉ

L'Agence régionale de santé (ARS) de Guyane a souhaité doter les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) de cartes des bassins de vie dont ils ont la charge. Ces cartes ont pour but d'aider les personnels soignants à localiser l'origine des patients, identifier les secteurs à risque et faciliter l'organisation des soins et campagnes de préventions. " Nous avons mis à jour l'inventaire des lieux de vie et réalisé des cartes sur chaque bassin de vie", dit Pierre Joubert, le responsable de la cellule SIG du parc. L'ARS s'est chargée de leur impression et de leur diffusion. Une convention entre le PAG et l'ARS a été signée en décembre 2014 pour une mise à jour annuelle.

LA POSTE ET LE PAG, DES INTÉRÊTS PARTAGÉS

En 2010, La Poste, les Forces armées en Guyane et le PAG signaient une convention de partenariat pour faciliter l'acheminement du courrier dans les villages du Haut-Maroni et du Haut-Oyapock, en s'appuyant sur les moyens logistiques des Forces armées et du PAG. Quatre ans après, l'évolution de ce partenariat vers un renforcement des actions communes au-delà de l'acheminement du courrier a été évoqué, en lien notamment avec l'arrivée des services publics sur le territoire.



◀ Fabien Martorana (au centre) entouré du maire et des membres du conseil municipal de Camopi (à droite), des agents du Parc et de l'anthropologue Pierre Grenand (à gauche). © DR

QUESTIONS AU SOUS-PRÉFET DES COMMUNES DE L'INTÉRIEUR

FABIEN MARTORANA

Quels sont les dossiers prioritaires pour l'État en termes d'amélioration du cadre de vie pour les habitants des communes de l'intérieur ?

De manière globale, l'enjeu pour les communes de l'intérieur qui vont être confrontées, au même titre que le reste des communes de la Guyane, à un véritable défi démographique, est celui de continuer à rattraper le retard en équipements standards. Des infrastructures, notamment de base, devront être renforcées (accès à l'eau potable, électricité, téléphonie, internet etc.). Les impératifs, et le préfet les a rappelés, sont entre autres de lutter contre la vulnérabilité des territoires et de la population, de renforcer la cohésion sociale, de soutenir les dynamiques territoriales, la gestion des ressources environnementales et d'encourager à la mobilité.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples ?

Concernant l'accès à l'énergie par exemple, nous avons étudié avec le Parc des solutions innovantes et alternatives pour qu'un des sites les plus isolés de Guyane, Trois-Sauts, puisse bénéficier à moyen terme d'un équipement électrique de base. Selon cette étude, chaque foyer pourrait bénéficier d'une installation électrique standard. L'État accompagnera évidemment la commune de Camopi sur le plan technique dans la réalisation de cette ambition. Il aidera également la commune de Saint-Élie à mettre en place un service approprié aux besoins de la population. Pour la ressource en eau potable, l'élaboration d'un schéma directeur pour Trois-Sauts doit permettre de définir les équipements prioritaires à réaliser. A Papaïchton, la réalisation de forages de reconnaissance permettra la recherche d'une nouvelle ressource en eau pour le bourg. Bourg où une étude de la lagune d'épuration est d'ailleurs une priorité.

S'agissant du traitement des déchets, un plan départemental pour leur gestion a été adopté et les communes de l'intérieur sont concernées. Cette question a une incidence sur l'environnement et le cadre de vie. Des solutions pérennes sont en cours d'achèvement, et l'est par exemple verra la construction de quais de transfert à Regina et à Saint Georges pour optimiser la gestion des déchets en conformité avec les exigences de l'Union européenne.

Il faudra également étudier rapidement une solution pour la décharge de Camopi. Les communes sont incitées à œuvrer en étroite collaboration avec les éco-organismes qui leur offriront également des réponses adaptées à la gestion des déchets.

Sur le plan de la santé, une approche par la médiation, telle qu'elle existe déjà sur le Haut-Maroni, est en cours d'élaboration sur le Haut-Oyapock. Elle consiste à considérer que l'amélioration du bien-être des habitants peut avoir une incidence directe sur leur état de santé. Il s'agit alors d'identifier, avec les habitants, ce qu'ils souhaitent voir évoluer dans leur quotidien afin que la vie leur soit rendue plus agréable. Je suis très attaché à l'association des populations au processus d'identification des causes de leurs maux. Sans cela, ça ne marchera pas, ou alors sur un seul pied ! Cependant les approches sont tout à fait complémentaires, et il faut souligner tous les efforts réalisés par l'Agence Régionale de Santé et les hôpitaux. L'INSERM est pleinement associée à la définition de cette politique publique que l'État souhaite voir mettre en place rapidement. L'innovation dans l'approche, à conditions qu'elle suscite la concertation et la participation de tous les acteurs institutionnels, demande beaucoup de conviction et mobilise aujourd'hui énormément d'énergie. Ces travaux devraient aboutir à la création d'une cellule régionale du mieux être co-pilotée entre autres par l'INSERM, l'ARS, la préfecture, le Parc etc. Cette structure permettrait d'approfondir la connaissance sur les causes du mal être et du suicide, mais aussi de renforcer les actions des associations existantes en les appuyant stratégiquement.

L'amélioration du bien être passe aussi par la dynamique économique. Dans l'intérieur, les idées de projets sont nombreuses et l'État est présent pour les identifier et les accompagner. Je crois beaucoup en la vertu de l'exemple ! Un jeune qui réussit dans la réalisation de son ambition est un jeune qui montre que c'est possible. Avec l'appui des services de la DIECCTE notamment, mais aussi de la mission locale, ces embryons d'entreprises sont détectés afin que le porteur soit mieux encadré et surtout bien informé. Mon objectif premier dans ce domaine est de faire en

sorte que le futur artisan ou entrepreneur soit rassuré et sa démarche sécurisée. La « pirogue de la création » mise en circulation sur les fleuves par le Conseil régional est un concept très dynamique. Les retours sont très positifs et les démarches sont véritablement complémentaires avec celles de l'État. J'ai la conviction que les initiatives partenariales offrent plus de visibilité sur le terrain aux yeux de la population. Nous devons les démultiplier pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens.

D'ailleurs, les réponses à ces questions essentielles pour l'avenir de l'intérieur sont envisagées dans un document stratégique important, le futur (ndlr : au jour de l'interview) contrat de plan État-Région. Les financements par les fonds européens et par le contrat de plan pourront donc contribuer à améliorer le niveau d'équipement au profit des populations.

Quel bilan pouvez-vous faire pour 2014 en termes de missions de service public ? Quelles sont les perspectives pour 2015 ?

Ce qui est important, c'est de maintenir un niveau satisfaisant en termes d'accès aux services publics pour les populations les plus éloignées. C'est un objectif prioritaire que m'avait fixé le Préfet en janvier 2014. La stratégie adoptée a été celle de multiplier les missions vers les sites les plus isolés. Avec l'aide conséquente du Parc et la participation active du Conseil général, plusieurs missions polyvalentes ont été conduites sur l'Oyapock jusque Trois-Sauts. De nombreux agents de la préfecture, de la DAAF, de la DIEC-CTE, de la CGGS, de la CAF, de la mission locale, des assistantes sociales (etc) y ont participé. Sans oublier ceux du Parc évidemment ! Je tiens sincèrement à saluer leur sens aigu de l'intérêt général. Nous avons également transporté les membres d'une association qui ont animé des ateliers sur place. Je veux souligner enfin le rôle du RSMA qui, outre l'exercice de sa mission première d'information et de recrutement, a fait un travail formidable de réfection de ponts et de passerelles à Trois-Sauts en faisant participer les jeunes des villages. Voyez à travers ce bel exemple toute la dimension symbolique !

La démarche est naturellement très appréciée de la population et les résultats sont positifs. A titre d'illustration, des centaines de demandes de renouvellement ou de titres d'identité ont été traitées par la préfecture. La directrice de la Caisse de sécurité sociale m'a informé qu'à Camopi 98 % des habitants étaient désormais couverts.

Mon ambition est pour 2015 de maintenir le rythme des missions, mais surtout de pérenniser l'offre aux usagers. Il faut aller plus loin. Avec le secrétaire général de la préfecture et ses services, nous réfléchissons aux moyens de mettre en place des relais, en collaboration avec les communes, au cœur des territoires.

Comment analysez-vous le rôle du PAG dans cette articulation entre l'État et les collectivités locales en termes de service public ?

Il faut plutôt évoquer le service public, et non pas seulement les missions de service public qui réduiraient considérablement toute la dimension que le Parc occupe en Guyane. N'oublions pas que la Charte énonce dans ses principes généraux l'adaptation des

politiques publiques et des réglementations aux réalités des territoires !

Ce rôle est essentiel. Tout d'abord parce que le Parc offre un maillage territorial complet. Ses agents sur le terrain sont principalement recrutés parmi les habitants. Puis le Parc a une connaissance parfaite des sites et du contexte dans lequel il exerce ses missions. En termes de gouvernance, j'ai fait part en conseil d'administration de la nécessité de replacer les élus au cœur des dispositifs et des échanges. Le directeur du PAG, Gilles Kleitz, a entrepris une démarche très constructive sur ce plan. Je pense évidemment à la place et au rôle du conseil des habitants. Cette démarche renforcera le "rang citoyen" de l'établissement dans ses rapports avec élus et la population. Sans oublier bien sûr le rôle primordial que doivent jouer les chefs coutumiers. Je suis certain que cette évolution offrira au Parc encore plus de visibilité sur les territoires du Sud. Ce qui est incontestable, c'est que cet établissement public est un véritable levier pour l'État, tant sur le plan de la préservation de l'environnement, du partage de la connaissance et de la cohésion sociale locale.

En termes d'ingénierie de projets, d'équipements, de renforcement des infrastructures, le Parc est en mesure d'être force de proposition auprès du Préfet et des élus. Son rôle est à mon sens celui d'identifier les besoins exprimés sur son territoire pour les mettre en relief et les accompagner.

Les collectivités souffrent parfois en effet d'un manque de compétences pour le suivi de leurs projets. Le Parc est aujourd'hui pour elles une porte d'entrée sur les territoires du Sud. Pour le Préfet, le Parc est un intermédiaire de proximité efficace et cette mission doit s'amplifier, en lien étroit évidemment avec les sous-préfets territorialement compétents.

Sur le plan stricto sensu de l'accès au droit, le Parc figure parmi les acteurs identifiés, en raison du maillage que j'évoquais tout à l'heure, pour accueillir ponctuellement des agents de l'État, des opérateurs, voire des collectivités. L'inclure totalement à la stratégie d'action sur ces questions permettra sans aucun doute le renforcement des missions de service public.

Vous le constatez, les marges d'évolution et d'adaptation sont réelles au service de l'intérêt général ! C'est ce qui caractérise d'ailleurs nos missions au service de nos concitoyens sur ces territoires passionnants.



▲ Fabien Martorana entouré de Claude Suzanon et Gylaine Bourguignon, respectivement président et vice-présidente du CA du PAG. © PAG



[2.4]

ACCOMPAGNER ET STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES

Un voyage d'étude pour les exploitants forestiers

Bien que les problématiques soient différentes selon les secteurs géographiques, la nécessité de structuration de la filière forestière représente un enjeu commun pour l'ensemble des bassins de vie du parc. En novembre 2014, le PAG, en partenariat avec l'ONF, a organisé un voyage d'étude de 4 jours destiné aux exploitants forestiers, scieurs, artisans et porteurs de projet de la filière bois. Onze personnes, venant des communes de Maripa-Soula, Papaïchton et Saül ont participé au voyage et visité des exploitations de bois, des scieries et des menuiseries sur les secteurs de Saint-Laurent-du-Maroni et Mana.

"Ce type de voyage permet de développer le réseau interprofessionnel et favorise la découverte d'autres techniques de travail, voire d'autres activités de la filière forestière. Cela permet aussi de comparer les différents modes de gestion qui ont cours tant

dans les communes de l'intérieur que dans le domaine forestier permanent et dans les zones de droits d'usage", dit Fanny Rives, chargée de mission forêt-bois au PAG. Alternant visites de terrain et échanges en salle, les participants ont pu aborder des sujets techniques comme le choix des essences, l'intérêt et les contraintes du marquage des arbres avant abattage et l'utilisation du GPS pour faire le suivi des coupes, ainsi que la comparaison de matériel d'exploitation et de sciage. "Nous avons aussi parlé de certains aspects économiques avec les prix pratiqués selon les types d'exploitation et les produits commerciaux ou encore la valorisation des déchets d'exploitation pour la menuiserie et l'artisanat", complète Fanny Rives. Ce voyage d'étude a été financé par le Parc amazonien de Guyane.

▼ Visite d'une parcelle de coupe à Saint-Laurent-du-Maroni : un agent de L'ONF explique aux exploitants du Maroni et de Saül comment il mesure les billes pour le suivi de l'exploitation © F. Rives / PAG





▲ A Trois-Sauts, Gaëtan Mathoulin, garde-mondeur du PAG, explique aux stagiaires les techniques d'abattage contrôlé. © F. Rives / PAG



▲ A Trois-Sauts, un porteur de projets apprend les techniques de sciage à la gruminette. © F. Rives / PAG



▲ Les stagiaires font l'entretien du matériel de coupe qui sera mis à leur disposition pour démarrer leur activité. © G. Mathoulin / PAG



▲ La chargée de mission bois-forêt du PAG effectue une visite d'un chantier post-formation et discute avec les porteurs de projets sur les techniques d'abattage. © G. Jaffrelot / PAG

Un cycle de formation aux métiers du bois

Depuis 2013, quatre jeunes adultes de Camopi et Trois-Sauts participent à un cycle de formation sur les métiers du bois organisé dans le cadre du dispositif "Micro-projets" du PAG. Du matériel a été mis à leur disposition pour lancer leur activité professionnelle. Trois formations ont été organisées en 2014 en partenariat avec le CFPPA de Matiti.

Janvier 2014 : tronçonneuse et abattage

La première formation portait sur l'utilisation de la tronçonneuse et l'abattage contrôlé qui est une technique développée spécifiquement pour l'exploitation en forêt tropicale. Elle permet à la fois d'assurer la sécurité de l'exploitant et à la fois d'optimiser le rendement des coupes, afin d'économiser la ressource en bois. Cette formation a été co-animée par Samuel Cunil, formateur en techniques d'abattage contrôlé au CFPPA de Matiti, et Gaëtan Mathoulin, garde-mondeur du PAG basé à Saül et spécialiste de l'abattage.

Avril 2014 : sciage à la gruminette

La seconde formation portait sur les techniques de sciage à la gruminette depuis la préparation de la grume (positionnement, mesures, sciage à main levé pour retirer les dosses) jusqu'au sciage des pièces de bois (préparation et utilisation de la gruminette). Les techniques d'affûtage ont aussi été revues ainsi que les préconisations pour l'entretien du matériel de coupe.

Septembre 2014 : recyclage !

Au cours de la troisième et dernière session, les quatre stagiaires ont révisé les différentes techniques et renforcé les acquis depuis l'abattage jusqu'au sciage. "Ils sont à présent en mesure de fournir du bois scié aux habitants de leurs villages respectifs. Ils ont fait preuve de motivation et d'une belle progression tout au long de l'année", témoigne Gaëtan Mathoulin.

Des porteurs de projets accompagnés

L'accompagnement se poursuit dans le cadre du dispositif "Micro-projets" avec un appui à l'entrepreneuriat. Il s'agit de préparer ces porteurs de projet pour que leur activité soit économiquement viable et qu'ils évoluent dans un cadre réglementaire sain. A l'issue du cycle de formation, des malles comprenant tout le matériel de coupe et les équipements de sécurité ont été mises à disposition des stagiaires. "L'objectif est que les stagiaires puissent démarrer leur activité dans leurs villages. Plusieurs habitants sont visiblement en attente de pouvoir commander du bois localement", précise la chargée de mission forêt-bois du PAG. Forts de leurs compétences, ces nouveaux entrepreneurs ont d'ores et déjà obtenu une commande de bois de construction à Trois-Sauts.

Un stage pour devenir guide touristique en milieu amazonien

Le Parc amazonien de Guyane accompagne la structuration et la professionnalisation de la filière touristique. C'est dans ce cadre que l'établissement propose à de futurs guides du territoire un cycle de formation en trois modules : secourisme en milieu amazonien, hygiène alimentaire en site isolé et un stage itinérant d'initiation aux métiers du guidage en milieu amazonien.

En novembre 2014, treize porteurs de projets déjà actifs dans le tourisme, provenant principalement d'associations et d'entreprises du Haut-Maroni, et de l'office du tourisme de Maripa-Soula ont répondu à l'appel afin d'améliorer leurs compétences professionnelles. Ils ont participé au 1^{er} module d'initiation au guidage. Les deux autres modules seront mis en œuvre en 2015. Ce stage, financé par les fonds européens LEADER et animé par la société Guyarando, a tout d'abord conduit les participants sur la place des palmistes pour une mise en situation dans le centre de Cayenne. Ils se sont ensuite rendus sur le fleuve Kourou, où ils ont séjournés dans les camps touristiques parmi les plus fréquentés de la Guyane. L'occasion pour les stagiaires d'échanger entre-eux mais aussi avec les guides confirmés de ces camps touristiques. "La première étape de ce stage leur a permis de visiter des infrastructures qui fonctionnent et de créer un réseau inter-professionnel. C'est important pour ces futurs guides. Nous avons abordés les aspects juridiques de la profession et fait de la sensibilisation aux responsabilités qui incombent au métier de guide", dit Cédric Cuffit, chargé de mission tourisme au PAG.

Ce stage s'inscrit en cohérence avec le Schéma Régional de



▲ Les stagiaires s'initient au maniement de la boussole. © C. Berthier / PAG

Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL) approuvé le 21 octobre 2013, qui prévoit notamment la formation des guides en milieu amazonien pour renforcer le positionnement de l'offre touristique guyanaise. "Cette action de formation s'inscrit dans la politique régionale mais aussi dans la démarche de développement touristique menée par le Parc amazonien de Guyane. On souhaite accompagner la mise en place d'un tourisme par, pour et avec les populations" conclut Cédric Cuffit.



▲ Mise en terre de semis dans le cadre d'une formation agricole sur le Haut-Maroni. © DR

Dispositif de professionnalisation des agriculteurs du Maroni

Depuis 2010 le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole met en œuvre, sur le territoire du Maroni, un dispositif de professionnalisation des agriculteurs dont le PAG est partenaire. C'est dans le village wayana de Taluen que s'est déroulée une des actions du dispositif pour 2014 : il s'agit de la construction et de l'animation d'un abri maraîcher. Le projet a été réalisé en trois étapes, entre mai et juillet 2014. Les deux premières sessions réunissaient les agriculteurs de Taluen et Antecume-Pata. La dernière, organisée sur 4 jours, a vu la participation de treize agriculteurs dont cinq Aluku. "Autour de la construction de cet abri maraîcher, les objectifs de ces journées sont multiples, explique Sarah Ayangma, chargée de mission agriculture au PAG. Il s'agit de former à la pratique maraîchère et d'améliorer ou d'introduire les pratiques de compostage de la fumure, du semis, ou encore de la culture sur billon. Il y a aussi la volonté de partager et d'échanger, en faisant se rencontrer des agriculteurs amérindiens et bushinengés".

Valorisation de produits agricoles à Camopi

Le PAG a encadré une stagiaire pendant 6 mois sur la thématique du développement de filières agricoles à Camopi. Ceci fait suite à une demande de la municipalité. Les objectifs de Germaine Ebong, étudiante en Master II à Montpellier Supagro, étaient de recenser les besoins des habitants autour de la transformation du manioc, de proposer des pistes de réflexion sur la mise en place de grageries collectives⁽¹⁾ et d'identifier l'offre et la demande de produits agricoles à Camopi pour proposer des pistes de structuration. Principalement basée à Camopi, Germaine a réalisé de nombreux entretiens avec des habitants, des acteurs locaux (élus, associations...), des partenaires et des personnes ressources.

"L'étude de Germaine a permis d'analyser les potentiels de commercialisation et d'identifier les facteurs qui limitent actuellement l'émergence d'une offre commerciale de produits agricoles à Camopi. L'accès aux équipements, aux moyens de financement et

à la formation en font partie", précise Melina Roth, la chef du service développement durable du PAG.

Diverses pistes ont été proposées pour améliorer les conditions de transformation du manioc. "Cela va de l'équipement individuel à la petite unité municipale de transformation, en passant par les carbets-platines au sein d'un village, explique Melina Roth. Il s'agira ensuite d'identifier des porteurs de projets intéressés par la valorisation commerciale des différents produits frais ou transformés dans le secteur de Camopi", conclut la chef du service développement durable.

(1) Une gragerie collective est un endroit dédié à la transformation du manioc, où sont mis à disposition des platines, des bacs de lavages, des moulins, des presses...

La 6^e édition du marché artisanal du Maroni s'est tenue le samedi 7 juin à la salle omnisports de Maripa-Soula. Plus d'une quarantaine d'artisans de la vallée du Maroni et de Camopi ont présentés leurs productions au public qui a pu assister à des démonstrations proposées par des exposants amérindiens, bushinengués et créoles. A noter également la tenue d'un marché des producteurs avec la participation d'agriculteurs et cuisiniers de Maripa-Soula. De nombreuses animations

culturelles ont ponctuées la journée avec des prestations musicales assurées par les groupes Wan Ton Melody, David Khana, Angi Fu Chi, Big Boss et Bader Man du Suriname...

Cette édition a été organisée par le PAG en partenariat avec la commune et l'office de tourisme de Maripa-Soula, les associations Afiikan Lutu et Kayak club Maripa-Soula-Lawa, le CFPPA de Matiti, l'agence Couleurs Amazone et la compagnie Air Guyane Express.



[2.5] AMÉLIORER L'OFFRE TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

TOURISME ET HANDICAP : SAÛL ET LE PARC NATIONAL SE MOBILISENT

La municipalité de Saül et le Parc amazonien de Guyane affichent une volonté commune de développer l'accessibilité du territoire communal à des publics en situation de handicap. Suite à une étude de préfiguration réalisée en 2013, le PAG a engagé la mise en œuvre du programme "Saül, l'Amazonie pour tous" au cours de l'année 2014 en s'appuyant notamment sur les fonds LEADER et sur un partenariat avec la GMF.

Saül est une petite commune au cœur de la Guyane qui a fait de l'accueil touristique un de ses axes principaux de développement. Possédant de nombreux atouts, comme un important réseau de sentiers pédestres, des structures de restauration et d'hébergement et une certaine quiétude, le village est devenu un haut-lieu de la randonnée en milieu amazonien. Saül a donc décidé de rajouter une corde à son arc en se positionnant comme pionnier de la destination nature pour tous en Guyane. Dans le cadre du programme Saül, l'Amazonie pour tous, les prestataires touristiques de la commune ont bénéficié d'une formation leur permettant de mieux connaître les publics en situation de handicap et les modalités de leur accueil. "Cette formation était la première phase du projet, précise Cédric Cuffit, le chargé de mission tourisme du PAG. Elle a été financée par la GMF qui est partenaire des parcs nationaux français sur les questions d'accessibilité. Les participants ont aussi abordé la question des aménagements spécifiques de leurs structures d'accueil dans leurs projets de construction".

Un séjour test grandeur nature

La deuxième phase du projet a consisté à expertiser les infrastructures existantes en vue de proposer, au besoin, des pistes d'amélioration. C'est dans ce cadre qu'un "séjour test" a été organisé sur la commune du 6 au 12 octobre 2014 avec l'appui de fonds LEADER. Saül a donc accueilli durant une semaine un groupe de consultants spécialisés en tourisme et activités de pleine nature adaptés aux situations de handicap. Le groupe de travail mixte (personnes valides et handicapées motrices ou visuelles) était composé de membres des associations APAJH Guyane, CAPSAAA Bourgogne et de l'association



▲ M. Léon, malvoyant, a su surmonter son handicap pour participer à l'opération "Saül, l'Amazonie pour tous" et expertiser l'accessibilité des sentiers de la commune. Il se ressource ici au pied du grand Fromager du bourg.
© G. Feuillet / PAG



▲ Aidée par les gendarmes de Saül, Sandrine Ligones, handicapée moteur et experte en accessibilité, teste la "Joëlette", un matériel spécialisé pour la randonnée. © G. Feuillet / PAG



▲ "Saül, l'Amazonie pour tous", c'est aussi la découverte d'activités pratiquées à Saül. Ici, une initiation à l'entomologie proposée par Jean-Pierre Bikaeff, prestataire touristique sur la commune. © G. Feuillet / PAG

Passé Muraillon venue de Belgique. "Ils sont venus tester la destination en conditions réelles pour identifier les difficultés et voir comment les limiter. Le séjour a aussi permis de caractériser ces difficultés de manière précise pour les futurs visiteurs handicapés. Cela concerne tant les sentiers que les infrastructures du bourg et les structures touristiques", explique Eric Gaba, coordinateur tourisme et handicaps au PAG. Car voyager en situation de handicap nécessite une préparation très fine des déplacements et du séjour et ne se résume pas seulement à la question de l'accessibilité. "Les voyageurs handicapés souhaitent, comme tout un chacun, être des touristes actifs, qui rencontrent, échangent et découvrent. Et ce n'est pas toujours simple pour eux... Cela peut même s'avérer impossible ! Ce séjour d'étude très complexe est l'aboutissement d'un diagnostic commencé en 2013 et qui doit déboucher sur un projet de développement pour la commune", poursuit Eric. Une aventure technique et humaine qui, grâce au soutien de plusieurs fabricants de matériel, a également permis de tester du matériel de loisirs adapté de pointe, des fauteuils

roulants tout-terrain ou encore un prototype de système GPS de guidage pour malvoyants. "Au delà de l'aspect technique, ce fut une très belle aventure humaine. Le groupe d'experts a vécu des moments très forts sur place. Cela a permis aussi aux porteurs de projets et aux saüliens de mieux connaître les réalités que vivent les voyageurs en situation de handicap, commente Eric Gaba. Cela nous a permis d'appréhender la mise en place de services complémentaires sur les sentiers et dans les infrastructures du bourg. Ce sont parfois des aménagements très simples, mais indispensables à ce type de public". L'opération, qui compte une vingtaine de partenaires, a mis en avant la nécessité de mobiliser tous les maillons de la chaîne, du transport aux sentiers, en passant par l'hébergement. "Saül pourrait avoir tous les aménagements imaginables, ils ne serviraient à rien si les touristes handicapés devaient rester à l'aéroport Félix Eboué à cause de moyens de transports aériens inadaptés par exemple. C'est pour ça que la compagnie Air Guyane a été fortement impliquée dans notre séjour test", précise Eric Gaba.

Quelles perspectives ?

Afin que l'aventure n'en reste pas au stade expérimental, le PAG souhaite poursuivre dans les années à venir l'amélioration de l'accessibilité de Saül en développant l'information sur l'accessibilité touristique de la destination, en renforçant le potentiel de randonnée pour les déficients visuels et en engageant des travaux d'aménagement adaptés des sentiers de randonnée. "Il faudra pour cela que nous réussissions à mobiliser des partenaires comme cela a été le cas pour cette première expérience", conclut Eric Gaba. L'enjeu en vaut la chandelle.

NB : Ce séjour test a fait l'objet de deux reportages vidéo. Le premier a été réalisé par la société italienne Il Laboratorio Delle Immagini di Stefano Stefanelli pour le compte de l'association CAAAP-SA Bourgogne. Le second, intitulé Une expérience amazonienne a été réalisé pour France 5 et diffusé dans le cadre de l'émission A vous de voir, dédiée à la déficience visuelle.



Ce séjour test de l'accessibilité pour tous à Saül a aussi été l'occasion pour les participants de proposer aux enfants de l'école de Saül une matinée de sensibilisation aux handicaps. Ici une fillette essaye un fauteuil roulant sous l'œil amusé de son propriétaire. © G. Feuillet / PAG

SALON HANDI-VALIDE, 1^{ÈRE} ÉDITION

Le Parc amazonien de Guyane, aux côtés de l'Office national des forêts, a tenu un stand lors de la 1^{ère} édition du Salon Handi-Valide qui s'est tenue à Matoury les 21 et 22 novembre 2014. Organisé par les associations Guyane Ergo et AFROP Hand, ce salon a rassemblé tous les professionnels de santé, les associations et les institutions qui travaillent sur la question du handicap en Guyane. Les visiteurs ont pu découvrir les projets menés par le PAG et l'ONF sur les activités de pleine nature accessibles à tous, avec notamment l'aménagements de sentiers, la mise à disposition de matériel de loisir adapté, etc. Au cours du salon, le PAG et l'ONF ont animé une conférence-débat sur la question des activités de pleine nature pour tous. Une participation du PAG à ce salon qui fait écho au projet *Saül*, *l'Amazonie pour tous* qui s'était déroulé quelques semaines auparavant (cf. p.19-20).



Des roadbooks touristiques pour Maripa-Soula

En collaboration avec l'Office du tourisme et le CAP tourisme de Maripa-Soula, le Parc amazonien de Guyane a réalisé des roadbooks à destination des professionnels du tourisme. Il s'agit de manuels techniques permettant aux guides et animateurs locaux de développer des visites guidées du bourg et des écarts

de la commune axées sur les patrimoines culturel, historique et naturel. Ces roadbooks proposent trois circuits « clés-en-main » qui sont d'ores et déjà proposés au grand public par l'office du tourisme. Ce projet a reçu le soutien financier du programme LEADER Sud.

Itinéraires de découverte du parc national

Dans le cadre de ses missions de valorisation des territoires, le Parc amazonien de Guyane a édité la carte des sentiers et layons de Saül. Au recto, le document présente une carte au 1/25000^e des différents itinéraires de randonnée pédestre de la commune. Au verso, chaque parcours est détaillé avec son niveau de difficulté, la durée, le dénivelé, les points d'intérêt, etc. Une fresque présente également la diversité des écosystèmes accessibles depuis le réseau de sentiers et layons de Saül. Cette carte est disponible dans les maisons du Parc national ainsi qu'en téléchargement sur www.parc-amazonien.fr dans la rubrique "médiathèque".



[2.6] EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA THÉMATIQUE DES DÉCHETS AU COEUR DES PROJETS PÉDAGOGIQUES

La gestion et la réduction des volumes de déchets sont des enjeux forts pour les communes du Sud guyanais. Dans le cadre de ses missions d'éducation à l'environnement et au développement durable, le Parc amazonien de Guyane mène depuis plusieurs années des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires. Plusieurs interventions ont eu lieu en 2014, notamment sur le Maroni et l'Oyapock.

En 2014, les animateurs de la délégation territoriale du Maroni sont intervenus dans les écoles de Papaïchton et Loka au mois d'avril dans le cadre de la semaine du développement durable, et au mois de novembre dans les écoles du bourg de Maripa-Soula et de Nouveau-Wacapou. Au total, ce sont près de 750 enfants allant de la grande section au CM2 qui ont bénéficié de ces interventions.

Définir ce qu'est un déchet, identifier les différents matériaux (plastique, métal, verre, déchets verts...), apprendre le geste poubelle et la notion de recyclage sont autant de thématiques abordées, souvent sous forme de jeux. "Le premier geste éco-citoyen est tout simplement de jeter tous ses déchets manufacturés à la poubelle", explique Gaëlle Cornaton, technicienne d'animation du PAG basée à Maripa-Soula. "C'est malheureusement un geste encore peu pratiqué et même parfois volontairement non pratiqué sous prétexte que cela offre du travail aux agents d'entretien ! Cela doit évoluer". Durant les interventions, les enfants ont donc aussi appris à reconnaître les déchets dangereux et les risques qu'ils comportent pour la santé et l'environnement, en prenant notamment pour exemple la problématique des piles usagées.

De la théorie à la pratique !

Pour Gaëlle Cornaton, ces animations ont aussi été l'occasion de mettre en situation plusieurs agents du PAG qui avaient suivi au préalable une formation aux techniques d'animation : "Les collègues se sont bien appropriés la thématique et ont été en mesure de préparer en amont leurs programmes d'animation. Ils ont gagné en confiance et sont aptes à se débrouiller tous seuls !".

Les animations en classe se sont poursuivies sur le terrain avec des séances de ramassage et de tri de déchets autour des écoles sous l'encadrement d'agents du PAG et des enseignants. "C'était très convivial et nous avons terminé par un goûter avec les enfants",



▲ Animation en classe. © DR

dit Gaëlle Cornaton. Les municipalités avaient, quant à elles, mis à disposition du personnel pour que les déchets collectés par les enfants soient acheminés vers les décharges.

La semaine de la réduction des déchets sur l'Oyapock

Les enfants de Camopi et Trois-Sauts, sur l'Oyapock, ont également bénéficié de plusieurs interventions sur la thématique des déchets, notamment dans le cadre de La semaine de réduction des déchets organisée par les agents de la délégation territoriale de l'Oyapock du 17 au 21 novembre : "Nous sommes intervenus dans 12 classes de Camopi et 7 classes de Trois-Sauts", explique Jammes Panapuy, le chef de délégation. Nous avons aussi organisé pour l'occasion un concours de collecte de piles usagées". Un concours qui aura permis au PAG de récupérer plusieurs centaines de kg de piles et de les acheminer vers Saint-Georges. Trois classes de CM1 et CM2 ont aussi reçu les animateurs du PAG au cours du premier semestre, et ce à plusieurs reprises, dans le cadre d'un cycle d'animations proposé par la délégation territoriale de l'Oyapock.



▲ Les enfants de Papaïchton posent fièrement avec les agents du PAG après avoir participé au nettoyage des alentours de l'école. © G. Cornaton / PAG

COLLÈGE DE CAMOPI ET PAG : UN PARTENARIAT ACTIF

Le collège Paul Suitman de Camopi et le Parc amazonien de Guyane travaillent en partenariat depuis plusieurs années. Le PAG, qui est entré au conseil d'administration du collège en 2014, accompagne l'établissement dans la définition de son plan d'action "Éducation à l'environnement et au développement durable" pour l'année scolaire 2014-2015. Outre la contribution technique et financière au projet pédagogique *Plantons le décor*, le PAG a participé au financement de deux voyages scolaires sur le littoral guyanais : l'un sur le thème de l'agriculture, l'autre

sur l'utilisation des énergies renouvelables. A noter également la participation du PAG à l'organisation d'ateliers de transmission des savoir-faire au cours desquels l'artisan Renaud Sakeu a montré aux collégiens les techniques de fabrication d'un carbet traditionnel. Enfin, Jérémie Mata, coordinateur socio-culturel de la délégation territoriale de l'Oyapock, est intervenu à plusieurs reprises au collège pour partager avec les jeunes camopiens des contes en langue Wayãpi.

Quelles alternatives aux couches jetables ?

Les couches jetables constituent un gisement de déchets important tant dans les bourgs que dans les ha-meaux isolés de l'Oyapock et du Maroni et qui, en l'absence de filières de collecte adaptées, peuvent être source de problèmes sanitaires et de pollution durable lorsqu'elles sont jetées à même le sol ou dans le fleuve.

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation au développement durable et en écho aux actions menées en termes de gestion des déchets et plus largement pour l'amélioration du cadre de vie, le PAG souhaite proposer aux habitants des alternatives aux couches jetables, adaptées au contexte du Sud guyanais.

"C'est un besoin exprimé par les habitants et qui répond aux objectifs de réduction des déchets et d'accompagnement aux porteurs de projets, explique Matthieu Descombes, ingénieur développement au PAG. Nous avons d'abord défini la méthodologie en fonction des différents contextes locaux, puis sur le terrain, identifié avec la population les alternatives aux couches jetables les mieux adaptées. Cela a débouché sur le montage d'une opération de test, définie ensemble avec les habitants". Ce projet pilote verra le jour en 2015 et visera à promouvoir l'utilisation des couches lavables et des langes à Papaïchton.

Partenaires : Toilettes du Monde, KALITÉO, ITG consultants.



▲ Enfants à l'école de Saül © G. Feuillet / PAG



▲ La couche lavable, une alternative à la couche jetable, vieillit comme le monde © KALITÉO

A Saül, le PAG anime des temps périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, effective depuis la rentrée 2014-2015, la commune de Saül a sollicité le Parc national pour participer à la mise en place d'activités socio-culturelles de loisir pour les enfants du village sur le temps périscolaire. Emeric Auffret, moniteur-forestier, assure le bon déroulement des animations : "Chaque 3^e mercredi du mois, de 14h à 17h, j'encadre les enfants et leur propose de s'initier à des sujets variés en lien avec les activités du parc. On a généralement un temps théorique en salle suivi de cas pratiques sur le terrain, sous forme de jeux". Agro-foresterie, patrimoines, usages du bois, faune, flore, ou encore dynamique de l'eau en forêt tropicale, les thématiques ne manquent pas ! "Je fais parfois appel à des intervenants, explique Emeric Auffret. Cela peut être des collègues du parc, des agents d'autres établissements ou bien des associations". L'occasion pour les enfants de découvrir en même temps de nombreux métiers liés à l'environnement et à la forêt.



ETUDE ET GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES.....25

MISSION D'INVENTAIRES
NATURALISTES.....28

3

CONNAISSANCE ET SUIVI DES MILIEUX NATURELS

KNOWLEDGE AND MONITORING OF THE NATURAL ENVIRONMENT

Acquiring knowledge on natural environments to support sound resource management is a major mission of the Amazonian Park. The institution and its partners develop participatory programs, in close collaboration with local populations, in order to address crucial issues relating to the sustainability of game and fish resources.

The Amazonian Park pursued its goal of increasing knowledge on biodiversity by organizing a large-scale mission to carry out a biological inventory on Mont Itoupé, participating in ONF's Habitats program on the Grande Waki river and continuing its study on the White-Lipped Peccary. The institution also strengthened the skills of its field personnel by offering them appropriate natural science training courses. Finally, the PAG helped update national data bases by transmitting numerous data collected on its territory.

L'acquisition de connaissances en vue d'une bonne gestion des ressources est une des missions majeures du Parc national. L'établissement et ses partenaires développent des programmes participatifs, en lien étroit avec les populations, ce afin de répondre à des questions primordiales sur la pérennité des ressources en gibier et en poisson.

Avec notamment l'organisation d'une grande mission d'inventaire naturaliste sur le mont Itoupé, la participation au programme « habitats » de l'ONF sur la Grande Waki et la poursuite de l'étude sur les Pécaris à lèvres blanches, le Parc amazonien de Guyane a poursuivi ses objectifs de connaissance de la biodiversité. L'établissement a également renforcé les compétences de ses agents de terrain en leur proposant des formations adaptées. Enfin, le PAG a contribué à alimenter des bases de données nationales en transmettant de nombreuses données collectées sur son territoire.



▲ Les autorités coutumières souhaitent élaborer les modalités de gestion de la faune chassée. Ici, chasseurs de Camopi. © A. Brusini / aurelienbrusini.com

[3.1] ETUDE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Chasse : réflexion sur la gouvernance coutumière sur le Haut-Maroni

En 2011, les autorités coutumières wayana et aluku avaient demandé au préfet à ce que le PAG soit un facilitateur de l'expression de la gouvernance coutumière, particulièrement autour de la chasse. Ce travail d'accompagnement, lancé en 2013, s'est poursuivi en 2014.

Les autorités coutumières du Haut-Maroni souhaitent proposer à l'Etat français un document recensant les pratiques de chasse et pêche, et la gouvernance coutumière et faire remonter des propositions concrètes pour l'adaptation des réglementations. "Une des finalités est notamment d'élaborer des modalités communes de gestion de la faune chassée", précise Guillaume Longin, technicien écologie et animateur de ce dossier à la délégation territoriale du Maroni.

En 2014, deux sessions d'ateliers de travail ont été organisées à Papaïchton, Maripa-Soula, Elahé, Cayodé, Taluen-Twenké et Antecume-Pata. "Des débats ont eu lieu sur l'état des ressources naturelles en général, explique Guillaume Longin. La question des impacts de la chasse commerciale et de l'orpaillage illégal sur les stocks de gibiers ont également fait l'objet de vives discussions". Ces ateliers ont réuni une centaine de personnes dont les chefs coutumiers, les capitaines des villages et des villageois.

A Maripa-Soula, une restitution des premiers résultats des travaux menés en ateliers en 2013 et 2014 a été organisée pour les autorités coutumières. Cette restitution a été conjointement menée par le PAG et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL). En septembre 2014, une synthèse de ces éléments a également été présentée aux conseils municipaux de Maripa-Soula et de Papaïchton.



UNE EXPERTISE POUR LA MISE EN PLACE DE MESURES CONCERTÉES

Un comité est chargé d'analyser les propositions émanant des ateliers et de proposer des adaptations éventuelles de la législation en vigueur. Il est également chargé d'apporter une expertise quant aux méthodes de travail pour la mise en place de mesures de gestion concertées. Ce comité est composé de représentants des populations Aluku et Wayana, de la DEAL, de l'ONCFS et de la communauté scientifique.



▲▲ Collier satellitaire destiné à être posé sur un Pécari à lèvres blanches / Installation d'une cage en forêt pour piéger et capturer les Pécaris. © G.Feuillet / PAG

Des Pécaris suivis par satellite

Les efforts déployés par le Parc amazonien de Guyane et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage pour l'étude du Pécari à lèvres blanches ont commencé à porter leurs fruits. En effet trois animaux ont pu être capturés et équipés de colliers satellitaires en 2014.

Débuté fin 2012, grâce aux fonds européens BEST, le programme SOPPAG (Suivi opérationnel des Pécaris du Parc amazonien de Guyane) a pour objectif d'approfondir les connaissances sur le Pécari à lèvres blanches (*Tayassu pecari*), localement connu sous le nom de kochon bwa. Pourtant, l'écologie de cette espèce, qui constitue une ressource alimentaire importante pour les populations forestières et qui joue un rôle clé dans la régénération des forêts (en tant que disséminateur de graines), reste encore mal connue.

Il aura fallu près d'un an aux équipes du PAG et de l'ONCFS pour réussir à pister des hardes de Pécaris et connaître leurs habitudes pour enfin capturer et équiper trois individus d'une balise satellitaire montée sur un collier en mai, juin et décembre 2014 : "la balise envoie des signaux à un satellite qui nous renvoie des données nous permettant de visualiser les déplacements de l'animal", explique Luc Clément, responsable du projet au PAG. Les biologistes, qui espèrent équiper d'autres animaux, souhaitent approfondir leurs connaissances sur les déplacements des Pécaris, sur la taille de leurs territoires et la façon dont ils l'occupent. Outre l'obtention de ces informations, ces premières captures ont

aussi été l'occasion de tester la fiabilité des différents modèles de colliers satellitaires disponibles (ergonomie, robustesse, qualité d'émission, etc.). "Malheureusement, le 1^{er} collier posé a éprouvé des difficultés de transmission des localisations GPS de l'animal, avec des périodes de non-émission qui se sont étendues à plus de 10 jours, dit Luc Clément. Le second collier a vu son système de détachement automatique se déclencher au bout de quelques semaines alors qu'il est censé le faire après un an... Espérons que le dernier collier posé soit plus fiable !". Ces retours d'expérience permettront à terme d'affiner le choix des équipements utilisés en fonction des conditions de terrain.

Parallèlement, la collecte des échantillons ADN de Pécaris à lèvres blanches, destinée à étudier la dynamique des populations, se poursuit sur l'ensemble du territoire. "Une base de plus de 80 échantillons est pour l'instant constituée grâce à la participation de chasseurs et de restaurateurs. Un partenariat avec des chercheurs brésiliens travaillant sur cette thématique est sur le point de voir le jour, et permettra d'ici peu d'en savoir plus sur la situation des populations de Pécaris à lèvres blanches de Guyane", termine Luc Clément.



© G. Fomet / CNRS

INTERVIEW D'ANNAÏG LEGUEN, DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU LABEX CEBA

En octobre dernier, le Parc amazonien de Guyane (PAG) et le Labex CEBA ont conclu un accord de rapprochement. Rencontre avec Annaïg Le Guen, directrice exécutive du Labex CEBA.

Pouvez-vous nous définir ce qu'est le LabEx CEBA ?

Le laboratoire d'excellence CEBA, Centre d'Etude de la Biodiversité amazonienne, a été mis en place en 2011. Il a vocation à traiter de tous les aspects de la biodiversité, que ce soit la diversité génétique des espèces, la diversité des habitats, la diversité des écosystèmes. Il doit permettre aussi de comprendre comment fonctionnent ces écosystèmes et quels services ils rendent à la population.

Le LabEx CEBA, c'est un réseau de 160 chercheurs, dans 11 équipes de recherche, de 9 organismes et universités différentes, à la fois

en métropole et en Guyane. C'est un financement de 12 millions d'euros sur la période 2011-2019 avec différents moyens d'actions, des projets annuels, des projets stratégiques qui se déroulent sur trois ans, du cofinancement de thèses pour étudier la biodiversité sous tous ses angles, de sa caractérisation à la relation de l'homme avec son milieu. Le LabEx intègre aussi une dimension santé, avec l'étude des liens entre l'évolution du milieu et l'émergence des maladies tropicales.

Quelle sera l'implication du PAG au sein du CEBA ?

C'est un rapprochement en deux étapes. Il y a d'abord eu l'aspect institutionnel en 2014 : il s'agit de faire en sorte que les stratégies soient comprises, soient partagées. Nous avons proposé au PAG d'être observateur permanent au conseil des tutelles du CEBA. C'est l'organe le plus important du LabEx, l'instance décisionnelle

La gestion participative des ressources halieutiques au coeur des préoccupations du Parc national

Au sein du Parc amazonien de Guyane, la pêche est encore une activité de subsistance de premier ordre pour les communautés amérindiennes et bushinenge. Mais quel est aujourd'hui l'état des ressources halieutiques ? Quel est l'avenir de la pêche de subsistance au sein de ces sociétés traditionnelles en pleine mutation et à forte démographie ? Quel regard les pêcheurs portent-ils sur leurs pratiques et l'évolution de celles-ci ? Pour tenter de répondre à ces questions, le Parc amazonien de Guyane, en tant que gestionnaire d'espace naturel, et en réponse aux sollicitations des autorités coutumières, a développé sur le Haut-Maroni un programme participatif sur l'étude des ressources halieutiques impliquant les populations locales. A terme, il doit fournir des éléments objectifs d'aide à la décision pour la mise en place de mesures de gestion adaptées, partagées et durables. Ce programme a pour partenaire l'INRA de Rennes et reçoit le soutien de la DEAL Guyane.

L'implication des communautés locales

Le programme repose sur un travail d'enquête réalisé auprès de 135 pêcheurs volontaires afin de mieux connaître l'évolution des pratiques et les secteurs de pêche, mettre en évidence une éventuelle saisonnalité, connaître les espèces ciblées et débarquées et les techniques usitées afin de mieux appréhender les prélèvements sur la ressource halieutique. "Après avoir constitué le réseau de pêcheurs volontaires en 2013, nous avons finalisé la campagne d'enquêtes participatives en 2014", dit Guillaume Longin, en charge du dossier à la délégation territoriale du Maroni. Un autre aspect de ce travail d'enquête a débuté cette année et consiste à recueillir le témoignage de pêcheurs quant à leurs représentations de la pêche au sein de la communauté pour mieux prendre en compte l'importance socio-culturelle de ces pratiques dans les programmes de gestion de la ressource.

La génétique au service de la conservation

En parallèle, les équipes d'ichtyologues du laboratoire Ecologie et Santé des Ecosystèmes de l'INRA de Rennes essayent d'apporter un éclairage sur l'état de santé des stocks de poissons du Haut-Maroni en étudiant la variabilité génétique des populations de poissons grâce à l'analyse d'échantillons prélevés au cours de campagnes de pêche dédiées. "Cette analyse recherchera d'éventuels différentiels de variabilité génétique entre zones proches des villages et de zones non pêchées, en tenant compte des traits d'histoire de vie des différentes espèces d'intérêt halieutique", détaille Pierre-Yves Le Bail, ichtyologue de l'INRA. La première campagne de pêche pour la collecte d'échantillons a eu lieu sur la Marouini et sur la Litany en septembre et octobre 2014.



▲ Scientifique prélevant des tissus sur une torche-tigre pour des analyses génétiques. © G. Longin / PAG

composée des représentants de chacun des organismes tutelles. Le CEBA est aussi représenté au conseil scientifique du Parc. Avec ce rôle d'observateur dans le CEBA, le PAG pourra apporter sa vision et comprendre quelles sont les orientations stratégiques et les besoins des organismes de recherche.

Quelle est la prochaine étape ?

C'est l'aspect plus opérationnel avec, par exemple, la mise en cohérence des calendriers de chacun pour qu'on puisse monter des missions sur des sites privilégiés pour lesquels on a besoin d'améliorer la connaissance de la biodiversité. Le PAG met en place ses moyens logistiques sur des endroits stratégiques qu'il a ciblés sur le territoire et pour lequel il a besoin d'avoir ce porter à connaissance. Les membres du CEBA apportent leur expertise, leurs protocoles alors que le PAG apporte sa

connaissance du territoire et sa logistique. Ensemble, nous allons vers un échange et un partage des données qui profitera aux objectifs de chacun. Pour les chercheurs du CEBA, l'objectif est d'améliorer les connaissances et comprendre le fonctionnement de la biodiversité; et pour le PAG, l'objectif est de valoriser des résultats scientifiques à des fins de gestion des espaces naturels. Nos ambitions sont complémentaires et nous pourrons les atteindre par une plus grande mise en cohérence de nos moyens de terrain. Le PAG, de par son ancrage sur le territoire et sa forte implication auprès des communautés, pourra faciliter également la médiation auprès des populations et des acteurs qui ont été impliqués dans les travaux de recherche conduits par le CEBA sur le territoire du Parc. Le CEBA apportera un appui à la réalisation des objectifs du Parc sur les connaissances des ressources naturelles.



▲ Point de vue depuis le sommet du Mont Itoupé. © G. Feillet / PAG

[3.2] MISSIONS D'INVENTAIRES NATURALISTES

Les scientifiques sont de retour sur le Mont Itoupé

Quatre ans après la 1^{ère} grande mission d'inventaire pluridisciplinaire organisée par le Parc national sur le mont Itoupé, ce lieu exceptionnel situé en zone de cœur de parc a accueilli une quarantaine de scientifiques pour un nouveau travail d'inventaire naturaliste en novembre 2014. Une volonté du conseil scientifique du PAG qui souhaite que ce site soit suivi dans le temps, notamment pour appréhender les impacts des changements globaux sur les écosystèmes. Une mission qui, par ailleurs, a nécessité une importante préparation en amont mobilisant les équipes du parc.

Le mont Itoupé est un long massif situé à 80 km au sud de Saül, dans la zone de cœur du Parc amazonien de Guyane. Il s'étend sur plus de 15 km selon une orientation nord-sud et son sommet culmine à 830 m. Cela peut paraître dérisoire au regard de certaines montagnes, mais en Guyane, cela en fait le 2^e point culminant.

L'orientation atypique en Guyane du massif Itoupé (les autres massifs sont majoritairement orientés est-ouest) aiguise la curiosité des scientifiques comme l'explique Daniel Sabatier, botaniste à l'IRD faisant partie de l'expédition : " *Nous avons vu lors de l'inventaire de 2010 qu'il y avait un contraste de végétation remarquable selon les versants du massif et nous aimerions en savoir plus aujourd'hui. Nous l'avons expliqué par un effet climatique de type Foehn avec un côté au vent très humide et un côté sous le vent qui est plus sec* ". En effet le mont Itoupé présente plusieurs types forestiers, avec du côté ouest de surprenantes futaies clairsemées alternant avec quelques forêts à liane, contre des forêts à liane largement dominantes du côté est. Le microclimat qui baigne le mont Itoupé est également au centre des questionnements. En

effet, le site totalise le plus fort taux d'enneuagement du Sud du plateau des Guyanes. " *Les images satellitaires montrent que le sommet du mont Itoupé est dans les nuages toute l'année, même en saison sèche*, indique Bertrand Goguillon, le responsable patrimoine naturels et culturels du PAG. *Les brumes ne se dissipent qu'en fin de matinée* ". On trouve donc au sommet un écosystème particulier et rare en Guyane : la forêt à nuages, où règnent des conditions climatiques particulièrement humides et fraîches, et qui est dominée par un sous-bois riche en mousses, lichens, épiphytes et plantes lianescentes. Des conditions qui alimentent la théorie selon laquelle le mont Itoupé aurait joué un rôle de refuge pour un certain nombre d'espèces, comme l'explique Bertrand Goguillon : " *Au cours de l'Histoire, l'Amazonie a connu de forts épisodes de sécheresse. Les conditions climatiques au sommet d'Itoupé ont probablement permis à des espèces de se maintenir alors qu'elles auraient disparu à des altitudes plus basses. On s'attend à trouver des communautés d'espèces particulières qui pourraient nous servir d'indicateurs face aux changements climatiques* ". Ces originalités climatiques n'ont pas échappé au

conseil scientifique du PAG qui a vu en Itoupé un site idéal pour étudier l'impact des changements globaux sur la biodiversité. Ce sujet qui est au cœur de la politique environnementale nationale constitue un enjeu important pour le parc national en tant que gestionnaire d'espace protégé. Le conseil souhaiterait qu'à terme, un dispositif de suivi des changements climatiques y soit mis en place. En 2014, des aires de référence, avec des capteurs météorologiques, ont d'ores et déjà été mises en place sur le versant ouest. "Les capteurs ont été installés à différentes altitudes, sur des parcelles à 400m, 600m et au sommet. Cela permettra de suivre l'évolution des conditions météorologiques locales. Nous effectuerons les relevés de données lors de notre prochaine mission sur le site en saison des pluies", explique Raphaëlle Rinaldo, la responsable recherche et développement au PAG.

Plus de quarante scientifiques sur site

En attendant, plus d'une quarantaine de techniciens et chercheurs, appartenant majoritairement à la communauté scientifique guyanaise, a participé au deuxième inventaire naturaliste pluridisciplinaire du mont Itoupé organisé en novembre 2014. Au programme de cette seconde mission d'envergure, l'étude de la dynamique des forêts avec la participation des botanistes de l'IRD de l'unité mixte de recherche AMAP (Botanique et bioinformatique de l'architecture des plantes) : "La question générale qui nous anime est de savoir si on peut établir un lien entre les conditions environnementales, le turn-over forestier et la diversité des espèces et communautés d'arbres qu'elles forment. Les originalités d'Itoupé devraient nous apporter des éléments nouveaux", explique le botaniste Daniel Sabatier.

L'équipe pluridisciplinaire du programme DIADEMA, de l'unité mixte de recherche ECOFOG et porté par le Labex CEBA, était également sur site pour la mise en place de méthodes permettant de caractériser et quantifier la biodiversité. Diadema regroupe des spécialistes de nombreuses disciplines comme la botanique, l'entomologie, l'herpétologie, l'étude des champignons, etc. "Nous cherchons ensemble à étudier comment est structurée la biodiversité tant dans l'espace que le long de gradients environnementaux et géographiques. On étudie plusieurs groupes

taxonomiques, de la forêt de bas-fond jusqu'au plateau en passant par les forêts de pente. Le tout est étudié selon des protocoles standardisés reproductibles sur d'autres sites", explique Christopher Baraloto, coordinateur de DIADEMA. L'ONF faisait également partie du voyage dans le cadre de son programme "habitats" qui vise à décrire et modéliser les différents types d'habitats forestiers en Guyane (cf. p.31).

"Nous avons participé à la première mission sur Itoupé en 2010. Cette année, nous avons complété notre inventaire botanique et pédologique, notamment sur le versant est que nous n'avions pas pu prospecter", précise Olivier Brunaux, ingénieur forestier à l'ONF. L'inventaire des insectes, débuté lors de la première mission, a également été complété avec un effort d'échantillonnage conséquent mené par les spécialistes de l'association SEAG (Société entomologique des Antilles-Guyane). "Nous avons recensé plus de 1 900 espèces en 2010, dont certaines sont nouvelles pour la science. Et encore, l'identification des spécimens récoltés n'est pas terminée. Cela mobilise un réseau d'une quarantaine de spécialistes, explique Pierre-Henri Dalens, le président de la SEAG. Nous espérons en trouver d'autres ! On a placé un grand nombre de pièges à différentes altitudes pour voir si ce paramètre a une influence les espèces d'insectes qui y sont représentées".

D'importantes découvertes scientifiques

Au cours de la mission, les scientifiques ont identifié certaines espèces rares, voire nouvelles en Guyane : "Une espèce de fougère nouvelle en Guyane a été collectée. Elle appartient au genre Grammitis. D'autres fougères rares, témoins d'une époque pas-



▼ Scientifique du programme Diadema étudiant les champignons. © A. Brusini / aurelienbrusini.com

▼ Entomologistes du programme Diadema étudiant les arthropodes du sol à l'aide de tamis. © A. Brusini / aurelienbrusini.com





▲ Les fougères arborescentes sont présentes en nombre au sommet d'Itoupé. © G. Feuillet / PAG

sée, ont aussi été recensées", déclare Bertrand Goguillon. Les scientifiques de Diadema ont eux aussi mis en avant quelques raretés, tels que des champignons jusque-là inconnus sur le sol guyanais, ou encore une espèce d'araignée probablement nouvelle. Le botaniste Daniel Sabatier fait lui aussi part des découvertes de son équipe : "On a trouvée une espèce de Sapotacée, du genre Pouteria, qui pourrait bien être nouvelle pour la science car elle ne ressemble à rien de connu pour l'instant. On doit encore vérifier. Nous avons aussi mis en évidence la présence de deux espèces d'arbres qui n'étaient pas connus en Guyane, dont une très rare qui est caractéristique des forêts à nuages du Venezuela. Il s'agit de *Zinowiewia ay-mardii*, une *Celastracée*". Des découvertes qui semblent confirmer le rôle de refuge forestier joué par le mont Itoupé.

Commence maintenant le long travail d'identification des échantillons collectés dans chaque discipline puis l'analyse des résultats à mettre en regard de ceux obtenus lors de l'inventaire de 2010. Un grand pas en prévision pour la connaissance de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes guyanais.

3 200 NOMBRE DE KG DE MATÉRIEL
ACHEMINÉS PAR HÉLIROPTÈRE

42 NOMBRE DE PERSONNES QUI SE SONT RELAYÉES
SUR LE TERRAIN (DONT 35 SCIENTIFIQUES)

97 NOMBRE DE GENRE DE CHAMPIGNONS
INVENTORIÉS (DONT 43 ESPÈCES CONNUES)

1 105 NOMBRE D'ÉCHANTILLONS D'ARTHROPODES
COLLECTÉS PAR L'ÉQUIPE DIADEMA

1 750 NOMBRE DE KM PARCOURUS PAR
LES DIFFÉRENTES ÉQUIPES

DANS LES COULISSES D'ITOUPE



▲ Les fougères arborescentes sont présentes en nombre au sommet d'Itoupé. © G. Feuillet / PAG

L'organisation et la coordination de cette 2^e mission sur le site d'Itoupé a nécessité d'importants investissements humains et financiers du PAG. En amont du séjour des scientifiques, une équipe de dix moniteurs forestiers, piroguiers-layonneurs et logisticiens du parc a été dépêchée sur site. Une mission avant la mission, en quelque sorte. Débarqués de l'hélicoptère au beau milieu de la jungle, ces agents des délégations territoriales du Centre et de l'Oyapock et du siège de l'établissement avaient pour objectif de rejoindre le sommet du mont Itoupé pour rouvrir, après quatre ans de friche, les zones de posé d'hélicoptère, mais aussi de nettoyer et ouvrir plusieurs dizaines de kilomètres de layons destinés à être utilisés par les scientifiques pour leurs prospections. Une mission qui, dans son ensemble s'est bien passée, malgré une « petite »

déconvenue, comme l'explique Gaëtan Mathoulin, le responsable de l'expédition : "A l'arrivée, après une grosse journée de marche à la boussole, on a eu la désagréable surprise de trouver notre matériel et nos vivres endommagés (accidentellement lors de la dépose du filet par l'hélicoptère – ndr). Ça a impacté le déroulé de la mission. Passé un petit coup de colère, le moral est resté au beau fixe pendant les 10 jours ! Il valait mieux car on a avalé des kilomètres sur de la pente bien raide !". Des efforts récompensés par les nombreuses observations de grande faune qui ont égayé les journées des layonneurs : "Ça se voit qu'on est sur un site quasiment vierge de présence humaine, dit Gaëtan. J'ai rarement vu autant de grands singes qu'ici ! On a même suivi un troupeau de plus de 150 Pécaris à lèvres blanches sur 200 mètres !".



▲ Agents de l'ONF décrivant les différentes couches du sol dans une fosse pédologique. © G. Feuillet / PAG



▲ Les djougoun pété sont des dépressions caractéristiques dans le sol. © G. Feuillet / PAG

La forêt à "djougoun pété" de la Grande Waki

La forêt guyanaise n'est-elle qu'un vaste ensemble forestier uniforme ?

Assurément, non ! C'est ce que veut montrer le programme HABITATS mené par l'Office national des forêts (ONF) en partenariat avec l'Office national de chasse et de la faune sauvage (ONCFS), l'Institut régional de développement (IRD) et le Parc amazonien de Guyane.

En 2009, le Parc amazonien de Guyane s'associait à l'ONF, l'ONCFS et l'IRD (Herbier de Cayenne) dans ce vaste programme de recherche. Les objectifs : définir et modéliser les différents types d'habitats forestiers de terre ferme qui, rappelons-le, couvrent plus de 80% de la Guyane. Pour cela, les scientifiques étudient les compositions floristiques et faunistiques sur différents secteurs et cherchent à les mettre en relation avec la nature des sols. En avril 2014, c'est la pénélaine de la Grande Waki avec ses forêts particulières à "djougoun pété" qui a fait l'objet d'une mission comportant des forestiers de l'ONF, des botanistes de l'IRD et des agents du PAG. A noter qu'un herpétologue, doctorant au CNRS, s'était également joint à l'équipe dans le cadre de ses travaux sur les liens de parentés génétiques entre les différentes espèces d'amphibiens du plateau des Guyanes.

Le PAG en soutien logistique et technique

"Améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des écosystèmes forestiers fait partie des grandes missions du Parc amazonien de Guyane, dit Bertrand Goguillon, chef du service patrimoines naturels et culturels du PAG. Le programme HABITATS de l'ONF entre dans ces objectifs et nous y apportons notre soutien". En effet, la préparation du site d'étude de la Grande Waki a fait l'objet d'une mission menée par la délégation territoriale du Maroni. "En amont de la mission, nos agents ont aménagé une zone de posé d'hélicoptère et ouvert plusieurs kilomètres de layons en sous-bois pour permettre aux scientifiques de

se déployer sur le terrain et d'être rapidement opérationnels, explique Bertrand Goguillon. Le PAG apporte également des compétences naturalistes qui sont mises à profit pour compléter des inventaires. « Le site étant situé en zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), nous avons accompagné les scientifiques et en avons profité pour réaliser un inventaire ornithologique en complément de celui qui avait été réalisé lors de la modernisation des ZNIEFF en 2012 », précise Bertrand Goguillon.

La pénélaine de la Grande Waki, un site remarquable

La forêt présente sur le site de la Grande Waki semble très particulière, comme l'explique Stéphane Guitet, ingénieur forestier de l'ONF : "on est sur une forêt dominée par quelques essences d'arbres, notamment les Parinari de la famille des Chrysobalanacées. On les appelle aussi Funguti koko. C'est une forêt ouverte, avec peu de grands arbres et un sous-bois dense". Un faciès forestier que Stéphane pense expliquer par la nature des sols, eux aussi particuliers : "il y a ici des sols peu fréquents, ponctués par une forte densité de djougoun pété qui occupent une grande surface. Ce sont des micro-dépressions de 1 mètre de diamètre et de 30 à 50 cm de profondeur, comme des trous d'obus. Ils pourraient être le symptôme d'un lessivage des sols toujours en action, ce qui expliquerait l'aspect de cette forêt".

LA COMPOSITION ISOTOPIQUE DU CARBONE CONTENU DANS LES ÉCHANTILLONS DE SOL MONTRENT SANS ÉQUIVOQUE UNE PHASE D'OUVERTURE DE LA FORÊT IL Y A 5 À 6 000 ANS.

Retracer l'histoire du site

L'équipe de botanistes de l'IRD, menée par Daniel Sabatier, étudie la végétation sur le site : "nous essayons de comprendre l'histoire de cette forêt, de voir si la composition floristique aurait été influencée par des variations de la nature des sols. Nous avons pour



▲ Echantillons de terre collectés dans le cadre du programme habitats sur la Grande Waki. © G. Feuillet / PAG



cela effectué des relevés détaillés des plantes, des lianes et des arbres sur trois hectares. On mettra nos résultats en lien avec ceux de nos collègues pédologues de l'ONF ", indique Daniel. En effet, l'équipe de l'ONF a procédé au creusement de fosses pédologiques pour étudier les différentes couches du sol et en retracer l'histoire. Des échantillons de sols ont été prélevés à différents horizons et ensuite analysés en laboratoire : "La composition isotopique du carbone contenu dans ces échantillons montrent sans équivoque une phase d'ouverture de la forêt il y a 5 à 6 000 ans. Il y a de fortes chances que la pénéplaine de la Waki ait été occupée par une forêt sèche comme les caatinga du Nord-Est du Brésil, voire des savanes ! ", s'enthousiasme Stéphane Guitet.

Des résultats préliminaires évocateurs qui donnent des premiers éléments de réponse aux questionnements des chercheurs quant à l'histoire de la si particulière forêt à djougoun pété de la Grande Waki.

▲ Bertrand Goguillon, responsable du service Patrimoines naturels et culturels du PAG en observation ornithologique au pied d'un saut sur La Grande Waki. © G. Feuillet / PAG

◀ Le botaniste Daniel Sabatier identifiant des échantillons de plantes le soir au campement. © G. Feuillet / PAG



Les données naturalistes produites par les scientifiques et les agents du PAG nécessitent une gestion particulière afin de les rendre exploitables et mutualisables en cas de besoin. La gestion des bases de données naturalistes au sein du PAG est assurée par Maïlys Le Noc, technicienne recherche et développement qui a notamment la charge de vérifier et valider les données provenant des différentes missions de terrain. Maïlys revient sur les principales réalisations de 2014 : " Cette année, j'ai travaillé à la mise en place d'un outil web dédié à la saisie des observations naturalistes pour les agents de terrain du parc. C'est un outil très attendu. Nous l'avons créé en collaboration avec le Parc national des Écrins " .

LA GESTION DES BASES DE DONNÉES

Le PAG a également élaboré une convention avec le GEPOG encadrant l'échange de données via le site collaboratif www.faune-guyane.fr : " c'est un outil participatif que tout citoyen peut alimenter. Le PAG pourra ainsi récupérer des données naturalistes produites sur son territoire mais aussi faire remonter des infos collectées par nos agents", précise Maïlys. Enfin, il faut noter que le PAG a contribué à la création de la charte du SINP régional (Système d'information des sites et des paysages) que l'établissement a signé en fin d'année : " Le SINP s'inscrit dans une démarche collaborative visant à créer une plate-forme d'échange et de diffusion des données écologiques au niveau régional, entre la DEAL et les acteurs de la biodiversité ", explique Maïlys. Cette charte encadre le processus de transfert de données des institutions vers le SINP guyanais et offre des garanties aux propriétaires de données quant à l'utilisation qui pourrait en être faite.

Ornithologie : des agents du PAG formés au protocole STOC EPS

Les oiseaux communs, ceux de nos jardins, que l'on voit ou entend quotidiennement, comptent paradoxalement parmi les espèces les moins bien connues. La présence de ces oiseaux et les éventuelles variations de leurs effectifs constituent pourtant de précieux indicateurs de la qualité de notre environnement proche.

Pour étudier ces variations dans le temps et dans l'espace, il existe un protocole : le STOC-EPS (Suivi temporel des oiseaux communs – Échantillonnage ponctuel simple), supervisé par le Muséum national d'histoire naturelle et mis en place en Guyane par le GEPOG (Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane), dans le cadre du programme LIFE + Cap Dom.

LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE SERA À MÊME DE CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR L'AVIFAUNE GUYANAISE

Le STOC-EPS repose sur un large réseau d'observateurs répartis sur le territoire, qui comptent une à deux fois par an les oiseaux présents sur des sites définis (son jardin, son lieu de travail, une piste ou un chemin...), selon un protocole simple mais précis. Les observateurs cherchent un contact visuel ou auditif avec les oiseaux et les identifient. La mise en œuvre de ce protocole sur le long terme devrait permettre de détecter les variations d'effectifs de ces oiseaux communs.

Une formation pour les agents du Parc

Dix-sept agents des trois délégations territoriales du Parc national ont suivi une formation ornithologique spécifique au protocole STOC-EPS qui a été dispensée par Olivier Claessens, ornithologue du GEPOG. La formation a lieu dans le cadre de la convention PAG/GEPOG dont l'ambition est d'assurer une meilleure couverture du territoire de la Guyane dans le déploiement du protocole STOC-EPS. Avec des agents formés, le Parc amazonien de Guyane, au titre de gestionnaire d'espaces naturels, sera donc à même de contribuer à l'amélioration des connaissances sur l'avifaune guyanaise.



▲ Agents de la délégation territoriale de l'Oyapock formés à l'ornithologie par Olivier Claessens, ornithologue au GEPOG dans le cadre du protocole STOC-EPS.
© A. Eber / PAG

DES FORMATIONS AUX SCIENCES NATURALISTES

Les agents de terrain du PAG sont régulièrement amenés à accompagner des scientifiques dans la mise en œuvre de leurs études dans le parc national. " *Nos agents sont à l'interface entre les scientifiques et la population, explique Raphaëlle Rinaldo, responsable recherche et développement au PAG. Nous avons souhaité leur donner de nouveaux éléments dans le cadre de formations internes pour les familiariser avec le monde de la recherche et faciliter leur travail de médiation*". Ainsi, les agents de la délégation territoriale de l'Oyapock ont été initiés aux principes de la recherche scientifique et ont appréhendé la complémentarité entre les missions du parc et les activités de recherche. " *On a découvert les finalités de la mise en place de protocoles et de la collecte d'échantillons*", complète Raphaëlle qui a animé ce module. Côté Maroni, c'est une formation généraliste sur l'écologie qui a été dispensée aux agents. " *Certains de nos agents ont de connaissances fines en écologie au sein de leur communauté. Nous avons voulu les familiariser avec "l'écologie à l'occidentale" pour qu'ils soient plus à l'aise avec certains chercheurs qu'ils sont amenés à accompagner*", détaille Guillaume Longin, technicien écologie du PAG. Durant une semaine passée le terrain, les agents ont ainsi abordé les cycles de l'eau et du carbone mais aussi les notions d'écosystème et d'empreinte écologique.





LE PATRIMOINE BÂTI.....35

ACTIONS DE TRANSMISSION
ET DE VALORISATION
DES CULTURES.....37

SOUTIEN
AUX MANIFESTATIONS
ET A LA VIE ASSOCIATIVE
LOCALE.....39

4

LA RECONNAISSANCE DES IDENTITÉS CULTURELLES

ACKNOWLEDGING CULTURAL IDENTITIES

Acknowledging and promoting the diversity of cultures on its territory are priority issues for the National Park.

The National Park's team works to establish the necessary conditions for cultural development on the territory of the French Guiana Amazonian Park. Since responsibility in this area is shared, the Park's action can only take place within partnerships involving inhabitants, elected officials, non-profit groups and agencies working in the field of culture. The National Park is a space that fosters the active participation of all stakeholders, to collectively build the territory's future and its cultures.

La reconnaissance et la valorisation de la diversité des cultures du territoire constituent des enjeux fondamentaux pour le Parc national. L'équipe du Parc national travaille à la mise en place des conditions nécessaires au développement culturel sur le territoire du Parc amazonien de Guyane. N'ayant pas de compétence exclusive dans ce domaine, son action ne peut s'envisager qu'en partenariat avec l'ensemble des acteurs, habitants, élus, associations et services dédiés à la culture. Le Parc national est un espace qui favorise la mobilisation de tous, afin de construire collectivement l'avenir culturel du territoire.

[4.1] LE PATRIMOINE BÂTI

Construction d'un carbet traditionnel à Yawapa

Sollicité par le chef du village et l'institutrice de Yawapa (Trois-Sauts), le Parc amazonien de Guyane a accompagné un projet de construction d'un carbet traditionnel Wayāpi au cœur du village.

Yawapa dispose désormais d'un carbet traditionnel sous lequel les villageois pourront se réunir et les visiteurs être accueillis. Ce carbet a été construit par M. Laurent Pilaoukou, le chef de village, appuyé par deux jeunes adultes qui ont appris les techniques de collecte des matériaux en forêt et de construction à ses côtés. M. Pilaoukou avait pour l'occasion été recruté par l'Aprosep (Association profession sport et éducation populaire de Guyane), en tant qu'animateur d'ateliers pour la transmission des savoir-faire liés à la construction. Cette initiative a également permis aux élèves de l'école de Yawapa de suivre pas à pas la construction dans le cadre d'un projet pédagogique mené par l'institutrice. "Ils ont assuré un suivi photographique des différentes étapes qui a ensuite débouché sur la réalisation d'une maquette du carbet à l'échelle", explique Géraldine Jaffrelot, graphiste du PAG qui sera en charge de la mise en page d'un livret restituant le travail des écoliers. Car, en filigrane de la réalisation de ce carbet, la problématique de la transmission culturelle intergénérationnelle fait partie intégrante du projet, comme le rappelle Jammes Panapuy, le chef de la délégation territoriale de l'Oyapock : "En soutenant cette action, nous souhaitons favoriser la transmission des savoir-faire wayāpi aux jeunes adultes comme aux écoliers. Il ne s'agissait pas seulement de construire un carbet".

Outre une aide financière et logistique, le PAG a apporté son soutien au montage du projet, de la définition des objectifs aux demandes de subvention. L'établissement public a également fait



▲ Les enfants de l'école de Yawapa construisent la maquette du carbet. © DR

le lien avec l'Aprosep pour le suivi de l'avancement du chantier et des ateliers de transmission sur le terrain. A noter que la Direction des affaires culturelles de Guyane a également participé financièrement à l'opération.



▲ Le carbet de Yawapa terminé. © DR



▲ Exemple de case ancienne aluku. Certaines, situées à Loka et Bonville sur le Maroni, feront l'objet d'un programme de restauration. © G. Feuillet / PAG

Bonville et Loka : médiation culturelle autour de la valorisation du patrimoine bâti

Dans le cadre de son plan de développement touristique, la municipalité de Papaïchton, en accord avec les autorités coutumières, souhaite développer la protection patrimoniale et la mise en valeur des villages de Bonville et Loka qui disposent de cases traditionnelles anciennes.

Ce projet, qui comprend la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti ancien, reçoit le soutien du Parc amazonien de Guyane et de la Direction des affaires culturelles de Guyane (DAC). Suite à un diagnostic architectural réalisé en 2013 et afin de ne pas se restreindre aux seules descriptions techniques de cases traditionnelles aluku, une démarche de médiation culturelle menée par Gaëlle Dakan a été financée par le PAG et la DAC au cours du premier semestre 2014. Ceci a permis de préciser et formaliser les volontés de la commune, des autorités coutumières et des habitants en termes de conservation et de valorisation du patrimoine bâti. "Qu'est ce qui a du sens pour les habitants en

termes de patrimoine culturel ? Quelles sont les maisons à restaurer en priorité ? Cette médiation culturelle a fourni des éléments d'aide à la décision à la mairie de Papaïchton dans le cadre d'une démarche plus générale de conservation du patrimoine bâti dans laquelle elle s'est engagée", explique Claire Couly, chargée de mission culture au PAG. Suite à cette médiation, la phase opérationnelle de restauration des maisons devrait être lancée en 2015 sous le pilotage de la mairie, avec l'appui du PAG et de la DAC, toujours en concertation avec les propriétaires et les autorités coutumières.



▲ Détails de frontons de cases aluku. © G. Feuillet / PAG

[4.2] ACTIONS DE TRANSMISSION ET VALORISATION DES CULTURES

Des Guyanais au festival du film participatif amérindien

Afin de promouvoir l'échange entre communautés amérindiennes du plateau des Guyanes, le projet COBRA (www.projectcobra.org) a organisé un Festival de films participatifs amérindiens à Georgetown (Guyana) en septembre 2014. Minesteli Ananuman et Esetë Makiloewala, deux habitants d'Antecume Pata, ont pu se rendre au festival.

La participation de ces deux habitants à cet événement, avec le concours financier du Parc amazonien de Guyane, fait suite aux ateliers de vidéo participatifs initiés en mai 2014 par l'association Yépé à Antecume-Pata, sous l'animation de l'équipe COBRA. Pour les participants de la communauté wayana d'Antecume-Pata, l'objectif de ce projet était d'identifier et de documenter ce qui avait du sens à leurs yeux comme pratiques socio-culturelles propres aux habitants du Haut-Maroni. "La bonne connaissance du fleuve et de la forêt par les gens du village, les savoir-faire liés à la gestion des abattis ou encore la nécessité de transmettre la

culture au sein du village sont des choses que les participants ont souhaité valoriser", détaille Claire Couly, la chargée de mission culture du PAG. Ils se sont aussi intéressés aux pratiques provenant d'autres communautés amérindiennes du plateau des Guyanes pour éventuellement les intégrer". Au cours de ces ateliers, les participants ont été formés par l'équipe COBRA aux méthodes de reportages participatifs en utilisant la vidéo, la photographie, la cartographie et le dessin. Les ateliers ont été fructueux puisqu'un premier reportage, décliné sous format vidéo et "photo-histoire", a été réalisé par les participants sur les techniques de pêche des Wayana, les jeunes les ayant identifiées comme étant la « meilleure pratique locale ». Le deuxième reportage a porté sur la capacité à « travailler ensemble » au sein du village et consistait à expliquer aux autres habitants le souhait du groupe de documenter, sous forme de mini-films ou reportages photos, la vie dans le village et les initiatives locales à Antecume Pata mais aussi plus généralement sur le Haut-Maroni.

Contribuer à la réflexion sur l'évolution de la culture wayana

C'est donc à Georgetown que Minesteli Ananuman et Esetë Makiloewala, d'Antecume-Pata, ont rejoint des représentants de l'ensemble des villages amérindiens du plateau des Guyanes avec lesquels COBRA a travaillé : " Les films présentés au public montraient par exemple les pratiques de gestion des abattis, de transmission des traditions, de gestion de l'environnement ou encore d'entre-aide communautaire " explique Céline Tschidart, la coordinatrice du projet COBRA en Guyane. Outre les représentants amérindiens, le public était principalement composé d'hommes et de femmes politiques nationaux et européens, et de représentants d'ONG internationales.

Les deux représentants d'Antecume-Pata ont présenté leur deux reportages co-réalisés avec trois autres personnes de leur village. " Les débats et les échanges qui ont eu lieu ont permis aux participants de découvrir les problèmes de chacun et les solutions éventuellement apportées dans d'autres villages. Cela a suscité des discussions riches d'enseignement sur les modes de fonctionnement de chaque communauté ", précise Céline Tschidart. Cette initiative, très appréciée par la délégation guyanaise, est un moteur pour inciter les Wayana de Guyane à persévérer dans leurs démarches de documentation des différentes pratiques de leur communauté, actuelles comme passées." Cela pourrait alimenter une réflexion plus générale sur l'évolution de la culture wayana et favoriser l'échange de connaissances entre générations", conclut Claire Couly.



Deux participants wayana d'Antecume-Pata expliquant les défis et enjeux de leur territoire. ▲
© C. Tschidart.



Le point fort de cet échange d'expérience réside dans la présence de 2 formateurs amérindiens Macushi (Nord Rupununi-Guyana) pour mener ces ateliers. © C. Tschidart.

ECHANGES ARTISTIQUES AU FESTIVAL RIO LOCO I

L'association Chercheurs d'Autres a organisé un échange culturel entre musiciens guyanais du Haut-Maroni et musiciens toulousains et brésiliens entre le 25 mai et le 2 juin 2014 à l'occasion du festival Rio Loco à Toulouse. Avec le soutien du Parc amazonien de Guyane, deux groupes Aluku (Angui Fu Shi et Success Fighter) ainsi qu'un artiste du groupe Wayana Boy ont participé à l'événement. Les groupes ont bénéficié de cours de chant et technique vocale et de gestion de groupe. Par ailleurs une rencontre universitaire a eu lieu avec l'ethnologue Francis Dupuy pour échanger sur le sujet du deuil dans les différentes communautés amérindiennes et bushinengués de Guyane. Au cours du séjour, le groupe Angui Fushi a animé un atelier auprès des élèves du lycée Stéphane Hessel à Toulouse durant lequel il a réalisé des démonstrations de Kawaiï, tambours Apinti, Angokai, etc. Pour clore cette semaine, plus de 150 personnes ont participé à la soirée "Piisii sani" organisée dans la salle de concert du Metronum de Toulouse. L'occasion pour les Guyanais de se produire sur une scène professionnelle avec captation vidéo à la clé. Outre la valorisation de la culture guyanaise, le soutien de PAG à cette manifestation visait également à mettre en confrontation des artistes du Haut-Maroni avec leurs pairs de l'hexagone et de créer des passerelles par le biais de la musique.



▲ Les artistes guyanais sur la scène du Festival Rio Loco. © Association Chercheurs d'autres.

Patrimoine culturel wayana : réunion de la commission autochtone

En mai 2014, le Parc amazonien de Guyane et la Direction des affaires culturelles de Guyane ont sollicité une rencontre avec la commission autochtone wayana-apalaï dans le cadre des discussions engagées sur les opportunités de sauvegarde du patrimoine culturel wayana-apalaï.

La commission autochtone wayana-apalaï, qui s'est réunie à la maison Yepe à Antecume-Pata, regroupe une vingtaine de personnalités dont le Gran Man Amaïpoti, les chefs coutumiers des villages du Haut-Maroni et des membres des associations Kalipo et Yepe. La thématique centrale de cette rencontre était la sauvegarde du patrimoine culturel wayana. "Nous souhaitons réévaluer le positionnement de la commission sur la démarche d'inscription du maraké à l'UNESCO et de façon plus générale, discuter des besoins d'accompagnement sur des projets culturels sur le Haut-Maroni identifiés par les membres de la commission", explique la chargée de mission culture du PAG.

Trois grandes priorités

Au cours de cette rencontre officielle, la commission autochtone a exprimé le souhait de mettre en œuvre des actions prioritaires pour la sauvegarde de la culture wayana. La concrétisation d'un projet d'école wayana dans les villages du Haut-Maroni,

où les anciens pourraient transmettre aux jeunes les savoirs et savoir-faire en dehors du temps scolaire, est une volonté forte : "Nous souhaitons que nos jeunes puissent connaître les pratiques qui font notre identité wayana, comme par exemple la poterie, la vannerie ou le tissage. Tout ça est en train de se perdre", explique Tasikale Alupki, le porte-parole de la commission. L'organisation de rencontres transfrontalières avec des communautés amérindiennes des pays voisins a également été évoquée : "Nous souhaitons vivement avoir des échanges culturels avec les Wayana-Apalaï du Brésil et du Suriname, car nous avons beaucoup de choses à partager avec eux, beaucoup de problématiques communes", précise Tasikale. La question de remettre au goût du jour les cérémonies du maraké est aussi une préoccupation des Wayana-Apalaï, même si leur organisation pose encore quelques difficultés. "Il faut absolument qu'on remobilise les habitants des villages. On ne veut pas perdre la tradition de ce rituel", conclut le porte-parole.

[4.3] SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS ET À LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Sauvegarder et transmettre des patrimoines culturels, favoriser l'expression culturelle sous toutes ses formes, promouvoir les cultures des territoires et l'interculturalité... Aux côtés des acteurs de la culture et des partenaires institutionnels, notamment les communes, le PAG apporte un soutien à de nombreuses initiatives émanant d'associations des territoires avec une volonté d'ouverture sur le monde, de maintenir la culture vivante et accessible à tous. Plus largement, il s'agit aussi de participer à l'animation de la vie locale.

PROJETS ET MANIFESTATIONS SOUTENUS PAR LE PARC NATIONAL EN 2014





DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL.....41

INTERVIEW

LAMBERT LUCAS COMGEND.....43

POLICE DE LA NATURE.....44

42

5

SURVEILLANCE OF THE TERRITORY

Surveillance of the territory is one of the key missions of the French Guiana Amazonian Park. The scourge of illegal gold mining has been growing since 2012. In that context, the Amazonian Park's teams have continued their environmental diagnosis activities, by air as well as by river and on land, which has enabled them to alert the police forces leading the fight against this scourge. While the trend in the number of illegal gold mining sites was not uniform in 2014, a decrease in the levels of activity was nevertheless observed on the National Park's territory over the past year.

SURVEILLANCE DES TERRITOIRES

La surveillance du territoire est une des missions essentielles du Parc amazonien de Guyane. Dans le contexte de recrudescence de l'orpaillage illégal depuis 2012, les équipes du Parc amazonien ont poursuivi leurs missions de diagnostic environnemental, tant aérien que fluvial et terrestre, permettant d'alerter les forces de l'ordre en charge de la lutte contre ce fléau. Si l'évolution du nombre de chantiers illégaux a été contrastée en 2014 selon les secteurs, au total une baisse d'activité a toutefois été observée sur le territoire du parc national sur l'année.

[5.1] DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

Orpaillage illégal : une année 2014 contrastée

Avec 70 missions de terrain pour un volume de plus de 700 hommes-jour, la surveillance et le diagnostic de l'activité minière illégale a constitué la quasi intégralité du travail de surveillance de police de la nature du Parc amazonien de Guyane en 2014.

Au cours de l'année, trois campagnes de surveillance aérienne ont été menées conjointement avec l'Office national des forêts sur l'ensemble des territoires concernés par le PAG pour suivre l'évolution de l'activité minière illégale. A noter également, dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal, le renforcement des missions conjointes du PAG avec la Gendarmerie et les Forces armées en Guyane : "On a mené un vingtaine de missions conjointes. Cela permet de mutualiser les compétences judiciaires et de terrain de chaque organisme", explique Denis Lenganey, responsable police de l'environnement au sein du PAG. Quant aux missions fluviales de surveillance et de diagnostic environnemental, elles se sont poursuivies à un rythme mensuel sur le bassin de la Camopi : "Les agents du PAG y réalisent des mesures de turbidité qui témoignent de la présence de chantiers miniers illégaux en amont", complète Denis Lenganey.

Une baisse globale d'activité enregistrée

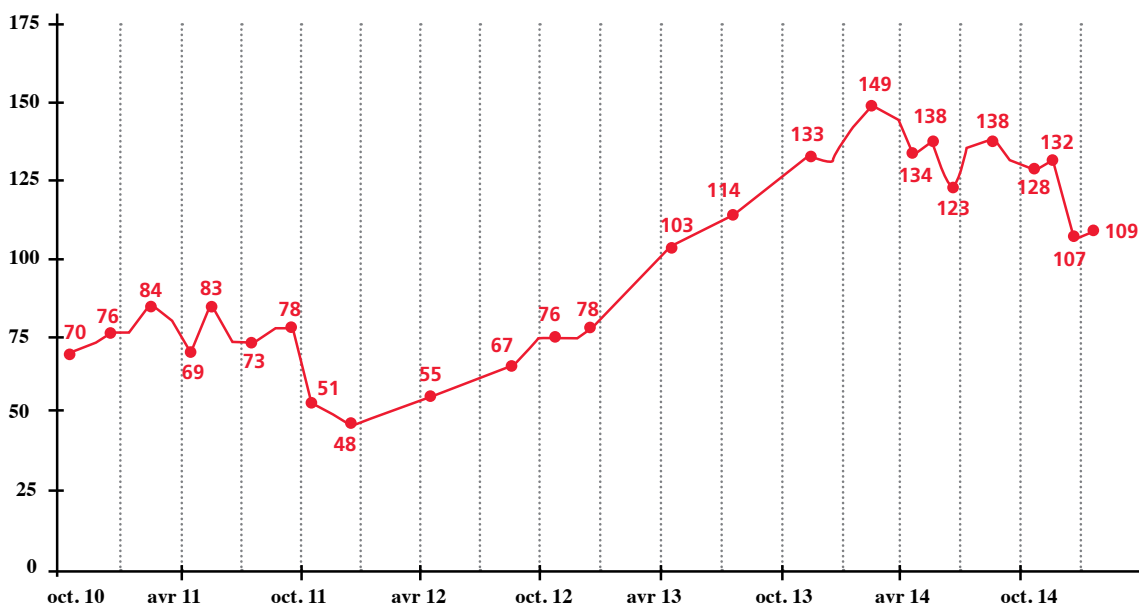
Si une hausse d'activité a été enregistrée au cours du premier trimestre 2014, pour atteindre le nombre record de 149 zones d'exploitation dans le parc national, une baisse de l'activité a toutefois commencé à être observée en avril avec 134 zones actives. Cette tendance s'est ensuite accélérée au cours du dernier trimestre pour atteindre 109 zones fin décembre, ce qui constitue un recul de 23% sur l'année. D'après Denis Lenganey, "C'est une situation qui n'avait pas été revue depuis avril 2013". Ces résultats sont le fruit de la multiplication des opérations de lutte en 2014. L'occupation du terrain a été importante avec 2 500 hommes-jour de terrain pour les gendarmes et militaires. A noter que 40 % des opérations de la lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane ont concerné le territoire du PAG, avec des actions simultanées sur les bassins versants de la Camopi et de l'Inini (bassin du Maroni) pour bloquer les flux logistiques. "Les forces de l'ordre reviennent régulièrement sur des sites déjà traités pour casser toute velléité des orpailleurs illégaux de réinvestir les lieux", précise Denis Lenganey.

Des puits détruits à l'explosif

Sous la direction du préfet et du procureur de la République, la lutte contre l'orpaillage illégal est en évolution permanente afin de s'adapter aux nouveaux modes opératoires mis en œuvre par les *garimpeiros*. Ainsi, face à l'augmentation des zones de puits d'extraction de l'or primaire observée depuis 2 ans, les forces de l'ordre ont procédé à des destructions de ce type d'exploitation à l'aide d'explosifs. Une première dans le cadre de cette lutte. "Ces opérations ont permis de détruire de vastes secteurs de puits. Ça les rend inexploitable par l'effondrement de la zone et l'instabilité du terrain générée", explique Olivier Morillas, technicien de police de l'environnement du parc, à Maripa-Soula. Des interventions ont eu lieu sur les sites d'Enfant Perdu à Papaïchton, de Bostock entre les villages amérindiens d'Elahé et de Cayodé, et de Dachine en zone de cœur de parc, au sud de Saül.

Éradication dans le PAG : objectif N°1

En 2014, la lutte contre l'orpaillage illégal a donc obtenu de bons résultats en termes de réduction de chantiers illégaux. Mais qu'en est-il des impacts environnementaux ? "La traduction environnementale des résultats obtenus sera plus longue à obtenir. Il suffit en effet de quelques sites, même minimes, implantés sur des têtes de criques pour générer une turbidité importante qui impacte les cours d'eau et la qualité de vie des populations qui vivent en bordure", analyse Bérengère Blin, la directrice adjointe du Parc amazonien de Guyane. Ces résultats, aussi encourageants soient-ils, ne doivent cependant pas masquer le travail considérable qui reste à conduire pour que le territoire retrouve son intégrité. "Le retour à des bas niveaux d'activité minière illégale comme ceux enregistrés en 2011 serait déjà un objectif à atteindre dans un premier temps, en ne perdant pas de vue que dans le parc national, c'est bien l'éradication du phénomène qui reste la finalité", conclut la directrice adjointe du PAG.



▲ Evolution du nombre de chantiers d'orpaillage illégal actifs entre octobre 2010 et janvier 2015 sur le territoire du Parc national (source : OAM).



▲ Pollution aux matières en suspension à la confluence de l'Inini et du Maroni en octobre 2014. © G. Feullet / PAG

Sur la commune de Saül

A Saül, les opérations de lutte ont permis de faire baisser de 50% l'activité sur la montagne Continent (ZA) et la zone de Saint-Eloi qui constituaient des secteurs particulièrement actifs ces dernières années. En dépit de ces actions répétées, il existe une activité résiliente qui s'est rapprochée à une dizaine de kilomètres du bourg en fin d'année 2014. En effet, des chantiers ont été observés sur les têtes des criques Alicorne et Limonade (ZC) ainsi que dans le secteur de Cent-Sous (ZA). Des missions rapides et répétées, associant des gendarmes et des agents du PAG, ont permis de contenir une recrudescence de l'orpaillage. Enfin, l'activité primaire sur le secteur de Dachine (ZC) a fait l'objet d'une opération de destruction totale de 33 puits par explosif, conduite par les Forces armées, afin de rendre le site inutilisable et empêcher tout retour des orpailleurs illégaux.

Sur la commune de Camopi

Le bassin versant de la Camopi a connu une nette amélioration de la situation avec une baisse de l'activité de plus de 50 % particulièrement visible au niveau des têtes de crique de la Tampack (ZC). Ceci est à mettre sur le compte des interventions menées par les forces de l'ordre. Malgré cela, le suivi de la turbidité sur la rivière Camopi, réalisé mensuellement par les agents du PAG, montre un taux de turbidité encore très élevé, ceci en raison des pollutions générées par l'activité minière illégale sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Inipi (affluent de la Camopi), située en cœur de parc. C'est là le signe de la persistance d'une activité d'orpaillage illégal sur les criques Emerillon et Pian bois (ZC), en dépit de l'effort de lutte sur ces secteurs.

Sur la commune de Maripa-Soula

Le secteur de l'Inini, après avoir connu une période de très fort développement au premier trimestre 2014 (26 zones actives en mars), avec une concentration sur les sites d'Eau-Claire, de Tadeu et Dachine (ZC) notamment, a vu ensuite son activité baisser pour

atteindre 20 zones actives en décembre 2014. Suite aux opérations de lutte, l'activité illégale s'est réorganisée entraînant un redéploiement des *garimpeiros* hors des limites du PAG mais toujours sur le bassin versant de l'Inini. De fait, l'impact sur la qualité du cours d'eau est toujours visible et ce à un niveau préoccupant. Globalement à l'échelle du bassin versant, l'activité a augmenté de 54 % sur l'année 2014.

Le secteur Waki-Tampok (ZA) a quant à lui connu une baisse de 20 % sur l'année. L'activité s'est redistribuée sur le pourtour des monts Hocco (ZA). Sur les criques Hélène et Lipo Lipo (ZA), l'activité est relictuelle.

Sur la commune de Papaïchton

L'activité a baissé à l'échelle de la commune mais de manière non uniforme. Les interventions des forces de l'ordre ont été menées prioritairement à proximité des zones habitées, sur le secteur d'Enfant-Perdu / Licanaon (ZA), où l'orpaillage illégal primaire s'était très fortement développé en 2013. La destruction des puits d'extraction à l'explosif a permis de faire descendre à un très bas niveau l'activité, même s'il reste quelques sites d'exploitation alluvionnaire actifs. Suite aux opérations de lutte, une partie de l'activité s'est reportée sur les criques Sable et Gaan Daye (ZA). Le secteur de l'Abounami conserve quant à lui un niveau d'activité très élevé avec un niveau d'impact catastrophique sur les milieux naturels. Ce cours d'eau a été littéralement détruit au fil des années par l'orpaillage illégal. On constate également l'apparition de chantiers sur la crique Cession, affluent du Grand Abounami, qui était jusqu'à présent préservé de tout impact.

Nb : au moment de mise sous presse de ce rapport, ce secteur a fait l'objet d'un traitement prioritaire par les forces de l'ordre pendant le premier trimestre 2015. (cf. rapport d'activité du PAG 2015 et compte-rendu du conseil d'administration du 19 mars 2015).

ZA = Zone d'adhésion

ZC = Zone de cœur



[5.2] INTERVIEW

Général LAMBERT LUCAS

Commandant de la Gendarmerie de Guyane

Pilote de la lutte contre l'orpaillage illégal au travers du dispositif Harpie, la Gendarmerie de Guyane a constaté une baisse des chantiers illégaux actifs au cours de l'année. Constat confirmé par le commandant de la Gendarmerie en Guyane, le général Lambert Lucas.

Général Lucas, comment analysez-vous la situation de l'orpaillage illégal sur les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane ?

Déjà en matière de lutte contre l'orpaillage illégal, la situation des territoires concernés par le PAG est englobée dans la manœuvre générale conduite par l'état-major commun réunissant la gendarmerie et les forces armées en Guyane. Durant l'année 2014, nous avons constaté une réduction significative de plus de 20 % du nombre de chantiers illégaux actifs sur l'ensemble du département de la Guyane.

Dans le PAG, le bassin de Camopi par exemple connaît une réelle diminution par la réduction nette des sites d'exploitation primaires qui sont les réels « poumons » de l'activité illégale. Le départ d'une partie de la population des garimpeiros, sans doute découragée par l'efficacité des opérations, le confirme.

Il est assez difficile de donner des chiffres trop précis de la présence des orpailleurs illégaux, mais on note que sur le bassin de la Camopi, nous sommes passés de 76 zones de vie début 2014 à 33 au 20 janvier 2015. C'est très encourageant.

En outre, sans l'activité des sites d'exploitation primaires sur lesquels nous avons concentré notre action, celle des sites secondaires est désormais vouée à réduire fortement, peut-être même à disparaître.

Il faut par ailleurs poursuivre l'effort sur le bassin de Maripa-Soula, où la présence des deux sites primaires les plus actifs de Guyane reste problématique.

Quel est le bilan chiffré des opérations Harpie dans le Sud guyanais ?

Durant l'année 2014, c'est près de 40% des opérations et des jours en opérations qui ont été consacrés au Parc amazonien de Guyane. Ce sont ainsi 749 équivalent-jours de patrouilles qui ont été effectués en vue de traiter les sites illégaux dans le PAG. Cet effort a porté ses fruits et est actuellement poursuivi.

En effet, le nombre de jours en patrouilles et en opérations, que ce soit au profit de toute la Guyane ou du PAG, ont été multipliés par deux par rapport à 2013.

Ces opérations conduites dans des conditions particulièrement difficiles et parfois dangereuses ont permis de réduire le nombre de chantiers primaires et alluvionnaires. Il n'y a pas d'autre alternative qu'une présence et un engagement régulier sur le terrain.

La situation semble donc s'améliorer sur le bassin de Camopi mais sur le bassin de Maripa-Soula, elle reste toujours préoccupante pour les populations. Le dispositif Harpie est-il toujours adéquat pour éradiquer l'orpaillage illégal sur les territoires concernés par le PAG ?

Le dispositif ainsi que les modes d'action contre l'orpaillage illégal sont sans cesse évolutifs car ils doivent s'adapter en permanence aux mouvements des orpailleurs illégaux qui cherchent à échapper à nos opérations. Nous ne gagnons pas toujours, mais très souvent. Je dirais de plus en plus souvent. Ainsi, même s'il convient de rester toujours prudent dans notre analyse, il paraît évident que notre stratégie actuelle porte ses fruits. Le plancher précédent - et symbolique - des 500 chantiers illégaux sur la Guyane semble ainsi bien avoir été percé. Il nous faut donc confirmer cette réduction et réfléchir en permanence à de nouveaux

modes d'action permettant encore dans le futur de remporter de nouvelles batailles contre ce fléau environnemental et humain.

Que ce soit sur l'Oyapock ou le Maroni, les orpailleurs iront là où notre dispositif fléchit, tant en matière de renseignement que d'opérations. Nous avons appris également à être plus mobiles et plus imprévisibles. Et en ce moment nous portons des coups sévères à l'orpaillage illégal en Guyane.

Les effectifs de gendarmerie sur le sud de la Guyane ne devraient ils pas être renforcés ? Vous devez assurer l'ordre et la sécurité publique sur l'ensemble de la Guyane en plus de la lutte contre l'orpaillage illégal. Quels seraient les axes forts à mettre en place ?

Les effectifs actuels nous ont permis, non seulement d'améliorer notre réponse en matière de lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI) mais également d'obtenir en 2014 les meilleurs résultats en matière de lutte contre la délinquance et l'insécurité routière depuis 2008 en Guyane en zone gendarmerie. On peut certes toujours demander plus de personnels et plus de moyens, mais dans le contexte économique actuel, la seule démarche responsable et vertueuse est d'employer au mieux les moyens que l'État peut mettre à notre disposition. C'est ce que nous nous employons à faire avec tous les acteurs de la LCOI, forces armées, douanes et police de l'air et des frontières.

Quant aux axes forts à mettre en place, ils sont ceux validés par le préfet et le procureur de la République dans le cadre de la gouvernance LCOI arrêtée fin 2013, c'est-à-dire :

- une coopération accrue avec les Etats voisins, tant dans le cadre opérationnel (opérations coordonnées et coopération policière) qu'environnemental (encourager à l'interdiction de l'emploi du mercure au Suriname) que judiciaire,
- un développement économique des territoires repris aux garimpeiros lorsque c'est possible. Sinon, une réappropriation de ces territoires par les populations ;
- une action coercitive, à travers l'opération Harpie, encore plus performante. Cela passe, comme déjà dit, par l'adaptation du dispositif et des modes d'action mais aussi par une meilleure synergie entre les différentes administrations ou établissement public dont notamment le PAG ;
- une action judiciaire plus efficace, visant à présenter aux autorités judiciaires des dossiers encore plus établis et à travailler sur les « donneurs d'ordre » lorsqu'ils séjournent sur le territoire national.

Après l'accord franco-brésilien et franco-surinamais, existe-t-il depuis 2014, une véritable coopération entre militaires des deux rives, de l'Oyapock et du Maroni ?

Les autorités militaires françaises et brésiliennes progressent dans la coordination des efforts en matière de lutte contre l'orpaillage illégal. Les prochaines opérations concrétiseront ces avancées.

Quant à la coopération policière avec les Etats voisins, elle connaît aussi quelques avancées. Désormais, des réunions régulières ont lieu avec nos homologues (police surinamaïse, polices civile et fédérale brésiliennes) et de nombreux sujets font l'objet de travaux en commun. 2015 devrait à ce titre être une année où des avancées très significatives auront lieu.

[5.4] POLICE DE LA NATURE

Formation des inspecteurs de l'environnement

Les inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien de Guyane, commissionnés et assermentés, sont habilités par la loi à constater les infractions au code de l'environnement, au code forestier et au code pénal relevant de leur domaine de compétence sur l'ensemble du territoire du parc national (zone de cœur + zone d'adhésion). Les agents sont notamment compétents au titre de la police de la nature (réglementation espaces naturels et protection du patrimoine naturel) mais également en matière de pollutions et de dépôts de déchets. L'article L. 161-5 du code forestier les habilite à constater toutes les infractions forestières (prélèvements, coupes et défrichements illégaux). Enfin, ils peuvent intervenir au titre du code du patrimoine (infractions aux biens culturels, recherches archéologiques non autorisées et atteintes aux monuments historiques). Ces compétences étendues par la réforme de la police de l'environnement entrée en vigueur en juillet 2013 ont nécessité de compléter la formation initiale des agents commissionnés du PAG. "Il leur faut remettre à jour des connaissances déjà acquises et suivre de nouveaux modules sur la police administrative et le code forestier", dit le responsable de la police de l'environnement du Parc national. Un cycle de formation a débuté en décembre 2014 et se poursuivra au cours de l'année 2015.

Formation à l'utilisation d'armes

Sur les 19 agents commissionnés et assermentés du PAG, 15 sont habilités au port de l'arme en raison de leur fonction. L'ensemble des agents concernés a suivi une formation spécifique d'habilitation et de prise en main des armes assurée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Une instruction spécifique a été rédigée à cet effet afin de régir les conditions de détention de ces armes, de leur stockage, de leur transport et de leur utilisation dans un cadre bien défini.



HAUT-OYAPOCK : UNE MISSION CONJOINTE D'AMPLEUR

Dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage, le Parc amazonien de Guyane travaille en lien permanent avec les forces de l'ordre afin d'assurer une présence renforcée sur le terrain. C'est dans ce cadre qu'au mois d'août 2014, une mission de surveillance de forte ampleur a été menée sur le Haut-Oyapock. Associant sept agents du PAG, dix militaires du 9^e RIMA et quatre gendarmes de Camopi, la mission "avait pour objectif de vérifier des informations transmises par des habitants du village de Trois-Sauts concernant la présence d'orpailleurs sur plusieurs sites le long de l'Oyapock entre leur village et le bourg de Camopi", explique Arnould Eber, technicien de

police de l'environnement du PAG à la délégation territoriale de l'Oyapock. En effet, des renseignements convergents laissaient supposer la présence de *garimpeiros* prospectant les criques Samakou et Elepoussing, sites jusqu'à présent non impactés par l'orpaillage illégal. "Nous n'avons finalement constaté aucun signe d'activité réelle et durable sur le Haut-Oyapock. Seulement des mouvements. Mais on se devait d'aller vérifier. Cela a rassuré les gens sur la réactivité des forces de l'ordre et du parc", témoigne Arnould. Une satisfaction que les habitants du Haut-Oyapock ont largement exprimée lors d'une réunion de concertation organisée à Trois-Sauts lors de cette mission de

surveillance.

La mission pourrait par ailleurs avoir eu un effet dissuasif sur la population d'orpailleurs d'Ilha Bela* : "Certains ont bien pris conscience des moyens qui peuvent être déployés dès que des prospecteurs s'aventurent dans cette région encore épargnée par l'orpaillage illégal", conclut le technicien de police du PAG.

* Ilha Bela : village brésilien de l'Oyapock implanté illégalement dans le parc national des monts Tumuc Humac en aval de Camopi, et qui sert de base arrière à de nombreux orpailleurs illégaux sévissant sur le territoire guyanais.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....46

CINQ QUESTIONS

À GUYLAINE BOURGUIGNON

1^{ERE} VICE PRESIDENTE DU PAG.....48

BILAN DU CONSEIL SCIENTIFIQUE.....49

LE COMITÉ DE VIE LOCAL.....50

MISSION DE SERVICE PUBLIC

À CAMOPI / TROIS-SAUTS.....50



6

GOVERNANCE

Governance

The French Guiana National Park, which is now well integrated among French Guiana's institutions, maintained its ties with local and customary authorities by working closely with them, in particular to implement the charter. The Board of Directors, which is the decision-making body, its elected President and the director receive the support of the Scientific Council to address issues relating to research and knowledge. They are also supported by the Local Life Committee, which enables local users to have their say within the governing bodies of the National Park. In 2014, the terms of these two advisory bodies came to an end, with a renewal programed for 2015.

Ancré dans le paysage institutionnel guyanais, le Parc amazonien de Guyane a entretenu ses relations avec les collectivités locales et les autorités coutumières, par un travail de proximité pour notamment faire vivre la charte. Le conseil d'administration, organe décisionnel, et le directeur s'appuient sur le conseil scientifique pour traiter des sujets de recherches et des enjeux de connaissances sur les territoires du PAG. Ils s'appuient également sur le comité de vie locale qui permet l'expression des usagers des territoires au sein des instances du Parc national. En 2014, les mandats de ces deux instances consultatives sont arrivés à leur terme, avec un renouvellement prévu en 2015.

[6.1] LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (CA) du PAG s'est réuni à trois reprises en 2014 : le 13 mars, le 26 juin et le 28 novembre. Parmi les divers dossiers abordés, comme les questions relatives à l'orpillage illégal, au budget, au bilan du GAL (Groupe d'Action Locale) Sud ou au SAR (Schéma d'Aménagement Régional), nous avons extrait quelques phrases clés issues des heures de débats. Guylaine Bourguignon, 1^{ère} vice-présidente du CA, répond à nos questions et nous donne sa vision du Parc amazonien de Guyane.

PAROLES D'ADMINISTRATEURS

Concernant le dossier budget

La relative baisse des dotations de l'Etat au budget du PAG a entraîné quelques craintes de la part des administrateurs.



CA du 13 mars 2014
Paul LEANDRI,
Directeur des affaires culturelles

"Les enjeux culturels et humains du PAG doivent être pris en considération plus que partout ailleurs car cette dimension est essentielle en matière de politique publique".



CA du 13 mars 2014
Xavier VANT, directeur DAAF

"Il ne faut pas sous-estimer la connaissance qu'a l'Europe de la Guyane. La commission européenne se félicite d'ailleurs d'avoir un aussi grand parc avec une forêt amazonienne... Il est vrai qu'il y a un travail à faire pour que la Guyane soit plus remarquée, cependant à Bruxelles on connaît la Guyane et on sait ce qui s'y passe".

CA du 13 mars 2014
Tristan BELLARDIE,
adjoint au maire de Maripa-Soula

"Je suis entièrement d'accord avec les propos que tenait Frédéric Mortier (ancien directeur du PAG). Le PAG a besoin de plus de moyens que les autres parcs nationaux car il opère dans un contexte très différent notamment en matière de développement".

"Il est inconcevable de dire aux populations des territoires que la capacité d'investissement du PAG est réduite au nom de la solidarité nationale alors que ces territoires sont déjà défavorisés en matière d'infrastructures".



Concernant l'orpillage illégal

A chaque séance du CA, un point est fait sur la situation de l'orpillage illégal sévissant dans le Parc amazonien de Guyane.

CA du 13 mars 2014
Tristan BELLARDIE, adjoint au maire de Maripa-Soula

"A plusieurs reprises, j'ai fait part de l'aggravation de la situation sur le Maroni... Le Président du Suriname a fait fermer certains sites dans son pays et il y a un afflux d'orpilleurs illégaux sur les bases arrières en face de Maripa-Soula. On assiste à la création de nouveaux sites en Guyane..."



CA du 13 mars 2014
Atipaya ALOIKE, représentant du
Gran man des Wayana

"J'insiste sur la nécessité de recruter des piroguiers amérindiens afin que les forces de l'ordre aillent plus loin que les villages car c'est là-bas que sont les orpilleurs illégaux".



CA du 13 mars 2014
Chimili BOUSSOUSSA,
chef coutumier aluku de
Papaïchton

"Je reconnais que les forces de l'ordre font de leur mieux et je les remercie. Mais ce que je dis, c'est qu'en employant des hommes de la forêt (busi konde sama), leurs actions seraient plus efficaces".

CA du 26 juin 2014.
Kupi ALOIKE, responsable antenne du Haut-Maroni
et traducteur du PAG :

"Du côté du Suriname les pirogues sont constamment remplies à ras-bord et naviguent sur le fleuve. La population et les agents du PAG qui vivent sur place ont un sentiment d'insécurité permanent car les garimpeiros sont menaçants par leurs gestes et leurs paroles. Ils deviennent de plus en plus dangereux..."



CA du 13 mars 2014 et du 26 juin 2014
Xavier LUQUET, directeur de cabinet de la Préfecture

"La préfecture ne se satisfait pas de la situation actuelle de l'orpaillage illégal. Les forces de l'ordre arrivent à contenir le phénomène mais pas à l'endiguer".

"La préfecture a demandé au gouvernement fédéral du Brésil la suppression pure et simple des villages illégaux d'Ilha Belha et Vila Brazil. Je précise aussi que le préfet a demandé au Suriname la destruction de toutes les barges sur le Maroni".

"L'ambassade de France au Suriname confirme que le gouvernement du Suriname souhaite travailler avec les autorités françaises. Mais ces engagements ne se concrétisent pas sur le terrain".

Concernant le SAR

Durant le dernier CA de l'année 2014, le président du Conseil régional est venu présenter le SAR (Schéma d'aménagement régional) aux membres du CA du PAG.



CA du 28 novembre 2014
Rodolphe ALEXANDRE, président de Région

"Pour les habitants de l'intérieur, le désenclavement est un sujet important.

La Région propose les routes du fleuve ralliant Maripa-Soula à Loka, mais également Apatou à Papaïchton. La piste de Bélizon-Saül est aussi proposée".

"A Maripa-Soula, il y a six dessertes aériennes par jour. La Région investit 5,4 millions d'€ et prend en charge près de 80 % du prix du billet. La Région a accompagné Air Guyane dans l'achat d'un avion en défiscalisation et a favorisé l'embauche de pilotes locaux".



CA du 28 novembre 2014
Gilles KLEITZ, directeur du PAG

"Les cartes présentées montrent bien la complémentarité entre le SAR et la charte car sur les zones sur lesquelles le SAR ne prévoit pas de projets, le PAG en propose".

Concernant le programme LEADER

Un bilan a été présenté en fin d'année sur l'utilisation des fonds européens LEADER à travers le bilan du 1^{er} GAL Sud (2008-2014) piloté par le PAG.



CA du 28 novembre 2014
Gilbert BEHARY, membre du comité de programmation du GAL Sud

"Concernant la réglementation européenne, elle est en inadéquation avec le territoire du Sud de la Guyane.

Des aménagements et des adaptations doivent être trouvés pour la Guyane".

CA du 28 novembre 2014
Xavier VANT, directeur de la DAAF

"Je recommande que le GAL Sud poursuive son travail sur la programmation 2014-2020 portée par le PAG. Je vois mal quel autre organisme pourrait reprendre et mener à bien ce GAL".

UN SAGE S'EN EST ALLÉ... PAUL DOUDOU

"Paul DOUDOU dit Pakoti est né en 1931 à Papaïchton. Très tôt, il est initié aux savoirs des traditions aluku auprès de son oncle, le Gran Man Tolenga Emmanuel, et des anciens (sabiman et sabiومان) du village. Il y apprend l'histoire de son peuple et acquiert des connaissances dans de multiples domaines. Les pratiques cultuelles et culturelles n'ont bientôt plus de secret pour lui. Mais c'est l'apprentissage de toute une vie.

L'homme a travaillé aux Eaux et Forêts (ex-ONF) à Saint-Laurent du Maroni avant de revenir chez lui où il devient agent communal (1970 et 1992). Deux ans après la mort du Gran Man Tolenga, celui qui guida le peuple aluku pendant 23 ans (1967-1990), Paul Doudou est désigné comme le leader spirituel et temporel des Boni le 6 juin 1992. Il va sans dire que le Gran Man Doudou sera consulté de façon divinatoire

à l'heure de choisir son successeur et qu'il continuera, comme ses prédécesseurs, à veiller sur son voluku (peuple) depuis le "gaan-konde" (grand village-village des morts/cimetière)."

Samedi 22 novembre a eu lieu les funérailles du Gran Man Doudou. Une grande partie de la classe politique guyanaise étaient présents ainsi que la population pour ce dernier adieu.



[6.2]

5 QUESTIONS A GUYLAINE BOURGUIGNON 1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE.

Membre du CA du PAG depuis sa création en 2007, vous êtes devenue 1^{ère} vice-présidente en novembre 2013. Comment avez-vous vu évoluer cette instance de gouvernance ?

Je suis membre du CA par le biais de mon mandat d'élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie, et j'ai suivi l'évolution du parc depuis la mission pour la création du Parc de la Guyane dans les années 1990 jusqu' à l'actuel établissement public du Parc amazonien de Guyane. Les discussions ont été très nourries... Il y a eu des désaccords et ce n'est pas fini. Et c'est tant mieux ! Ces débats sont la preuve que des gens se sentent concernés. Un parc habité doit s'adapter à l'évolution des populations. La notion de « conservation » devrait être remplacée par celle de « préservation » car la réalité nous rattrape. Dans l'absolu, tout est en évolution, rien ne se conserve... Il vaut mieux une bonne politique et de bonnes pratiques de préservation, qu'une annonce de « conservation » inapplicable et vaine. Dans le cas du PAG, je pense directement à l'orpaillage illégal qui se pratique même dans la zone de cœur de parc !

Quelle est votre vision du PAG ?

Un massif péri-amazonien préservé, habité, avec un modèle de développement humain propre à l'appartenance géographique au plateau des Guyanes. Nous faisons partie de l'imaginaire et de la cosmogonie amazonienne, propre au plateau des Guyanes. En fait, ce modèle de développement durable devrait être valable pour l'ensemble du territoire de la Guyane. L'emprise foncière que représente le territoire du PAG -3,4 millions d'hectares- est une donnée très positive pour l'ensemble de la République française sur le plan international. Elle devrait l'être davantage en termes de retombées fiscales pour le territoire de la Guyane, et encore plus spécifiquement pour les populations qui vivent dans le PAG. Cela demande une réelle écoute des besoins, un mariage idéologique entre tradition et modernité... Un développement économique couplé à un développement sociétal.

3/ Selon vous, comment le PAG peut-il relever ces défis ?

Il faut d'abord une appropriation du PAG par les populations et les décideurs locaux. Même si cela ne plaît pas de l'énoncer, il n'a échappé à personne qu'une bonne partie de la population dans l'emprise du PAG n'est pas francophone... charte, contrat d'objectifs, conseil d'habitants, autorités coutumières... quelle communication, quelle compréhension pour quelle retranscription écrite ? Je constate cependant que cette réalité est de plus en plus prise en compte par toutes les institutions et collectivités en Guyane. Il faut ensuite que le PAG réussisse le pari de la préservation du patrimoine naturel, culturel, culturel face à un pillage des ressources

par des populations itinérantes étrangères qui pratiquent un orpaillage illégal et sauvage. Les méfaits de cette activité illégale, ne concernent pas uniquement le pillage de l'or de Lagwiyan, mais constituent aussi une véritable atteinte environnementale contre les populations et leurs territoires. Ce passif environnemental, il faudra bien identifier qui doit l'assumer...

En tant que 1^{ère} vice-présidente depuis novembre 2013, vous sentez-vous plus impliquée dans les dossiers du PAG ?

Je me suis toujours sentie concernée par les affaires du PAG, quelque soit ma place dans le CA ou même hors CA. L'intérêt est là, et pour longtemps. Cependant, l'organisation et le fonctionnement de l'établissement public PAG est plus sous l'égide de son ministère de tutelle que directement sous celle de son CA. C'est un constat. Les missions de parc "national" sont prioritaires. Protection des patrimoines naturels, protection des patrimoines culturels, connaissance, développement local...

Quelles sont vos attentes vis-à-vis du PAG et de sa gouvernance ?

Je n'ai pas d'attentes spécifiques, car c'est chacun qui doit faire le PAG aujourd'hui, demain... Le PAG est tout de même un outil formidable de proximité avec les populations. Il doit innover en matière de gouvernance et permettre un développement local original basé sur le triptyque « économie, social et viabilité », adapté aux réalités géographiques, économiques, sociales et culturelles des territoires.

Il n'est pas question que le PAG ne reste qu'un « simple » établissement public en Guyane, mais il doit participer au développement des territoires concernés, et au rayonnement de la Guyane, notamment par rapport à son importance au niveau national et international. Les populations dans l'emprise du PAG devraient se prévaloir d'un « indice de développement humain » enviable. Mais les visites que j'ai pu faire sur le terrain m'en font encore douter: quelle éducation académique ? Quel état sanitaire ? Où sont les services de l'Etat et des collectivités ? Quelle reconnaissance de l'altérité ? Il reste du chemin à parcourir !



▲ Membres du conseil scientifique à l'issue de la dernière réunion du premier mandat. © PAG

[6.3] BILAN DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique (CS) est une instance consultative auprès du conseil d'administration et du directeur, qui assure un rôle d'appui et d'expertise sur les questions scientifiques et sur certains projets pouvant avoir un impact sur l'environnement.

Après six ans d'exercice, le premier mandat du CS est arrivé à son terme fin 2014. L'occasion de faire le point sur les actions menées avant son renouvellement en 2015. " Cette mandature a été marquée par la rédaction de la stratégie scientifique et d'acquisition de connaissances du PAG et une forte implication dans la rédaction de la charte ", explique-t-on au service patrimoines du PAG, en charge du secrétariat du CS. Les scientifiques ont émis 25 avis d'opportunité sur des projets de recherche soumis au PAG, tant dans les domaines des sciences naturelles que des sciences humaines. " Nous avons à chaque fois veillé à ce que la production de connaissances réponde aux enjeux des territoires, et qu'elle s'appuie sur la recherche et les connaissances des communautés locales. Et afin de garantir l'accès et le partage des éventuels avantages (APA) tirés de la recherche, nous avons rédigé un code de bonne conduite applicable à tous les projets ", précise Bernard Thibaut, le président du CS. Tout au long de ces six ans, le conseil scientifique a veillé à ce que le PAG intègre un réseau de partenariats structurants basés sur la durée et l'intérêt partagé avec les équipes de recherche. " Il est important pour le PAG que les connaissances produites sur son territoire soient capitalisées, cohérentes et accessibles ", ajoute le président. Pour cela, l'établissement public s'appuie notamment sur la formation de ses agents et le déploiement d'outils comme les bases de données et les systèmes d'information géographique. La valorisation des connaissances est également une des préoccupations du CS.

Publications scientifiques internationales, utilisation des données par les services du PAG dans la gestion du territoire, restitution aux populations ou encore communication vers le grand public sont autant de moyens d'y parvenir.

Lors de la dernière séance du CS en octobre 2014, le président n'a eu qu'un regret majeur : la persistance du fléau de l'orpaillage illégal, contre lequel le CS a adopté pas moins de cinq motions durant sa mandature. Bernard Thibaut, qui passera le relai en 2015, a salué la richesse des débats qui ont eu lieu au cours de ces six années et réaffirmé l'importance du rôle du Parc national aux côtés du monde de la recherche.



© G. Feuillet / PAG

[6.4] COMITÉ DE VIE LOCALE

A l'instar du conseil scientifique, le comité de vie locale (CVL) est une instance consultative du PAG. Il assiste le conseil d'administration et le directeur du Parc amazonien de Guyane, notamment en matière de politique contractuelle et partenariale, de suivi de la mise en œuvre de la charte et d'animation de la vie locale. Le CVL est composé de 21 membres qui sont pour moitié des représentants des 11 bassins de vie des territoires et, pour moitié des représentants des usagers, socio-professionnels et organismes des territoires.

Le mandat des membres du CVL est arrivé à terme en janvier 2014. Son renouvellement a été retardé par le calendrier électoral

(élections municipales), les échéances liées à la signature de la charte par les communes et le souhait d'adapter le règlement intérieur de l'instance avec la création d'un bureau du CVL, par délibération du CA du PAG. Ceci devrait fluidifier le fonctionnement du CVL en permettant à l'équipe restreinte du bureau d'être plus réactive sur certains dossiers qui nécessitent une mobilisation du CVL et des prises de décision rapides. Par ailleurs, les membres du CA ont proposé que soit mis en place un dialogue privilégié avec les communes pour la désignation des membres du nouveau CVL prévue en 2015.

[6.5] MISSION DE SERVICE PUBLIC D'ENVERGURE A CAMOPI / TROIS-SAUTS

Du 5 au 11 mai 2014, la Préfecture et le Parc amazonien de Guyane ont conjointement organisé, avec le soutien du 3^{ème} REI, une importante mission de service public qui a permis le déplacement d'administrations et d'associations à Camopi – Trois-Sauts.

Cette mission organisée dans les villages les plus enclavés de Guyane répond aux besoins exprimés par les habitants de Trois-Sauts lors des précédents passages du sous-préfet aux communes de l'intérieur et du président du PAG.

Ces besoins relèvent entre autres de :

- l'accès aux services publics et aux équipements de base (situation administrative, eau, électricité, etc.),
- le repérage et le suivi des difficultés sociales et de scolarité,
- l'entretien et la sécurisation d'équipements,
- le repérage d'initiatives et de porteurs de projets locaux,
- l'appui à la transmission des savoirs et savoir-faire.

Les autorités coutumières et les habitants ont accueilli une délégation d'une vingtaine de personnes composée du sous-préfet aux communes de l'intérieur, de la directrice par intérim et d'agents du PAG, du Lieutenant-Colonel adjoint au chef de corps du 3^{ème} REI, du Conseil général, de la ville de Cayenne, des services de la préfecture, de la direction de l'emploi et du travail, de

la sécurité sociale, de la direction de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt, du RSMA et de l'association Kwala Faya.

De nombreux temps d'échange ont pu avoir lieu, donnant l'occasion à la mission de mieux appréhender les réalités et les difficultés rencontrées par les habitants de l'extrême Sud guyanais. Des réunions avec le maire et ses adjoints se sont tenues à Camopi bourg et à Trois-Sauts.

Le RSMA prête main forte aux villageois

Les trois jours passés à Trois-Sauts ont été mis à profit pour favoriser l'insertion des jeunes et réaliser des travaux au service de la population. Ainsi, encadrés par le RSMA, de jeunes habitants ont participé activement à la réfection des passerelles et à la réparation d'outils. Deux jeunes de Trois-Sauts ont par ailleurs été recrutés par le RSMA pour suivre une formation à Cayenne.

Récupérer l'eau de pluie, une alternative à l'épreuve

Cinq mois après la mise à disposition de cuves à récupération d'eau de pluie filtrée par le bureau d'étude NBC et le PAG, avec le soutien du Conseil régional, une visite des installations a été effectuée. Les agents du PAG ont fourni une assistance au montage des cuves encore non installées.

L'électrification des écarts, un enjeu de taille

En lien avec le sous-préfet aux communes de l'intérieur, le PAG mène un travail conjoint avec l'association Kwala Faya en vue de l'électrification des foyers des villages de Trois-Sauts. Cette mission de prospection a permis de définir des solutions adaptées et de faire participer les habitants à l'installation d'équipements photovoltaïques. Des habitants formés à l'électricité seront les futurs relais locaux de l'association Kwala Faya.

Une cérémonie de montée des couleurs, présidée par le sous-préfet, s'est déroulée en présence d'élus, d'autorités coutumières, des habitants et des membres de la mission. La synergie des acteurs et partenaires au service des territoires isolés a permis un accueil favorable de cette mission, qui sera régulièrement reconduite.



Dans le cadre de la mission de service public à Trois-Sauts en mai 2014, L'association Kwala Faya a proposé des solutions aux habitants pour l'électrification domestique. © M. Descombes / PAG



Sculpture tombé d'Antoine Dinguiou.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC.....	52
LES RESSOURCES HUMAINES.....	53
DU CÔTÉ DU PERSONNEL.....	54
EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES.....	56
ACHATS & LOGISTIQUE.....	58
LES GRANDES LIGNES DU BUDGET.....	59
COMMUNICATION ET FILMOGRAPHIE.....	61

7

LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

LIFE OF THE INSTITUTION

The number of staff working for the French Guiana Amazonian Park has stabilized at 89 permanent employees. The public institution continued installing infrastructure and facilities within its three ranger districts to provide personnel with favorable working conditions.

As its contract of objectives signed with the French government came to an end, the public institution was audited by the General Council for Environment and Sustainable Development, seven years after being founded.

Finally, the year 2014 was marked by a long period of interim directorship, before the arrival of the new director, Gilles Kleitz, in October 2014.

Les effectifs du Parc amazonien de Guyane sont stabilisés à 89 agents permanents. L'établissement public a poursuivi l'installation des infrastructures et des équipements au sein des trois délégations territoriales afin de donner aux personnels les moyens de travailler dans de bonnes conditions.

Alors que le contrat d'objectifs signé avec l'État arrivait à son terme, l'établissement public a fait l'objet d'un audit du Conseil général de l'environnement et du développement durable, sept ans après sa création. Enfin, l'année 2014 a été marquée par une longue période d'intérim de la direction avant l'arrivée du nouveau directeur, Gilles Kleitz, en octobre 2014.

[7.1] FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Un 2^e audit pour le PAG

Le Parc amazonien de Guyane a accueilli en février 2014 trois inspecteurs du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD), pour une mission d'audit de l'établissement public. Réalisée au siège et dans les délégations territoriales, cette mission a donné lieu à un rapport rendu en septembre, dans lequel sont mentionnées, entre autres, les recommandations de pilotage à l'attention de la direction du PAG. Diffusé au ministère de l'écologie et du développement durable, au préfet de région ainsi qu'aux agents et administrateurs du Parc amazonien de Guyane, ce second audit du PAG constitue un apport privilégié qui permet de faire un point qualitatif sur l'activité et la valeur ajoutée de l'établissement public 7 ans après sa création.

Le rapport du CGEDD, positif dans l'ensemble, confirme les orientations prises par le PAG tant en matière de gestion interne que de déploiement de ses missions fondamentales. Il relève également toute l'utilité du maintien de ses moyens humains et financiers pour conduire à bien les engagements pris auprès des territoires et des partenaires.

Les points d'amélioration attendus, tels que l'accroissement des activités de recherche et de connaissance ou un renforcement de l'insertion dans le paysage institutionnel guyanais (notamment auprès des grandes collectivités), seront pleinement pris en compte dans la programmation des activités futures.

Dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs, ce deuxième rapport d'audit a été mis en accès public sur le site internet du Parc amazonien de Guyane à partir d'octobre 2014.

Le contrat d'objectifs du PAG

Le contrat d'objectifs (COB) entre l'Etat et l'établissement public du Parc amazonien de Guyane est arrivé à son terme en 2014. Véritable feuille de route pour les équipes, il avait été construit en cohérence avec le projet de charte approuvée par le 1^{er} Ministre en octobre 2013. Son évaluation annuelle par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité fait ressortir une atteinte des résultats à 100 %. Ces résultats encourageants, qui valident la méthode et la qualité d'engagement des agents du PAG, trouveront leur prolongement dans le nouveau COB 2015-2017. La rédaction de ce dernier a débuté au cours du dernier trimestre 2014.



[7.2] LES RESSOURCES HUMAINES

89 AGENTS PERMANENTS AU SERVICE DES TERRITOIRES

Déprécarisation des agents contractuels

Dans le prolongement de la loi de 2012 dite de "déprécarisation", sept agents du PAG ont passé avec succès le concours leur permettant de passer du statut de contractuel à celui de titulaire de la fonction publique de l'Etat : 3 en catégorie A, 1 en catégorie B et 3 en catégorie C. Ces agents ont ainsi confirmé leur volonté de continuer à s'investir de manière pérenne dans les missions du Parc amazonien de Guyane, au service des territoires du Sud guyanais. Par ailleurs, en 2014, 22 agents contractuels ont obtenu un contrat à durée indéterminée (CDI) : 4 agents de catégorie A, 5 agents de catégorie B et 13 agents de catégorie C. Parmi ces 22 agents, 13 sont des emplois dérogatoires (de catégories B et C) concernant des agents issus et/ou exerçant sur les territoires. Cette démarche renforce la stabilisation des équipes en offrant aux agents concernés un cadre d'emploi sécurisé.

Plan de formation

2014 a été la 1^{ère} année de mise en œuvre du plan pluriannuel de formation qui a pour double objectif d'optimiser les compétences des équipes et de maîtriser les dépenses publiques. Ce plan est assorti d'un marché pluri-annuel à bon de commandes, qui durant trois ans, permettra de limiter les procédures administratives nécessaires à la mobilisation de prestataires de formation.

A l'écoute des besoins des agents, des services du PAG, et en cohérence avec la gestion prévisionnelle des emplois et compétences de l'établissement, la cellule formation a mis en œuvre 43 formations pour un volume totale de 288 jours. Ainsi, 73 agents ont bénéficié de formations adaptées, pour un budget total de 76 918 € dont 54 710 € de frais pédagogiques.

Stages

Cinq stagiaires d'horizons différents ont été accueillis au cours de l'année 2013. Ils ont travaillé sur des thématiques variées telles que l'accompagnement des activités d'agro-transformation dans la communauté aluku du Haut-Maroni, la préfiguration de la construction d'un éco-carbet à Cayodé, la valorisation touristique des territoires, ou encore l'étude des pratiques cynégétiques en forêt tropicale. Le sujet de l'amélioration et de l'évolution du système d'information du Parc amazonien de Guyane a également été abordé dans le cadre d'un stage longue durée.

Sécurité et santé au travail

Consécutivement à l'adoption du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) et à la visite en 2013 de l'inspecteur santé-sécurité au travail, M. SEGONI, le PAG a activé en 2014 un groupe projet SST au sein de l'établissement. Sensible aux risques professionnels encourus par ses

Commission d'aide matérielle

En 2014, le PAG a mis en place une commission d'aide matérielle dont l'objectif est de formuler des avis sur les demandes de secours et de prêts des agents de l'établissement. Cette commission a un rôle consultatif. Elle est composée de

agents, le PAG souhaite faire vivre pleinement la démarche d'amélioration permanente des conditions de sécurité au travail. En effet les missions sont souvent réalisées en conditions difficiles et nécessitent attention et adaptation des moyens.

membres de la direction, de représentants du personnel et de l'assistant social expert auprès de la commission. Ce dernier est également instructeur du dossier en lien avec la responsable des ressources humaines de l'établissement public.

Les effectifs au 31/12/14

Effectifs physiques (nb de postes budgétaires)	89
Effectifs équivalent temps plein (ETP) présents	85
Effectifs équivalent temps plein travaillés (ETPT) présents	87

Nombre de postes au 31/12/14 (hors CAE/CUI, VCAT, Leader)

Catégorie	Titulaires	Contractuels	Total
A	6	20	26
B	4	19	23
C	8	32	40
Total	18	71	89

Répartition par site (postes budgétaires) au 31/12/14

Localité	Titulaires	Contractuels	Total
Siège	9	26	35
Maroni	7	22	29
Oyapock	1	17	18
Centre	1	6	7
Total	18	71	89

Résidence d'origine des agents

Guyane	Communes de l'intérieur	41
	Littoral	29
Autres	Hexagone	17
	Autres DOM / Etranger	2
TOTAL		89



▲ La majeure partie des agents du PAG s'était donné rendez-vous sous le carbet de "La Mangrove" à Macouria pour une soirée conviviale © F. Duluc

[7.3] DU CÔTÉ DU PERSONNEL

Séminaire annuel des agents du PAG

Comme chaque année, l'ensemble du personnel du Parc amazonien de Guyane s'était donné rendez-vous pour le séminaire annuel des agents. Cette édition 2014 s'est tenue en décembre au centre de loisirs et détente « La Mangrove » à Macouria. C'est donc dans un cadre bucolique, sur les berges aménagées de la crique Patate, que tout ce petit monde venu des quatre coins du Parc national a pu se retrouver pour partager des instants conviviaux. Land art, jeux, beach volley, baignades, zumba et autres défis sportifs ont rythmé la journée. Le soir venu, pendant le dîner, le personnel du PAG a pu assister à des prestations musicales animées par des agents membres de groupes de musique. Une bien belle édition et de très nombreux talents !



▲ Raphaëlle Rinaldo, responsable R&D du PAG a donné une belle prestation avec son groupe de musique et danse traditionnelles de Guadeloupe "Ka Nou Yé" © G. Feuillet / PAG

Amicale du personnel

Claudia Berthier, la présidente de l'amicale Tukusipan qualifie 2014 d'année importante puisque " *l'amicale s'est dotée de son premier règlement intérieur. Il a été mis en place par un comité de pilotage composé d'amicalistes et il a été validé en assemblée générale. Il fixe notamment les conditions d'accès aux prestations et activités et les modalités d'adhésion et de validation de l'inscription à l'amicale* ".

L'année 2014 a également été une année marquée par la mise en place d'activités sportives. " *Un partenariat a été mis en place avec l'association Zumbattitude973. Les amicalistes ont pu assister à des cours de Zumba. On s'est aussi rapproché de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale de la Guyane, un réseau qui nous permettra de mettre en place plus d'activités* ", détaille la

présidente. La cohésion et partage sont les objectifs de l'amicale, qui à travers les sorties et les voyages, permettent aux amicalistes et leur famille de se retrouver dans un cadre convivial : " *On s'est baladé à Maripa-Soula, à Camopi et sur la Montagne de Kaw*", précise Claudia. L'amicale, c'est également des chèques cadeau pour les agents et leurs enfants à Noël, la participation à l'arbre de Noël de la fonction publique, l'organisation d'un arbre de Noël à Camopi, des sorties cinéma ou dans des bars, un repas annuel (à l'Auberge des Plages cette année, avec 46 convives).



Un nouveau directeur pour le PAG

Gilles Kleitz, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, doté d'un doctorat en sciences du développement, ingénieur agronome et chevalier de la Légion d'Honneur, a été nommé directeur de l'établissement public du Parc amazonien de Guyane par arrêté ministériel du 23 septembre 2014. Succédant à Frédéric Mortier, Gilles Kleitz a pris ses fonctions au PAG le 15 octobre 2014.

Le nouveau directeur souhaite développer le travail de proximité engagé depuis la création du PAG avec les conseils municipaux des communes concernées, les autorités coutumières et tous les partenaires du PAG -notamment les conseils régional et général- pour la bonne mise en œuvre des objectifs inscrits dans la charte des territoires. Une action efficace, mesurée,

transparente de l'établissement est essentielle pour faire aboutir les ambitions que les partenaires ont fixé dans la Charte: *"J'ai la responsabilité d'assurer, avec l'aide de toute l'équipe du PAG, les conditions de cette efficacité. Pour cela, il nous faut mobiliser l'intelligence collective, non seulement en interne mais aussi avec tous nos partenaires. Je saurai être à l'écoute pour mettre en œuvre des solutions et obtenir des résultats, en lien étroit avec le conseil d'administration et son président"*, annonce Gilles Kleitz. Que cela soit dans les domaines du développement durable, de

la connaissance, de la mise en valeur et la conservation des patrimoines naturels et culturel, *"le PAG représente un formidable instrument au service de ses habitants, des guyanais et de tous les français. Il répond également à des enjeux planétaires cruciaux. Relier très concrètement le développement local, durable et adapté à ces enjeux planétaires est un défi formidable"*, détaille Gilles Kleitz.

Le nouveau directeur a à cœur la sécurisation et la diversification des ressources du PAG afin de poursuivre les actions engagées et de pouvoir renouveler, quand nécessaire, les outils et les financements déployés. Le sujet de l'orpaillage illégal est également au centre des préoccupations du nouveau directeur: *"c'est une activité qui obère gravement le développement du territoire et c'est un véritable fléau pour les populations et l'environnement. Le PAG doit continuer d'apporter son soutien au dispositif de lutte notamment par son travail de diagnostic et d'alerte"*. Sur ce sujet, comme sur d'autres, Gilles Kleitz souhaite également que le PAG *"contribue à renforcer le dialogue avec les pays voisins ainsi qu'à la mise en place d'actions communes concrètes"*.



PORTRAIT D'AGENT BERENGÈRE BLIN, DIRECTRICE ADJOINTE

Bérangère Blin est, depuis 2011, la directrice adjointe du Parc amazonien de Guyane. Elle est ingénieure du génie rural, des eaux et des forêts depuis 2004 et a déjà de la bouteille au sein de l'administration guyanaise. En effet, avant de rejoindre

l'équipe du PAG, elle a occupé respectivement les postes de chef de la cellule Police de l'eau puis chef du service Environnement-Forêt-Foncier à la Direction de l'agriculture et de la forêt de Guyane (DAF) entre 2004 et 2009, pour ensuite prendre la responsabilité du bureau d'études et travaux Sylvétude à l'ONF Guyane.

Devenue numéro deux du plus grand parc national de l'Union européenne à seulement 32 ans, Bérangère n'a pas peur des responsabilités! *"Il faut assumer dans la vie"* a-t-elle coutume de dire. Et à ceux qui lui demandent si elle n'est pas un peu jeune pour le job, elle répond en rigolant: *"je fais peut-être un boulot de vieux, mais je ne m'ennuie pas! Je rencontre des gens passionnants dans toute la Guyane et je travaille avec une super équipe sur des sujets très variés, avec de gros enjeux pour l'avenir de ce territoire. Que demander de plus? C'est très stimulant et formateur!"*. Mais en 2014, elle avoue quand même que ses nuits ont été plus courtes, ses week-end quasi inexistantes et que les petites soirées entre amis dont elle raffole se sont faites rares. En effet, Bérangère a dû assumer de janvier à début octobre l'intérim du directeur. *"Je m'y suis préparée comme on prépare un marathon!"* Dit cette sportive dans l'âme. *Même s'il y a eu des moments difficiles, j'en tire une grande satisfaction car les grands dossiers, comme celui de la charte, ont bien avan-*

cé avec l'adhésion de trois communes sur quatre entre fin 2013 et 2014". Durant cette période d'intérim, Bérangère a su diriger l'établissement public avec le dynamisme qu'on lui connaît, moyennant quelques coups de gueule pour la forme, mais aussi une bonne dose d'humour. Une main de fer dans un gant de velours en quelque sorte. Bérangère est de ces personnes au caractère bien trempé qui savent se faire entendre, au propre, comme au figuré. Et ce ne sont pas ses collègues de couloir qui diront le contraire! Ni ceux de l'étage en dessous d'ailleurs... Les talons, ça résonne!

Malgré qu'elle soit un pur produit de l'administration, haute fonctionnaire formée à prendre en main les dossiers de l'Etat, Bérangère a tout de même un côté atypique avec un goût prononcé pour le terrain. Elle aime en tous cas à le penser et elle n'a pas tout à fait tort. Ses tatouages et autres piercings lui donnent un petit côté rock n'roll. Ou plutôt zumba, car Bérangère est « zumba instructor », diplôme qu'elle a passé avec succès en 2013. Le peu de temps libre que lui laisse son travail, elle le consacre en grande partie à animer des cours de cette discipline en vogue associant musiques dansantes et séances d'exercices ludiques mais efficaces. *"C'est ma soupape... Ça me défoule et en plus, j'aime vraiment ça. Si un jour l'envie m'en prend, peut-être que je ferai ça à temps plein, ça ne me dérangerait pas!"* rigole-t-elle. Activité qu'elle propose aussi à ses collègues du parc dans le cadre de l'amicale du personnel, et bien évidemment, à chaque séminaire de cohésion des équipes. Si l'arrivée de Gilles Kleitz à la tête de l'établissement, en octobre 2014, lui a permis de souffler un peu, la pétillante directrice adjointe repart pour une nouvelle année au PAG des projets plein la tête.



▲ Vue aérienne de l'emplacement de La future maison du PAG à Camopi. © JB Delavarde / PAG

[7.3] EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'OYAPOCK

Logements de fonction

Le projet de construction d'un espace logistique et de deux logements de fonction à Camopi (du côté de l'aérodrome) a obtenu un permis de construire en octobre 2014. Les premiers travaux ont pu commencer mi-décembre 2014. Il est donc prévu la réalisation de deux logements de 120 m² chacun et d'un espace logistique d'environ 220m² utile, le tout alimenté en énergie solaire.

Maison du Parc

Des travaux complémentaires visant à améliorer l'ergonomie de travail des bureaux provisoires actuels ont été réalisés en régie. Il s'agit de la pose d'une passerelle reliant les bungalows, d'un accès unique et la mise en place d'un zone de parking fermé pour le quad de la délégation territoriale. Des travaux pour améliorer l'accessibilité et le confort de la maison de passage pour les agents extérieurs ont également été réalisés en régie : dalle béton, peinture intérieure, aménagement divers...



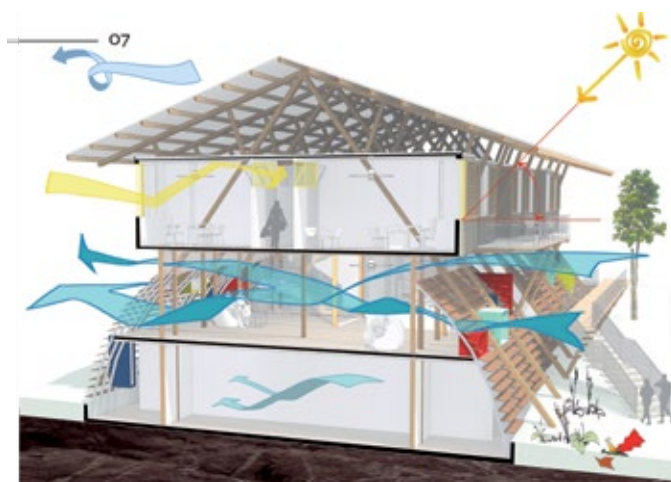
▲ Projet de logements de fonction du Parc amazonien de Guyane à Camopi.



◀ Bâtiment de services publics de Taluen. © PAG



▲ Bâtiment de Papaïchton voué à être restauré. © PAG



▲ Projet de La maison du Parc amazonien de Guyane à Maripa-Soula © Acapa

DÉLÉGATION TERRITORIALE DU MARONI

Taluen

La construction du bâtiment de services publics (annexe mairie et antenne du Parc amazonien de Guyane) s'est achevée fin décembre 2014. Ce chantier phare, de par son architecture et sa maîtrise d'ouvrage partagée avec la commune de Maripa-Soula, a révélé toutes les difficultés de construire un bâtiment public exemplaire sur un site isolé. Le bâtiment comporte notamment un dispositif d'assainissement écologique par macrophytes flottants et une centrale photovoltaïque qui permettra de réinjecter le surplus sur le réseau électrique en cours de déploiement par EDF. Ce pôle des services publics donne également une place aux services de La Poste. Il va sans dire que cet ensemble était très attendu des habitants.

Papaïchton

Le PAG a acquis un bâtiment à Papaïchton qu'il utilisait jusqu'alors pour stocker un peu de matériel. Cette acquisition permet désormais d'envisager un projet de rénovation pour le rendre plus fonctionnel.

Maripa-Soula

Le PAG a notifié au groupement ACAPA / EGIS un marché de conception et de maîtrise d'œuvre pour la construction de la maison du parc à Maripa-Soula. Ceci permet d'avoir, fin 2014, une vision précise des phasages de construction des différentes tranches de construction de l'ensemble immobilier. La première tranche qui doit permettre un fonctionnement complet de l'équipe sur le site est prévue en 2015.

La délégation territoriale du Maroni a complété son espace de travail de Maripa-Soula par des boxes de stockage complémentaires. Réalisés en régie, ces équipements permettent d'optimiser le fonctionnement des services logistiques et techniques qui interviennent en soutien des missions du PAG.

[7.4] ACHATS & LOGISTIQUE

ACHATS

Le guide des procédures internes des achats a été validé et diffusé à l'ensemble des services. Plus de 1 400 bons de commande ont été émis : 751 concernaient des achats, hors transports aérien et hébergement, dont 92% réalisés auprès de prestataires locaux.

MARCHÉS PUBLICS

Deux marchés à bons de commande notifiés en 2013 ont été reconduits en 2014 et le marché de travaux « Espace logistique et logements de fonction à Camopi » se poursuit.

En 2014, six marchés publics ont été notifiés, dont trois pluri-annuels, à bons de commande et un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la maison du parc de Maripa-Soula.

Le PAG poursuit sa démarche d'optimisation et de sécurisation

de ses procédures de commande publique, dans un souci de bonne gestion de l'argent public. Le recours aux marchés pluri-annuels à bons de commande permet notamment de limiter le nombre de marchés passés et génère un gain de temps ainsi qu'une meilleure visibilité pour les prestataires et fournisseurs de l'établissement public.

Type de marchés	2013		2014		Dont prestataires locaux
	Nbre de marchés	Montants total	Nbre de marchés	Montants total	
Fournitures	5	236 413 €	1	18 731 €	18 731 €
Services et prestations intellectuelles	10	453 484 €	4	72 115 €	51 922 €
Travaux	1	31 052 €	1	202 760 €	202 760 €
Total	16	720 949 €	6	293 606 €	273 413 €

▲ Répartition par type de marchés publics

LOGISTIQUE

La cellule logistique de l'établissement est quotidiennement sollicitée pour faciliter l'acheminement de matériels vers les délégations territoriales ou mettre en place des équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement. En 2014, les contributions notables de la cellule ont notamment porté sur :

- L'installation de panneaux solaires à Trois-Sauts permettant une autonomie intégrale à l'antenne du PAG.
- La livraison par pirogue d'un véhicule 4x4 au siège à la délégation territoriale du Maroni à Maripa-Soula.
- La vente de trois véhicules du siège et de tous les quads et véhicules tous-terrains non homologués dans les trois délégations

territoriales.

- L'achat de deux véhicules neufs pour le siège.
- L'achat de nombreux équipements de protection individuelle et autres habillements pour les agents.

A noter qu'un inventaire complet des équipements et matériels de l'établissement a été réalisé en 2014, permettant de faire le bilan sur ses moyens actuels. Parallèlement à la mise en place du logiciel de gestion de stocks de toute nature, cette démarche va permettre dès 2015 d'optimiser les achats et de renforcer le contrôle de gestion.

ÉCO-RESPONSABILITÉ POUR LE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Le PAG a signé une convention avec la Régie de quartier de Rémire-Montjoly afin que le matériel informatique en fin de vie (mais encore fonctionnel) de l'établissement soit reconditionné par l'association Recycl'Ordi afin d'être mis à disposition de personnes à faibles ressources ou des associations. Cette opération concorde avec les objectifs et mesures fixés par la charte des territoires du PAG (orientation 3-1).

[7.5]

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2014

RÉALISATION DU COMPTE FINANCIER

Charges de fonctionnement	2 490 499,75 €
Frais de déplacement, mission et réception	381 884,17 €
Achats non stockés (petit matériel, carburant, équipements...)	321 583,86 €
Locations (aéronefs, immobilier...)	167 311,32 €
Communication et filmographie	112 255,78 €
Frais postaux et télécommunication	138 924,58 €
Etudes et recherche	119 144,00 €
Entretien, maintenance et réparation	74 195,11 €
Formation du personnel (dont coût pédagogique : 69 172,82 €)	91 381,54 €
Conseils et assemblées	64 513,34 €
Transport collectif de biens et de personnes	156 474,23 €
Assurances	47 239,42 €
Dotations aux amortissements	370 496,71 €
Dotations aux provisions (dépenses intervention et dépréciation actifs circulants)	40 000,00 €
Autres (sous traitance, documentation, autres prestations extérieures...)	405 095,69 €
Charges de personnel	4 701 193,09 €
(dont 91.530,21 € des droits ARE ouverts en 2014 inscrits en charges à payer)	
Charges d'intervention	207 073,10 €
Subventions accordées	177 214,30 €
Dotations aux provisions	29 858,80 €
Emplois	254 290,59 €
Construction (<i>immobilisations en cours</i>)	86 730,30 €
Logiciels, matériel de transport, de bureau, informatique et divers	167 560,29 €
Réduction des capitaux propres (passifs sociaux)	65 280,29 €
TOTAL DEPENSES	7 718 336,54
Produits	6 534 887,12 €
Recettes d'investissement	37311 €
TOTAL RECETTES	6 572 198,12 €
L'exécution budgétaire de l'année fait apparaître :	
Résultat de l'exercice 2014 (déficit)	- 863 878,82 €
Insuffisance à autofinancement	- 519 930,13 €
Variation du fonds de roulement pendant l'exercice 2014	- 802 189,73 €
Fonds de roulement cumulé à la fin de l'exercice 2014	3 425 558,53 €
Trésorerie au 31 décembre 2014	1 209 620,36 €

Bilan financier - exercice 2014

Les réalisations budgétaires en dépenses de l'exercice se sont établies à 7.653.056 €, décomposées de la façon suivante :

- Enveloppe personnel : 4.701.193 €
- Enveloppe fonctionnement : 2.490.499 €
- Enveloppe intervention : 207.073 €
- Enveloppe investissement : 254.290 €

Le montant de réduction des capitaux propres suite à la comptabilisation des passifs sociaux est de 65 280,01 €.

Les réalisations budgétaires de l'exercice (fonctionnement et investissement) se sont traduites par des recettes globales d'un montant de 6.534.887 € soit un taux d'exécution de 100 %, et des dépenses globales d'un montant de 7.653.056 €, soit un taux d'exécution de 89 % (+18 % par rapport à 2013).

Recettes

Les produits de l'établissement sont quasi identiques à ceux de 2013. Malgré un taux d'exécution en fonctionnement à 96 %, le PAG n'a pas perçu, comme l'année précédente, la dernière tranche de la subvention qui lui avait été initialement notifiée par le MEDDE, ceci en raison de la trésorerie constatée au mois de décembre 2014 (65 jours de charges, soit -18 jours par rapport à l'année 2013).

Le montant de cette diminution est de 1.200.000 €.

Dépenses

Les charges de fonctionnement représentent 33 % du budget de l'établissement, avec un taux d'exécution de 95%, soit une augmentation de +2 % par rapport à l'année 2013.

Les principales diminutions constatées concernent les frais d'entretien et de réparation des locaux, les partenariats sur la réalisation d'études et sur les frais de mission et déplacements. Malgré cette baisse constatée, certains postes de dépense sont en augmentation. C'est le cas par exemple des locations immobilières (nouveau local de stockage), des frais postaux et télécommunications (la panne de l'antenne satellite sur Camopi a généré un surcoût important). Il est à noter que les dépenses liées au fonctionnement de l'établissement (électricité, eau, locations immobilières, assurances, ...) représente 38,4 % des charges de fonctionnement et sont en diminution de près de 3 % par rapport à l'année 2013.

Les charges d'intervention ont été exécuté à 84%.

Les charges de personnel de l'établissement représentent 61% du budget et sont en diminution par rapport à l'année 2013, avec un taux d'exécution de 97%. Ceci est dû à la comptabilisation des charges à payer des droits ouverts en 2013 et antérieurement aux versements des ARE (cotisation chômage pour les allocataires actifs ou non). Ces dépenses sont inscrites au compte 641-7. Les droits ouverts s'inscrivent sur l'année en cours.

Dépenses d'investissement

L'investissement d'un montant de 254.290 € représente 3% du budget de l'établissement et comprend notamment l'acquisition de :

- Matériel de transport pour 50.769 €.
- Mobilier pour 8.136 €.
- Matériel de bureau et informatique pour 26.864 €
- Travaux d'installation et d'aménagement divers pour 7.120 €
- Logiciels pour 1.066 €
- Outillage et de matériel technique pour 17.504 €
- Matériel divers (kits forestiers, kit satellite, congélateur, réfrigérateur à gaz, pack acoustique, panneaux solaires...) pour 30.713€.

Mais aussi la réalisation d'infrastructures :

- Acquisition d'une habitation à usage de bureaux à Papaïchton pour 25.385 €.
- Finalisation de l'aménagement du siège (coin cuisine) pour 620 €.
- Construction de deux logements de fonction et d'un atelier logistique à Camopi pour 64.124 €.
- Maîtrise d'œuvre de la maison du Parc de Maripa-Soula pour 21.496 €.

FINANCEMENTS APPORTES AU TERRITOIRE PAR LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE EN 2014 SUR FONDS PROPRES

(Hors coût de personnel, charge de structure et autres financements)

Actions d'acquisition de connaissance.....	135 594 €
Actions de développement local.....	156 497 €
Education et coopération culturelle.....	35 632 €
Evènements culturels.....	17 622€
Développement économique local.....	85 154 €
Patrimoine culturel.....	18 089 €
TOTAL.....	292 091 €

[7.6] COMMUNICATION

Parallèlement au soutien apporté aux délégations territoriales et aux services, à travers la réalisation de supports de communication dédiés aux programmes, le service communication travaille à l'amélioration de la visibilité des actions du Parc amazonien de Guyane au niveau local, national et international en utilisant différents canaux de médiatisation.

Communication web

Site web

www.parc-amazonien-guyane.fr

En 2014 le site web du PAG a enregistré 49 039 visites dont 35 786 visiteurs uniques. 125 359 pages ont été vues.

WEB TV du Parc amazonien

<http://parc-amazonien.wmaker.tv/>

Le service communication a valorisé le programme "habitats" de l'ONF (cf.p.31) en réalisant quatre clips vidéo. Publiés en mai 2014 sous le titre *Les secrets de la Grande Waki*, ces clips donnent la parole aux chercheurs qui expliquent les enjeux de leurs travaux. Ces films ont été relayés sur le site web du PAG et ses réseaux sociaux.

Réseaux sociaux - Facebook

Le Parc amazonien de Guyane s'installe petit à petit sur les réseaux sociaux. Fin 2014, après un an d'existence, la page Facebook du PAG compte près de 1000 fans (1 000 j'aime) et certains articles ont été vus plus de 2 000 fois. L'animation de cet outil de communication devrait prendre de l'ampleur en 2015.

Newsletter

Prolongement du site Internet (www.parc-amazonien-guyane.fr), la "newsletter" numérique est envoyée par mail à près de 1 000 abonnés à un rythme trimestriel. Elle reprend les actualités du site web et se fait le relai des événements culturels organisés sur le territoire. Cinq numéros sont parus en 2014, le 25 mars, le 28 mai, le 1^{er} juillet et le 10 octobre. Un numéro spécial web documentaire "La voie de l'abattis" est paru le 14 novembre (cf. p.62)



Un webdocumentaire sur l'abattis-brûlis

Le 14 novembre 2014, le webdocumentaire *La voie de l'abattis* produit par le Parc amazonien de Guyane, a été mis en ligne sur le site web de l'établissement public.

Réalisé par Muriel Guaveia & Karl Joseph, *La voie de l'abattis* traite de l'importance primordiale du rôle de l'abattis sur brûlis dans la vie de nombreuses populations guyanaises. "C'est un type d'agriculture qui permet de conserver une autonomie alimentaire. C'est essentiel dans les zones isolées du Sud guyanais qui connaissent une forte croissance démographique et peu d'opportunités d'emploi", explique Sarah Ayangma, chargée de mission agriculture. "C'est aussi un lieu de transmission de la culture, un espace dans lequel des savoirs et des savoir-faire précieux sont mis en pratique. Et pour finir, c'est une agriculture qui n'utilise pas d'intrants et qui, pratiquée à petite échelle, favorise la régénération forestière du fait de son mode itinérant. C'est de l'agriculture écologique en somme !" Autant de bonnes raisons qui justifient la mise en lumière de cette technique ancestrale.

A travers ces clips tournés sur le Haut-Maroni dans le Parc amazonien de Guyane, Kolohé, Flavian, Julia, Tapinkili, Yakaréra et Marlène nous donnent un aperçu de leur façon de cultiver l'abattis, entre activité traditionnelle, nécessité vivrière et désir de professionnalisation...



Une interview du président du Conseil scientifique du PAG et des références bibliographiques et filmographiques apportent une analyse complémentaire aux témoignages. Ce webdocumentaire a été réalisé grâce au soutien financier du Réseau rural de Guyane et des fonds européens FEADER.

Expositions

Les parcs nationaux s'exposent au ministère

Dans le cadre de la Journée mondiale de la biodiversité (22 mai) et de la Fête de la nature (21-25 mai), la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, a ouvert les portes de son ministère au public en présentant l'exposition *Les parcs nationaux et la Stratégie nationale pour la biodiversité, un engagement naturel*. Cette exposition présente onze visuels ciblant une action emblématique par parc national. Les panneaux ont aussi été exposés lors des Assises nationales de la biodiversité à Montpellier (23-24 juin) et de la Fête de la biodiversité (25-26 juin).

Par ailleurs, à la demande la ministre, une série de posters grands formats a été créée par PNF avec des images sélectionnées parmi celles qui apparaissent dans les éditions 2013 et 2014 des agendas Terre Sauvage-Parcs nationaux. Un jeu de 12 images a été livré au ministère de l'Ecologie et à chaque parc national. Au PAG, elles ont été installées dans la grande salle de réunion du siège de l'établissement.

Journées du patrimoine

Dans le cadre des 31^{èmes} journées européennes du patrimoine, le Parc amazonien de Guyane a participé à une exposition organisée par la commune de Rémire-Montjoly à l'Hôtel de ville du 20 septembre au 30 octobre 2014 sur le thème "patrimoines culturels, patrimoines naturels".

La population a pu ainsi découvrir le Sud de la Guyane à travers une exposition photographique rassemblant une vingtaine de clichés sur la faune, la flore, les paysages, des hommes et des femmes qui incarnent et font vivre des cultures ancestrales.



Comme les parcs nationaux de la Réunion et des Calanques, le Parc amazonien de Guyane (PAG) fait partie de cette nouvelle génération de parcs nationaux français, nés après la réforme de la loi qui les régit, en 2006. Désormais, un parc national doit répondre non seulement aux enjeux de conservation et de connaissance de la biodiversité et des patrimoines culturels, mais aussi à la question de développement durable local.

Un parc national conserve une biodiversité remarquable et protège les sites naturels les plus remarquables de la biodiversité. C'est de l'écologie de la biodiversité. C'est aussi un lieu de transmission de la culture, un espace dans lequel des savoirs et des savoir-faire précieux sont mis en pratique. Et pour finir, c'est une agriculture qui n'utilise pas d'intrants et qui, pratiquée à petite échelle, favorise la régénération forestière du fait de son mode itinérant. C'est de l'agriculture écologique en somme !

Partenariat

Une saison en Guyane

Le Parc amazonien de Guyane poursuit sa collaboration avec le magazine *Une Saison en Guyane*, entamée il y a maintenant six ans. Edité par l'Atelier Aymara, ce magazine semestriel, diffusé en Guyane, dans l'hexagone, mais aussi dans de nombreux pays étrangers, met en avant la nature et les hommes du plateau des Guyanes. En 2014, un article de fond sur le Parc amazonien, intitulé *Un nouveau modèle de gestion à construire collectivement*, a été publié dans le n°13 au sein d'un dossier spécial "conservation" consacré aux parcs nationaux du plateau des Guyanes.

© Les images du Parc amazonien de Guyane Parc amazonien de Guyane (PAG) dans le cadre de la Journée mondiale de la biodiversité et de la Fête de la nature. Photos : G. Faucher



◀ Le PAG est partenaire de l'ONF Guyane pour l'édition du "Guide des palmiers de Guyane" de J.J. de Granville et M. Gayot.

Événementiels sur le littoral

Salon du tourisme

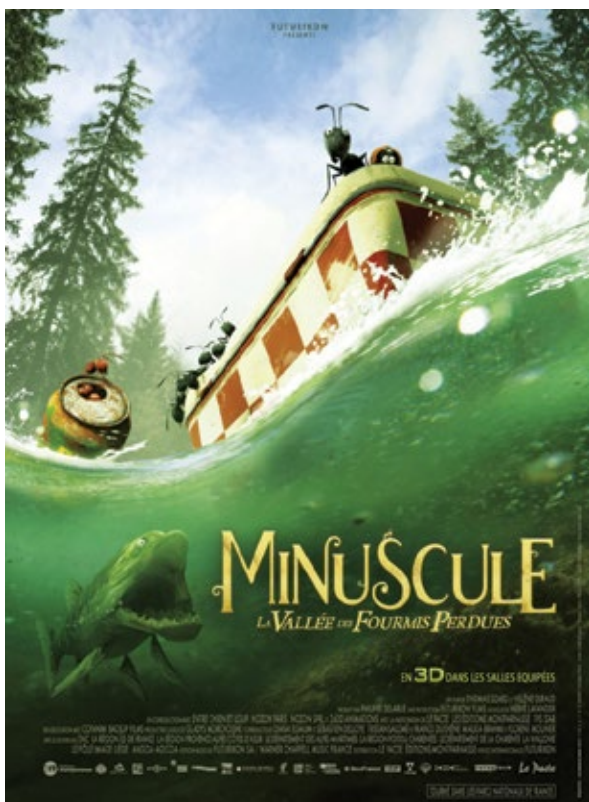
En avril 2014, le Parc amazonien de Guyane a tenu un stand au Salon du tourisme et des loisirs organisé par le Comité du tourisme de la Guyane au PROGT de Matoury.

Journée des peuples autochtones

Le PAG a également participé à la 4^e édition des Journées des peuples autochtones les 8, 9 et 10 août 2014 qui s'est tenu sur la Place des Palmistes à Cayenne. Une manifestation organisée par la Région Guyane et au cours de laquelle l'établissement public a tenu un stand et participé à une conférence-débat à l'auditorium de la Chambre de commerce.

Journée de la gastronomie

Le 26 septembre, dans le cadre de la Journée de la gastronomie organisée à Cayenne par le Comité du tourisme de la Guyane, le PAG a présenté une série d'affiches et de kakémonos mettant en avant les savoirs et savoir-faire des artisans producteurs et des cuisinières du Sud de la Guyane.



Filmographie

Durant l'année 2014, Michel Huet et l'équipe de production de MC4 ont livré la version finale du second film documentaire commandé par le PAG. Intitulé « Ka'awan, Trésor de Biodiversité », il sera présenté au grand public durant le premier semestre 2015. Ce film met l'accent plus particulièrement sur les relations étroites entre l'homme et son environnement naturel avec pour cadre les territoires du Sud de la Guyane.

Projection PAG

Le mercredi 12 février, le Parc amazonien de Guyane a organisé une séance spéciale pour la projection du film "Minuscule, la Vallée des Fourmis Perdues", film d'animation 3D tourné dans les paysages réels du Parc national du Mercantour et du Parc national des Ecrins. Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation du PAG. Un événement qui a rencontré un joli succès au complexe Agora à Matoury.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec la société de production du film, Parcs nationaux de France a lancé la "Gazette des petites bêtes", journal numérique en 10 numéros qui propose une découverte des insectes que l'on peut rencontrer sur les territoires des 10 parcs nationaux en compagnie des héros du film "Minuscule-la vallée des fourmis perdues". Le n° 10 de la Gazette est consacré au Parc amazonien de Guyane.

<http://www.parcnationaux.fr/Access-direct/Actualites/La-gazette-des-petites-betes-N-10>

Projet Air France "World on board"

Parcs nationaux de France, avec la société de production audiovisuelle Parachute Productions, a proposé aux voyageurs des vols longs courriers d'Air France un film sur les parcs nationaux de notre pays. Diffusé pendant 3 mois du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014, ce film a une audience estimée de 8 millions de passagers. Suite à sa diffusion dans les avions d'Air France, les images libres de droits, constituent un film de 7 minutes de promotion à disposition des parcs nationaux.

Les médias et le parc national

Les relations du Parc amazonien de Guyane avec la presse écrite, radiophonique et télévisuelle locales sont assez fréquentes. Le PAG a également quelques opportunités de communiquer dans les médias nationaux.

1- Presse audiovisuelle

Au niveau local, la chaîne Guyane 1^{ère}, du groupe France-Télévision, a consacré dans ses journaux télévisés divers reportages liés à l'actualité du PAG et des territoires concernés (mission Itoupé, opération Saül, *l'Amazonie pour tous*, promotion du web documentaire *La voie de l'abattis*, dernier conseil scientifique, nouveau directeur, etc.). La promotion du PAG et d'événements liés au PAG a également été faite à plusieurs reprises dans le magazine TNT sur Guyane 1^{ère}. La chaîne de télévision privée ATG a également consacré des reportages d'actualité sur le PAG (Mission Itoupé, opération Saül, *l'Amazonie pour tous*, dernier conseil scientifique).

Interventions sur Radio Guyane 1^{ère}

- Emission *Fo zòt savé* de Fabien Sublet (mai 2014) sur le thème des *Rendez-vous aux jardins* à Saül ;
- Émission *Kozé 1^{ère}* de Michel Plaisir consacrée aux missions du PAG et au marché artisanal du Maroni ;
- Emission *Nou la ké zòt* de Bruno Jonel (en juin 2014) consacrée au marché artisanal du Maroni ;
- Emission *Lavi di nou péyi* de Yasmina Elivic (en novembre 2014) sur le thème du salon Handi-Valide et de l'opération Saül, *l'Amazonie pour tous* ;
- Intervention sur Radio Saint-Gabriel sur le thème de l'opération Saül, *l'Amazonie pour tous*.



▲ © DR

Au niveau national

Silence, ça pousse

Le PAG a accueilli les 6, 7 et 8 décembre, l'équipe de journalistes du magazine « Silence, ça pousse » de France 5. Après avoir rencontré les dirigeants du PAG (président et directeur), l'équipe de reportage emmenée par Stéphane Marie s'est rendue à Saül à la rencontre d'un agent du PAG. Diffusion prévue début 2015.

Carolina, into the wild

La délégation territoriale du Maroni a accueilli du 11 au 13 décembre 2014, une équipe de tournage des sociétés de production Bérénice Média Corps et MFP sur la rivière Tampok. Objectif : réaliser un documentaire de la série « Carolina into the wild : au cœur de la Guyane ». Autour de Carolina De Salvo, sept agents du PAG ont effectué une mission de surveillance sur le Tampok. Ce documentaire sera diffusé sur les chaînes de télévision Planète et Thalassa en début d'année 2015.

Reportage sur France-Info

Le Parc amazonien de Guyane a accueilli deux journalistes de France-info le 8 février, Alice Serrano et Clara Beaudoux. Elles ont réalisé une série de reportages dans la rubrique *5 jours à la Une : Guyane, un département si particulier* dont deux reportages sur le Haut-Maroni sur la question de l'orpaillage : *Les Amérindiens, victime de l'orpaillage illégal* et *Orpaillage illégal en Guyane : une lutte impossible* diffusé en février 2014 sur France-info. Plusieurs agents du PAG ont participé à ce reportage.

Presse écrite

En 2014, le PAG a fait l'objet de 54 articles en presse écrite et numérique confondues. (Source : L'Argus de la presse).

A noter la publication d'articles sous forme de publiereportages ou de visuels pour des magazines et ouvrages

- Arc-en-Ciel, le magazine d'Air Caraïbes et Bon Air ; le magazine d'Air Guyane Express ;
- les magazines *Petit Fûté* ;
- la revue de Développement ;
- le magazine de la Chambre de commerce ;
- Guide Guyane – 2013/2014 ;
- Abécédaire Nature et Culture de la Guyane, ouvrage à vocation pédagogique pour la lecture des jeunes enfants ;
- Guide *Escapade Carbet* : la nouvelle revue sur les prestations d'hébergement touristique en pleine forêt.



▲ Le PAG a accueilli à Saül l'équipe de Stéphane Marie (t-shirt blanc) pour le tournage de l'émission "Silence ça pousse" diffusée sur France 5. © DR

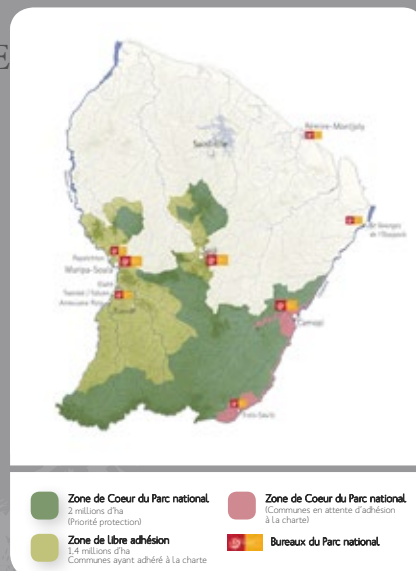
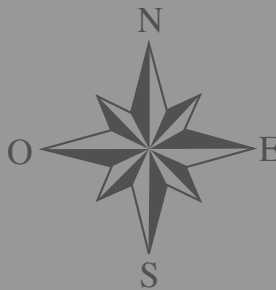
LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE REMERCIÉ SES PARTENAIRES



Et :

ACCA : Association des chefs coutumiers aluku
KUMAKA





www.parc-amazonien-guyane.fr

Siège

1, rue Lederson
97354 Rémire-Montjoly
tel : 05 94 29 12 52
fax : 05 94 29 26 58
infos@guyane-parcnational.fr
www.parc-amazonien-guyane.fr

Délégation territoriale du Maroni

Cité Djakarta - Maison Tobbie
97370 Maripa-Soula
tel : 05 94 37 10 07
infos@guyane-parcnational.fr

Délégation territoriale du Centre

Le Bourg
97314 Saül
tel : 05 94 28 80 65
tel. sat : 00870 762 487 298
infos@guyane-parcnational.fr

Délégation territoriale de l'Oyapock

Le Bourg
97330 Camopi
tel. sat : 00 870 772 230 805
infos@guyane-parcnational.fr



Pour le Parc amazonien de Guyane (PAG), 2014 a été une année d'avancée avec la signature de la charte des territoires par plusieurs communes et la mise en œuvre des premières conventions d'application. L'établissement public a poursuivi son soutien au tissu économique local grâce à des dispositifs comme LEADER ou Micro-projets et s'est engagé dans de nombreux partenariats pour l'amélioration du cadre de vie et des équipements des territoires (électricité, eau potable, gestion des déchets...).

L'acquisition de connaissances, une des missions phares du parc national, a également été à l'honneur en 2014, avec l'organisation d'une mission d'inventaire naturaliste de grande ampleur sur le Mont Itoupé, en cœur de parc national, et la poursuite d'autres programmes d'étude des écosystèmes guyanais menés en partenariat avec des organismes de recherches locaux. La construction des modalités de gestion des ressources naturelles avec les populations est une préoccupation majeure du PAG qui accompagne les autorités coutumières dans leurs réflexions sur l'adaptation des réglementations. Les programmes participatifs menés autour des pratiques de pêche et de chasse doivent alimenter ces réflexions. Sur le plan culturel, le PAG a soutenu de nombreuses initiatives locales contribuant ainsi à l'animation des territoires et permettant parfois aux patrimoines culturels de s'exporter hors des frontières guyanaises.

Enfin, en termes de surveillance du territoire, la brigade nature du PAG a appuyé les acteurs de la lutte contre l'orpaillage illégal en menant des missions de surveillance fluviales, terrestres et aériennes. L'année 2014 a vu s'amorcer une amélioration de la situation avec une baisse relative du nombre de chantiers illégaux actifs dans le PAG.

For the French Guiana Amazonian Park (PAG), 2014 was a year of progress, with the signing of the park's charter by several municipalities and the implementation of the first application agreements. The public institution continued to support the local economic fabric thanks to schemes such as the European program LEADER and the Park's « Micro-projets » scheme, and joined numerous partnerships to improve the living conditions and facilities of its territories (electricity, drinking water, waste management, etc.).

Knowledge acquisition, one of the National Park's main missions, was also in the spotlight in 2014, with the organization of a large-scale biological inventory mission on Mont Itoupé, in the heart of the National Park, and the continuation of other study programs on French Guiana's ecosystems carried out in partnership with local research organizations. The development of management procedures for natural resources with local populations is a major concern for the PAG, which provides support to customary authorities for their work on adapting regulations. The participatory programs carried out on fishing and hunting practices should contribute to that work. With regard to culture, the PAG supported numerous local initiatives, thus helping to develop activities in its territories and occasionally enabling elements of the cultural heritage to be exported beyond French Guiana's borders.

Finally, in terms of surveillance of the territory, the PAG's nature brigade supported the authorities in charge of the fight against illegal gold mining by carrying out river, land and aerial surveillance missions. The year 2014 witnessed an improvement of the situation, with a relative decrease in the number of illegal sites active in the PAG.